



# Les forêts plantées dans les économies émergentes

Bonnes pratiques pour des investissements durables et responsables

Lucio Brotto

Davide Pettenella

Paolo Cerutti

Romain Pirard



PROGRAMME DE  
RECHERCHE SUR  
les Forêts, les Arbres et  
l'Agroforesterie



# **Les forêts plantées dans les économies émergentes**

## **Bonnes pratiques pour des investissements durables et responsables**

**Lucio Brotto**

Département du territoire, de l'environnement, de l'agriculture et des forêts – Université de Padoue.

**Davide Pettenella**

Département du territoire, de l'environnement, de l'agriculture et des forêts – Université de Padoue.

**Paolo Cerutti**

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

**Romain Pirard**

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Document occasionnel 157

© 2016 Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)



Le contenu de cette publication est soumis à une licence des Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0), <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

ISBN 978-602-387-042-4  
DOI: 10.17528/cifor/006276

Brotto L, Pettenella D, Cerutti P et Pirard R. 2016. *Les forêts plantées dans les économies émergentes : Bonnes pratiques pour des investissements durables et responsables*. Document occasionnel 157. Bogor, Indonesia: CIFOR.

Photo Tri Saputro/CIFOR  
Peupliers d'Afrique, ou Gmelina arborea au village de Lambakara, Sulawesi du Sud-Est, Indonésie

CIFOR  
Jl. CIFOR, Situ Gede  
Bogor Barat 16115  
Indonésie

T +62 (251) 8622-622  
F +62 (251) 8622-100  
E [cifor@cgiar.org](mailto:cifor@cgiar.org)

**[cifor.org](http://cifor.org)**

Nous tenons à remercier tous les donateurs qui ont soutenu cette recherche par leur contribution au Fonds du CGIAR. La liste des donateurs du Fonds est consultable sur : <http://www.cgiar.org/about-us/our-funders/>

Tous les points de vue figurant dans cet ouvrage sont ceux des auteurs. Ils ne représentent pas forcément les points de vue du CIFOR, des responsables de la rédaction, des institutions respectives des auteurs, des soutiens financiers ou des relecteurs.

# Table des matières

<b>Liste des sigles</b>	<b>v</b>
<b>Glossaire</b>	<b>vi</b>
<b>Résumé</b>	<b>ix</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2 Objectifs de l'étude</b>	<b>3</b>
<b>3 Contexte de l'étude</b>	<b>4</b>
3.1 Tendances dans les forêts plantées : bilan à ce jour	4
3.2 Les investissements dans les forêts plantées	4
3.3 Responsabilité sociétale des entreprises	5
3.4 Investissement durable et responsable (IDR)	6
3.5 Stratégies de sélection et d'investissement dans le domaine de l'IDR	7
3.6 L'IDR dans les forêts plantées pour la production	8
<b>4 Outils et méthodes</b>	<b>10</b>
4.1 Description des IDR	10
4.2 Évaluation de la qualité des outils d'analyse IDR	11
<b>5 Résultats</b>	<b>12</b>
5.1 Les processus d'investissement dans les forêts plantées	12
5.2 Les outils d'analyse IDR pour le secteur des forêts plantées	13
5.3 L'évaluation de la qualité des outils d'analyse IDR	17
<b>6 Conclusions</b>	<b>24</b>
6.1 Quelles sont les grandes caractéristiques des investissements dans les forêts plantées ?	24
6.2 Quels sont les outils d'analyse IDR les plus répandus ?	24
6.3 Quels sont les thèmes abordés par les outils d'analyse IDR ?	25
6.4 Quels sont les outils d'analyse IDR qui tiennent le mieux compte des critères ESG liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance ?	26
6.5 Recommandations	26
<b>7 Bibliographie</b>	<b>28</b>
<b>Annexes</b>	<b>33</b>
1 Panorama historique des investissements dans les forêts plantées	33
2 Panorama historique des investissements durables et responsables	34
3 Stratégies d'investissement socialement responsable	35
4 Acteurs présents dans le secteur de l'IDR forestier	37
5 Variables descriptives des outils IDR	39
6 Sections, sous-sections et nombre de thèmes	44
7 Base de données des outils IDR	45
8 Description des outils IDR	55
9 Document de référence ESG	62

# Liste des figures et tableaux

## Figures

1. Objet de l'étude.	3
2. Les acteurs de l'investissement socialement responsable dans les forêts plantées	12
3. Spécificité des outils d'analyse IDR par type d'instrument. Le nombre de chartes éthiques est sous-estimé et ne représente qu'un échantillon de ce qui existe.	13
4. Structure de gouvernance des outils d'analyse IDR par type d'instrument.	14
5. Utilisateurs des outils d'analyse IDR par type d'instrument.	15
6. Nombre d'outils d'analyse IDR (avec indication de leur niveau de contrôle) utilisés par les acteurs.	16
7. Performance par type d'outil IDR en fonction de la fréquence des thèmes. En vert, la présence des thèmes est pondérée avec le niveau de contrôle.	21
8. Performance des outils IDR en fonction de la fréquence des thèmes. En vert, la présence du thème dans l'outil IDR est pondérée avec le niveau de contrôle correspondant.	23

## Tableaux

1. Comparaison des grilles de classification des stratégies IDR.	7
2. Valeur et croissance des stratégies IDR en Europe, 2011–2013.	8
3. Le rôle des investissements dans les forêts plantées dans le cadre des stratégies IDR.	9
4. Exemple de grille hiérarchique découpée en sections, sous-sections, thèmes et vérificateurs pour évaluer les outils d'analyse IDR et leurs critères ESG.	11
5. Les trois premiers thèmes de chaque section.	18
6. Les thèmes en haut du classement pour chaque section y compris le niveau de contrôle.	19
7. Les thèmes en fin de classement pour chaque section y compris le niveau de contrôle.	20
8. Outils d'analyse IDR les plus performants par type.	22

# Liste des sigles

APD	Aide publique au développement
ARES	Analyse des risques environnementaux et sociaux ( <i>ESRA en anglais</i> )
AUM	Actifs sous gestion
BEI	Banque européenne d'investissement
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
É.-U.	États-Unis d'Amérique
EFAMA	European Fund and Asset Management Association (c.-à-d. Association européenne pour la gestion de fonds et d'actifs)
ESG	Environnemental, social et gouvernance
FGHY	Fort rendement et croissance rapide ( <i>Fast Growing and High Yielding en anglais</i> )
FIR	Forum pour l'Investissement Responsable
FLEGT	Plan d'action de l'UE sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FPI (forêts exploitables)	Fonds de placement immobilier dans les forêts exploitables
FSC	Forest Stewardship Council
GSIA	Global Sustainable Investment Alliance ( <a href="http://www.gsi-alliance.org">www.gsi-alliance.org</a> )
IDE	Investissement direct à l'étranger
IDR	Investissement durable et responsable
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labelling
MDP	Mécanisme pour un développement propre
MOC	Mise en œuvre conjointe
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OI	Organisations internationales
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PEFC	Programme for Endorsement of Forest Certification Schemes
PSE	Paiements pour services environnementaux
RBV	Approche RBV du management des ressources (stratégie d'entreprise)
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière, et conservation, gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
SSIs	Sections, sous-sections et thèmes ( <i>Sections, Subsections and Issues en anglais</i> )
TIMOs	Organismes de gestion d'investissements forestiers ( <i>Timber Investment Management Organizations en anglais</i> )
TRI	Taux de rendement interne
USD	Dollar américain
VSS	Normes volontaires de durabilité ( <i>Voluntary Sustainability Standards en anglais</i> )
WRI	World Resources Institute

# Glossaire

Terme	Définition	Source
Critères liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance (critères ESG)	Enjeux/risques/facteurs/indicateurs extrafinanciers pris en compte dans le processus d'investissement pour analyser les dossiers.	Investopedia (2016)
Fonds d'investissement privé	Ce sont des investisseurs et des fonds qui investissent directement dans des entreprises privées ou procèdent au rachat d'entreprises cotées en bourse, ce qui met fin à leur cotation.	Investopedia (2016)
Forêts plantées	Les forêts plantées sont constituées au départ de plants et/ou de semis d'espèces indigènes ou introduites. La mise en place se fait soit par boisement sur des terres qui n'étaient pas classées comme forêts auparavant, ou bien par reboisement d'espaces déjà classés comme forêts, par exemple après un incendie, une tempête ou une coupe rase.	(FAO 2010)
Infrastructure IDR	Ce terme désigne l'éventail des organisations qui s'emploient particulièrement à promouvoir l'IDR et l'offre de services correspondante (p. ex. les organismes de normalisation et de labellisation, les organes de certification, les forums IDR, etc.)	auteurs
Investissement durable et responsable (IDR)	L'IDR est un terme générique qui recouvre n'importe quel type de processus d'investissement reliant les objectifs financiers d'un investisseur à des considérations d'ordre environnemental, social ou de gouvernance (ESG). L'IDR est l'une des démarches volontaires de promotion de la RSE.	EUROSIF (2012a)
Investisseurs institutionnels	Il s'agit d'investisseurs tels que les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les banques qui, disposant en général d'actifs considérables et d'une expérience des investissements, rassemblent des capitaux dans le but de les investir pour le compte de sociétés ou de particuliers. Cela comprend également les fonds communs de placement, les holdings, les sociétés de courtage et divers autres fonds. Les fondations, les fonds de dotation et les petits cabinets sont aussi très souvent regroupés dans cette catégorie.	Davis et Steil (2004)
Marché émergent	Toute zone où des mesures sont prises pour développer une économie forestière dans une optique de valorisation économique et qui peut potentiellement constituer un marché viable et significatif pour les produits forestiers.	Investopedia (2016)
Outils d'analyse IDR	Les outils d'analyse IDR sont un ensemble d'instruments répandus (normes, directives, chartes éthiques, etc.) qui permettent d'intégrer les critères ESG dans un processus d'investissement. On peut citer les programmes de certification forestière, les chartes éthiques et les grilles de notation des investissements.	auteurs
Petit investisseur	Le petit investisseur achète et vend des valeurs uniquement occasionnellement et dans des volumes souvent réduits. Dans cette catégorie entrent également les particuliers, les investisseurs privés et ceux qui achètent un très petit nombre d'actions.	Investopedia (2016)

(suite page suivante)



## Glossaire (suite)

Terme	Définition	Source
Responsabilité sociale des entreprises (RSE)	La RSE comprend une vaste gamme d'instruments réglementaires et volontaires, dont font partie les investissements durables et responsables. La RSE engage les entreprises qui, dans une démarche volontaire, sont soucieuses des questions environnementales et sociales dans leurs activités et leurs relations avec leurs collaborateurs, leurs clients, fournisseurs et partenaires. La RSE déborde maintenant du cadre de l'entreprise pour concerner aussi des organisations de tout type, sous la dénomination de responsabilité sociale et environnementale.	Commission européenne (2011)
Société d'investissement	Les sociétés d'investissement investissent les fonds que leur confient des investisseurs (p. ex. des investisseurs institutionnels comme les fonds de pension) dans des valeurs correspondant aux objectifs d'investissement indiqués par ceux-ci, en leur facturant des frais de gestion. Cette catégorie comprend aussi les gestionnaires d'investissement, les gestionnaires d'actifs, les sociétés de gestion d'actifs, les organismes de gestion d'investissements forestiers, les fonds de placement immobilier dans les forêts exploitables.	Investopedia (2016)

# Remerciements

Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier reçu dans le cadre du programme KnowFOR (Forestry Knowledge) de l'UKAID et du programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA). Les auteurs adressent leurs remerciements à Benjamin Singer, Sepul Barua et Steven Lawry pour les commentaires très utiles qu'ils nous ont transmis sur une version précédente de ce document.

# Résumé

Les investissements dans les forêts plantées à vocation industrielle ont connu une croissance exponentielle ces dernières années. En effet, alors que les actifs sous gestion étaient de 1 milliard d'USD en 1980, ils atteignent maintenant 70 à 80 milliards d'USD. S'ils ne visaient jusqu'ici presque exclusivement que l'exploitation du bois, les investisseurs s'intéressent maintenant de plus en plus aux produits et aux services comme les produits forestiers certifiés, les services écosystémiques et ceux qui concernent la bioénergie, entre autres. C'est ainsi que l'on retrouve des forêts plantées dans les portefeuilles d'investissement et ce, pour diverses raisons allant des retours sur investissements intéressants à des stratégies de diversification et d'atténuation des risques, lesquelles sont renforcées quand la décision d'investir s'appuie sur des indicateurs de gestion durable des forêts.

En même temps, la vive croissance des investissements dans les plantations forestières, notamment dans les tropiques, a suscité des controverses qui prennent de l'ampleur et ne doivent pas être négligées par les investisseurs. En particulier, cette croissance rapide des forêts plantées peut entraîner des conséquences néfastes, sociales et environnementales : érosion et dégradation des sols, perturbation du cycle de l'eau, parasites et maladies, conversion des forêts naturelles. Dans les forêts plantées pour la production, notamment en cas de monoculture intensive d'espèces exotiques, il peut en résulter un appauvrissement de la biodiversité ou bien une violation des droits des populations locales et autochtones. Ce sont les principales raisons pour lesquelles les sociétés d'investissement et les gestionnaires de fonds s'intéressent de plus en plus aux outils qui sont au service de l'investissement durable et responsable (IDR) comme les normes, les directives et les chartes éthiques qui leur permettent de s'assurer que les actifs constitués de

forêts plantées sont « sûrs » ou « sans risque » au regard des critères ESG, c'est-à-dire des critères liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance. Et en fait, on constate aujourd'hui que 30 % des actifs gérés par des professionnels le sont de manière « durable et responsable ».

Cependant, il n'existe encore pas de consensus autour d'un système de classification des outils de l'IDR dans le domaine des forêts plantées ; il est donc difficile d'apprécier la prise en compte des critères ESG par ces outils et leur capacité à susciter des impacts positifs. La présente étude a par conséquent deux objectifs : tout d'abord identifier, décrire et analyser les outils conçus pour promouvoir l'IDR dans les forêts plantées et ensuite, proposer un cadre pour évaluer ces instruments par rapport à leur capacité à prendre en compte les critères ESG appliqués aux investissements dans les forêts plantées, l'optique à plus long terme étant d'affiner ces outils IDR pour l'avenir.

Une analyse de 121 investissements dans des économies émergentes nous a permis d'identifier 339 organisations (c'est-à-dire des acteurs impliqués dans le processus IDR) et 50 outils IDR. La description, puis la classification des outils IDR ont été fondées sur plusieurs variables :

- type d'outil selon neuf catégories : indice boursier, charte éthique, norme de reporting, directive sur les investissements, référence de légalité, norme pour les investissements, grille de notation des investissements, politique d'investissement d'une banque, norme de gestion ;
- spécificité des outils, des généralistes à ceux qui concernent les forêts (y compris les forêts plantées) ou les forêts plantées uniquement ;
- gouvernance, selon qu'il s'agit du milieu économique, d'organisations internationales, d'ONG ou d'universités ;

- utilisateurs quand les outils sont appliqués au processus d'investissement, y compris les entreprises de transformation, les entreprises de plantation, les investisseurs, les sociétés d'investissement et les gestionnaires d'actifs ;
- niveau de contrôle réalisé par les outils IDR pour veiller au respect des critères ESG, de la vérification des premières étapes (p. ex. signature d'une déclaration d'intention, ou accord pour participer à des réseaux ou à des forums en vue de mieux prendre en compte les critères ESG dans les modèles économiques), à la conformité effective aux programmes de certification les plus exigeants.

Les résultats indiquent que les outils IDR les plus répandus à ce jour sont les normes de gestion (p. ex. la norme du Forest Stewardship Council, appelée programme de certification forestière FSC), les politiques d'investissement des banques (p. ex. la politique d'ABN AMRO en matière de forêts et de plantations forestières) et les grilles de notation des investissements (p. ex. RepRisk). Les outils d'analyse IDR portent en général sur un vaste éventail de secteurs et seuls quelques outils concernent spécifiquement les forêts plantées. Les organisations à vocation économique conçoivent et gèrent environ 60 % des outils IDR étudiés, suivis par les ONG (16 %) qui jouent depuis ces dernières années un rôle plus opportun dans le développement de normes de gestion.

La classification des 50 outils IDR fondée sur l'ensemble de variables susmentionné nous a permis de définir un document de référence concernant l'environnement, le domaine social et la gouvernance en vue d'évaluer la qualité de ces outils. D'après les résultats, les sujets les plus importants dans les outils IDR qui servent à évaluer la performance ESG de ces outils sont : la légalité des activités, les exigences liées à l'étude d'impact sur l'environnement, la certification par des tiers, la prise en compte des droits fonciers, les préjudices en termes de dégradation forestière, la communication des acteurs et l'existence de politiques liées au changement climatique.

En revanche, on a observé que des enjeux tels que la réduction de la pauvreté, un pourcentage minimum d'aires protégées et la prévention des empiètements sur la forêt n'étaient pas

adéquatement pris en compte ou surveillés par les outils IDR actuels. C'est un constat d'importance parce que ces sujets font peser un risque non négligeable sur les investissements s'ils ne sont pas surveillés ou contrôlés.

Il a été observé que les outils d'analyse IDR les plus performants sur un plan global parmi les 50 outils étudiés sont ceux du Forest Stewardship Council (FSC) et du Gold Standard : ils surveillent davantage d'enjeux et garantissent un contrôle de meilleure qualité par rapport à d'autres organismes (p. ex. une certification indépendante par un tiers). RepRisk, Certified B Corporation, la politique d'ABN AMRO en matière de forêts et de plantations forestières, le guide de l'investissement responsable du WWF, FairForest et l'indicateur FTSE4Good Index Series affichent aussi une très bonne performance.

Globalement, notre étude a permis de dégager le fait que très peu d'outils d'analyse IDR sont conçus de façon à prendre adéquatement en compte les enjeux sociaux et environnementaux qui sont propres aux forêts plantées. En fait, ces outils portent principalement sur des questions relatives à l'évaluation de la gestion des forêts naturelles plutôt que celle des forêts plantées (p. ex. ils évaluent des éléments liés à l'exploitation illégale et aux forêts à haute valeur de conservation qui ne sont que partiellement pertinents pour les plantations).

Il s'agit d'un inconvénient de taille des outils d'analyse IDR dont on dispose actuellement et nous recommandons donc l'élaboration d'instruments spécialement conçus pour les plantations de production. Pour les professionnels, les décideurs et les populations locales, il est en effet important que les forêts plantées soient évaluées à l'aide d'outils d'analyse IDR spécifiques, ou au moins en tenant compte de la situation particulière des forêts plantées si l'on a recours à des outils IDR généralistes. Il est en particulier indispensable que les futurs outils d'analyse IDR soient optimisés pour tenir compte de façon adéquate, et surveiller vraiment de près des éléments essentiels tels que l'amélioration des moyens de subsistance et la prévention comme la gestion des conflits et des empiètements sur la forêt.

# 1 Introduction

La superficie des forêts plantées est en augmentation dans le monde. Selon la FAO (2010), depuis 1990, les forêts plantées s'accroissent de 4,3 millions ha/an surtout dans les pays tropicaux et subtropicaux d'Asie et d'Amérique du Sud. Les forêts plantées correspondent à 7 % de la superficie des forêts de la planète et couvrent une surface de 264 millions ha.

Aujourd'hui, 30 % de la production industrielle de bois rond proviennent de ces forêts plantées (Jürgensen *et al.* 2014). S'agissant de production, il est prévu que les forêts plantées dépassent les forêts naturelles et fournissent même 75 à 100 % de la production de bois industriel d'ici 2050 (Sohngen *et al.* 1999 ; Evans et Turnbull 2004 ; Carle et Holmgren 2008). Warman (2013) décrit de manière convaincante comment le pic de production des forêts naturelles a eu lieu en 1989 dans le monde entier.

L'expansion des forêts plantées est traditionnellement reliée à la demande de fibres de bois et de biomasse pour répondre aux besoins énergétiques, mais maintenant, on compte aussi sur ces forêts pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, dans le cadre par exemple du mécanisme pour un développement propre (MDP) et des programmes REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) (Scheyvens et Lopez-Casero 2009 ; Hamilton *et al.* 2010 ; Stanton *et al.* 2010). Dans le contexte du déclin relatif de la production de bois issue des forêts naturelles et de l'expansion des domaines de forêts plantées, les gestionnaires de ces domaines pourraient être salués, car ils œuvrent en faveur de la conservation des forêts (Pirard *et al.* 2016).

Les forêts plantées sont de plus en plus considérées comme source de produits et de services forestiers, susceptibles de présenter également des avantages

environnementaux, sociaux et économiques (Boyle *et al.* 1999 ; Carle et Holmgren 2008 ; Bull *et al.* 2006 ; PNUE 2009). Cependant, les nuisances d'ordre social et environnemental provoquées par les forêts plantées ne sont pas sans poser de sérieux soucis : perturbation du cycle de l'eau, érosion et dégradation des sols, destruction de la biodiversité, parasites et maladies, conversion des forêts naturelles et injustices à l'encontre des communautés locales et autochtones) (Morrison et Bass 1992 ; Cossalter et Pye-Smith 2003 ; Bowyer *et al.* 2005 ; Van Bodegom *et al.* 2008 ; Lawson *et al.* 2014).

Les préoccupations relatives aux impacts négatifs des forêts plantées sont loin d'être négligeables pour les raisons suivantes :

- les petits investisseurs cherchent à accroître leur part de marché et sont moins susceptibles que les investisseurs institutionnels de se soucier des conséquences sociales et environnementales de leurs décisions (Simula 2008) ;
- les forêts plantées s'étendent surtout dans des pays, souvent tropicaux et subtropicaux, caractérisés par une certaine fragilité sociale et par une application plutôt peu rigoureuse de la loi comparativement aux zones conventionnelles d'investissement, comme les États-Unis (Voegtlin *et al.* 2011 ; Zhang, Toppinen et Uusivuori 2014) ;
- les forêts plantées pour la production seront considérées prioritaires par rapport aux forêts de protection, ce qui augmentera les risques sociaux et environnementaux.

Des ressources considérables sont nécessaires pour créer des forêts plantées ; l'investissement de départ y est crucial pour leur développement et détermine en grande partie la qualité de leur conception et leur bon fonctionnement. La question de l'investissement est par conséquent décisive et mérite qu'on y réfléchisse de manière

approfondie. Actuellement, 70 à 80 milliards d'USD sont investis dans les forêts exploitables<sup>1</sup> du monde entier, dont 70 % seulement aux États-Unis (Nicklin et Cornwell 2012).

Les sociétés et les fonds d'investissement qui souhaitent investir dans les forêts exploitables, et en particulier dans les forêts plantées pour la production, se tournent de plus en plus vers des stratégies d'« investissement socialement responsable » (IDR) (EUROSIF 2010 ; CEE-ONU/FAO 2014). Par exemple, les investisseurs peuvent décider d'investir uniquement dans les plantations forestières dont le gestionnaire adopte et met en œuvre des mesures destinées à limiter les conflits avec la population locale. Pour mettre en œuvre cette stratégie de sélection, les sociétés et les

fonds d'investissement ont besoin de s'appuyer sur des normes, des directives, des codes de conduite, chartes éthiques ou autres référentiels (c'est ce que nous nommons ici les outils d'analyse IDR). Il existe de nombreux outils d'analyse IDR qui peuvent être différents dans leur forme et leurs objectifs. De plus en plus cependant, ils visent à la prise en compte adéquate, dans le processus d'investissement, d'un ensemble défini de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour employer un jargon technique, les sociétés d'investissement et les gestionnaires de fonds adoptent des stratégies IDR en recourant à l'utilisation d'outils d'analyse IDR pour garantir que leurs investissements n'entraînent pas de préjudice en termes d'impacts ESG.

---

<sup>1</sup> Quand on parle de forêts exploitables, il peut s'agir de forêts naturelles ou plantées.

# 2 Objectifs de l'étude

Le concept de l'investissement socialement responsable (ISR) est en train d'évoluer, car de nouveaux prestataires de services financiers développent des méthodes et des démarches qui intègrent les critères ESG dans leurs scénarios habituels. Le marché des investissements responsables est en effet passé de 13 300 milliards d'USD en 2012 à 21 400 milliards d'USD en 2014, pour représenter aujourd'hui plus de 30 % des encours gérés par des professionnels au niveau mondial (GSIA 2014). Les organismes institutionnels comme les petits investisseurs font preuve d'un grand intérêt pour les investissements « socialement responsables », « verts », « durables » ou « éthiques », sous l'influence, semble-t-il, des médias et sous la pression de la société. Dans certains cas, un comportement responsable sur les plans social et environnemental est adopté suite à d'engagements pris par les actionnaires et les dirigeants, habituellement de manière volontaire, dans l'optique de réduire les risques et d'augmenter l'efficacité de leurs stratégies de marketing.

L'adoption de diverses normes, lignes directrices ou autres directives (qui constituent des outils d'analyse ISR) est en augmentation constante depuis plusieurs décennies, les entreprises et organisations ayant la volonté de prouver que leurs investissements sont « éthiques », « verts », etc. (EUROSIF 2014). Toutefois, cet accroissement des investissements annoncés comme « responsables » par les organismes qui les proposent ou le recours à divers outils d'analyse ISR ne s'accompagne pas pour autant d'un système de classification de ces instruments admis par tous. Dans ces conditions, il est très difficile pour les sociétés d'investissement, les fonds et même les actionnaires de comprendre réellement comment leurs capitaux peuvent faire progresser la situation sociale et avoir un effet positif sur l'environnement.

Pour les investisseurs qui doivent prendre des décisions et les gestionnaires d'actifs, il est compliqué de comprendre les différences qui

existent entre les divers produits financiers disponibles. Au niveau national, les marchés peuvent nécessiter des stratégies différentes en fonction des préférences des investisseurs locaux, avec des démarches et des produits différents également pour guider les investissements (Sievänen *et al.* 2012).

Ainsi, à partir du constat de l'intérêt grandissant pour les investissements dans les forêts plantées, surtout dans les pays tropicaux, cette étude poursuit les deux objectifs suivants :

- décrire les outils qui existent pour analyser les investissements socialement responsables dans les forêts plantées des marchés émergents et identifier leurs principales caractéristiques. Cela a débouché sur une étude des outils d'analyse ISR les plus répandus.
- évaluer la performance des outils d'analyse ISR en fonction du nombre de critères ESG considérés, c'est-à-dire les critères extrafinanciers, liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance, ainsi que les indicateurs de risque pris en compte dans le processus d'investissement.

Notre champ d'observation et nos objectifs sont représentés à la figure 1.

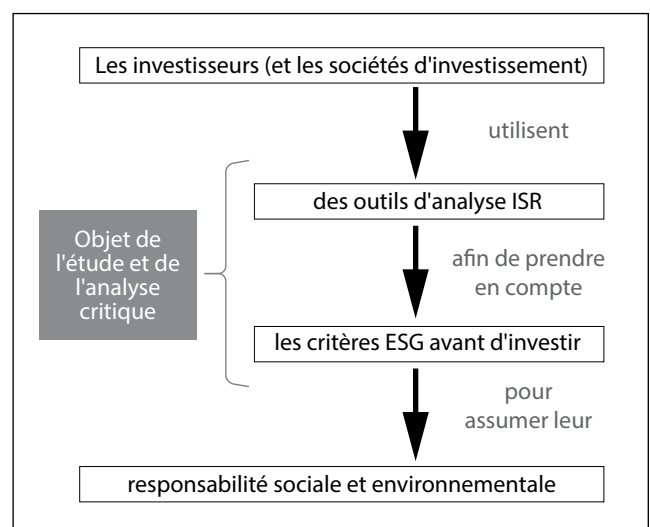


Figure 1. Objet de l'étude.

# 3 Contexte de l'étude

## 3.1 Tendances dans les forêts plantées : bilan à ce jour

Cette étude s'intéresse particulièrement aux forêts plantées pour la production, où les investissements sont considérables. Ces forêts plantées produisent soit des produits forestiers non ligneux (caoutchouc), soit du bois, soit les deux. Les plantations à croissance rapide et fort rendement couvrent une superficie de 54,3 millions ha dans le monde, sans compter les plantations d'hévéas et les forêts plantées pour le bois de chauffage non industriel (Indufor 2012). Les États-Unis, la Chine et le Brésil sont les pays qui présentent les plus vastes superficies de forêts plantées, chacun ayant plus de 5 millions ha de plantations à croissance rapide et fort rendement. Les forêts plantées pour la production font l'objet d'une gestion intensive afin de générer un retour sur investissement élevé, et il ne s'agit habituellement par conséquent que d'une monoculture d'espèces exotiques (p. ex. *Pinus* spp. et *Eucalyptus* spp.). Cependant, elles ont aussi un impact environnemental supérieur à celui des forêts plantées dans un but de protection.

Dans de nombreux pays en développement ou émergents, la croissance de la production et des exportations des produits dérivés du bois ces dernières années a été possible grâce à la matière première issue des plantations (FAO 2014).

## 3.2 Les investissements dans les forêts plantées

Les investissements dans les forêts exploitables ont commencé aux États-Unis au début des années 1980, en lien avec la croissance significative du domaine forestier planté appartenant aux investisseurs institutionnels (Rinehart 2010). En effet, les forêts plantées, qui appartenaient à des

investisseurs stratégiques (sociétés d'exploitation forestière, des secteurs de l'énergie et des mines ainsi que négociants de produits de base hors métaux et propriétaires fonciers locaux) sont passées dans le giron d'investisseurs institutionnels. Ce phénomène a fait s'envoler le nombre de fonds de placement immobilier dans les forêts exploitables et d'organismes de gestion d'investissements forestiers. Les années 1990 ont vu une forte progression du nombre d'organismes de gestion d'investissements forestiers et du volume des encours qu'ils géraient aux États-Unis qui est passé de 1 milliard USD à 10-12 milliards USD (Zinkhan *et al.* 1992). Au début des années 2000, les organismes de gestion d'investissements forestiers ont fait leur apparition sur les marchés émergents (p. ex. au Brésil), où les actifs forestiers présentent des profils de risque/rendement plus intéressants. En Amérique du Sud et en Asie, la superficie des forêts plantées s'est accrue en raison de conditions biophysiques propices, de faibles coûts de production, de la proximité des marchés émergents et d'un niveau de risque acceptable. La hausse du prix des terrains sur les marchés émergents peut être considérée comme un indicateur de cette croissance.

Aujourd'hui, 50 à 70 % des investissements dans les forêts exploitables s'observent toujours aux États-Unis (Asen *et al.* 2012). Plus de 1 000 organisations (p. ex. propriétaires de forêts plantées, investisseurs et gestionnaires) sont impliquées dans le processus d'investissement (Indufor 2012). Certes, les forêts plantées ne représentent habituellement pas plus de 2 à 3 % du portefeuille d'investissement des investisseurs institutionnels (Staub-Bisang 2011), mais ce secteur joue un rôle important dans l'équilibre de l'ensemble des risques supportés par de nombreux fonds d'investissement.



Aujourd'hui, ce sont environ 70 à 80 milliards USD qui sont investis dans les forêts plantées, alors qu'en 1980 il s'agissait de moins de 1 milliard USD (FAO 2012 et Annexe 1). Si les investisseurs institutionnels ont eu un rôle dominant par le passé dans l'expansion des forêts plantées dans les tropiques, la concurrence est maintenant plus vive avec l'arrivée sur le marché des petits investisseurs (Laaksonen-Craig 2004). La principale raison pour investir dans les forêts plantées est la production de bois, mais la fourniture de certains services écosystémiques, comme les crédits carbone, entre aussi en ligne de compte depuis ces dernières années. De nombreuses études ont montré les multiples avantages que présente l'introduction des forêts plantées dans les portefeuilles d'investissement. Parmi ces avantages (HTRG 2003 ; Lausti 2004 ; Scholtens et Spierdijk 2008 ; Lutz 2009 ; Toppinen et Zhang 2010 ; Fu 2012), on peut citer :

- une faible corrélation avec d'autres catégories d'actifs, le retour sur investissement dans les forêts plantées n'étant pas corrélé avec les retours des autres actifs financiers (comme les placements en actions, les titres à revenu fixe et l'investissement immobilier professionnel), ce qui permet de diminuer les risques sur l'ensemble d'un portefeuille d'investissement ;
- un couple rendement-risque compétitif, car cela fait longtemps que les investissements dans les plantations offrent en moyenne un retour sur investissement attractif, lié à leur volatilité, surtout dans les pays émergents ;
- la couverture du risque d'inflation, car les forêts plantées en sont protégées, étant donné que leur taux de retour sur investissement en valeur réelle est positivement corrélé avec l'inflation<sup>2</sup> ;
- une crédibilité sur les plans écologique et social – les risques d'investissement peuvent diminuer de plus en plus, tandis que la valeur de la marque et sa réputation sont susceptibles de se renforcer grâce à la certification et que les outils d'analyse IDR sont aptes à apporter la preuve de la gestion durable des forêts.

### 3.3 Responsabilité sociétale des entreprises

Le concept de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) a été défini pour la première fois dans des études scientifiques dans les années 1980 (Carroll 1999). Mis à part son nom et sa visée sociale à l'origine, la RSE est aujourd'hui de plus en plus adossée au thème de la durabilité, qui recouvre la gouvernance, comme les aspects environnementaux et financiers (Vidal et Kozak 2008).

Dans le secteur forestier, les instruments de RSE ont fait leur apparition au début des années 1990 (Cashore 2002) sous l'influence de i) l'échec des politiques (instruments de prescription) pour promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ; ii) le rôle croissant de la société civile dans les prises de décision, qui ne relèvent alors plus de « l'État » mais de la « gouvernance » ; iii) l'internationalisation des entreprises, et la délocalisation de leurs activités vers des pays moins développés où l'application de la loi est peu rigoureuse et la situation sociale fragile (Heal 2008 ; Voegtlin *et al.* 2011 ; Zhang *et al.* 2014) ; iv) les difficultés croissantes des États pour réguler et surveiller les multinationales et les marchés financiers ; et enfin v) le désengagement de l'État avec le transfert des décisions environnementales et sociales qui lui incombaient vers le monde de l'entreprise (Heal 2008).

D'après la littérature existante (Jenkins et Smith 1999 ; Kurucz *et al.* 2008 ; Vidal et Kozak 2008 ; KPMG 2011a), les principales raisons pour lesquelles les entreprises adoptent une démarche RSE sont : i) d'accroître la transparence et de minimiser les risques qui menacent leur réputation ; ii) de réduire les coûts inhérents aux procès, aux campagnes de boycott, etc. ; iii) de gagner en compétitivité (p. ex. d'éviter de perdre des parts de marché, de pénétrer de nouveaux marchés et d'augmenter leur prix) ; iv) de conforter leur réputation et leur légitimité ; v) de conjuguer les intérêts des parties intéressées avec le but de créer une synergie « gagnant-gagnant ».

2 Les produits dérivés du bois sont utilisés dans un large éventail de secteurs (papier, énergie, construction, etc.), ce qui fait que les investissements dans les forêts plantées sont normalement protégés de l'inflation.

### 3.4 Investissement durable et responsable (IDR)

L'investissement durable et responsable (IDR) découle du concept de finance éthique qui a vu le jour au départ dans des milieux religieux (Kinder et Domini 1998 ; Louche *et al.* 2012). Dans les années 1930, des milieux religieux aux États-Unis ont commencé à exclure les investissements dans l'alcool et le tabac pour financer à la place des actions en faveur des pauvres (Annexe 2). Ces dernières décennies, l'IDR a connu une spectaculaire croissance qui s'est encore accélérée sous l'influence de la crise financière de 2007–2008 (Becchetti et Fucito 1999 ; Turcotte et M'Zali 2004 ; KPMG 2011 ; Richardson 2013 ; Benn *et al.* 2014 ; EUROSIF 2014 ; Scholtens 2014).

Il a été annoncé que l'IDR représente 13 600 milliards USD (GSIA 2012), soit une estimation de 21,8 % de l'ensemble des actifs sous gestion (AUM). Actuellement, l'Europe est de loin le marché IDR le plus important et constitue, avec les États-Unis et le Canada, 96 % des encours (KPMG 2013). Les investisseurs institutionnels tirent la demande d'IDR, en représentant 94 % du marché européen (EUROSIF 2014). Les institutionnels comme les petits investisseurs arrivent de plus en plus sur le marché de l'IDR, avec un taux de croissance annuel de plus de 10 % (Allianz 2010 ; VIGEO 2012 ; EUROSIF 2014). En Europe en 2013, les produits financiers les plus répandus en matière d'IDR étaient les actions (50 %) puis les obligations (40 %) (EUROSIF 2014). La demande d'IDR est surtout stimulée par les consommateurs, puis reprise par les investisseurs institutionnels motivés par le risque qui pèse sur leur réputation (Allianz 2010 ; EUROSIF 2014). En même temps, un nombre grandissant de particuliers fortunés (les grosses fortunes), traditionnellement très prudents, se lancent aussi sur le marché de l'IDR (EUROSIF 2012b).

Si les stratégies traditionnelles de sélection excluaient la pornographie et les armes, l'arrivée des classements et des mesures a diversifié les stratégies IDR, favorisant une approche plus générale destinée à transformer le comportement des entreprises (Dillenburger *et al.* 2003).

Malgré le fondement théorique sérieux de l'hypothèse qui veut que « plus c'est responsable, plus la rentabilité est élevée » et malgré certaines études empiriques qui révèlent une corrélation positive entre responsabilité et performance financière (Feldman *et al.* 1997 ; Loucks *et al.* 2004 ; PNUE et Mercer 2007 ; Bouslah *et al.* 2010), la plupart des travaux concordent : il n'existe pas de différence statistique entre la performance financière des fonds d'investissement conventionnels et celle des fonds d'investissement responsables (Hamilton *et al.* 1993 ; Hoepner et McMillan 2009 ; Leite et Cortez 2014 ; Scholtens 2014).

Cependant, plusieurs études (Figge 2001 ; Hoepner et McMillan 2009 ; Cortez *et al.* 2012 ; Leite et Cortez 2014 ; Scholtens 2014) signalent que l'absence de corrélation positive entre responsabilité et rentabilité peut s'expliquer par des arguments méthodologiques comme ceux-ci :

- L'IDR n'est pas un concept simple et ses applications sont hétérogènes. Il est possible d'appliquer différentes stratégies IDR qui sont susceptibles d'entraîner des retours sur investissement différents.
- Une définition claire de l'IDR fait défaut, sa limite supérieure se confondant avec les placements philanthropiques et sa limite inférieure avec les investissements conventionnels.
- L'actuel processus d'internationalisation des fonds d'investissement pourrait permettre à moyen terme une meilleure diversification des portefeuilles grâce à l'IDR. S'il est en fait plus facile aujourd'hui de trouver des investissements conventionnels plutôt que de l'IDR dans les économies émergentes, cette tendance est susceptible d'évoluer à l'avenir.
- La performance financière des fonds IDR peut bénéficier à moyen terme de la prise en compte des risques liés au changement climatique.

Avec un nombre croissant d'outils au service de la demande d'IDR (p. ex. normes, directives, chartes éthiques), une grille de classification claire est désormais nécessaire afin de mieux explorer les synergies potentielles entre responsabilité et rentabilité.

### 3.5 Stratégies de sélection et d'investissement dans le domaine de l'IDR

Sur la planète, de nombreuses initiatives différentes et des forums IDR œuvrent pour la prise en compte dans la finance conventionnelle des critères ESG, liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance, ce qui génère une certaine confusion autour de la définition de l'IDR (Scholtens 2014). Dans le cadre de cette étude, la définition de l'IDR retenue est celle-ci : « tout type de processus d'investissement qui associe les objectifs financiers des investisseurs à leurs préoccupations en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) » (EUROSIF 2012a, 8). Le choix de la définition d'EUROSIF (2012a) est motivé par le fait que le marché IDR en Europe est le plus conséquent et qu'EUROSIF publie une analyse toujours à jour des tendances du marché concernant les stratégies IDR.

Par ailleurs, différents organismes adoptent chacun leur stratégie ou leurs critères de définition de l'IDR qui leur permettent de sélectionner ou d'exclure des dossiers des portefeuilles d'investissement. Cinq organismes

au moins ont établi des catégories de stratégies IDR (Tableau 1) : European Fund and Asset Management Association (EFAMA), EUROSIF, l'initiative PRI (principes pour l'investissement responsable) des Nations Unies, Global Sustainable Investment Alliance (GSIA) et l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'investissement (ALFI).

Ces cinq grilles de classification semblent cohérentes et déterminent au total sept stratégies IDR. GSIA et EUROSIF se basent sur des catégories presque identiques. ALFI donne la priorité à l'élément ESG dans le processus d'investissement. Cette méthode répartit les investissements durables et responsables en ESG intersectoriel, ESG environnement, ESG social, ESG gouvernance et éthique intersectorielle. La classification PRI ne comporte pas d'investissement d'impact. L'EFAMA sépare les stratégies IDR en deux groupes. Le premier repose sur la sélection et s'articule autour des catégories suivantes : exclusion, Best in class, démarche thématique et sélection par rapport aux normes. Le second groupe s'appuie sur une participation active et prévoit l'engagement et le vote.

**Tableau 1. Comparaison des grilles de classification des stratégies IDR.**

EUROSIF	GSIA	PRI	EFAMA	ALFI
Exclusion	Sélection ESG négative	Sélection ESG négative/exclusion	• Sélection	Sélection négative et éthique
Sélection par rapport aux normes	Sélection par rapport aux normes	Sélection par rapport aux normes	• Sélection négative ou exclusion	Sélection négative et éthique
Sélection Best in class	Sélection ESG positive et Best in class	Sélection ESG positive et Best in class	• Sélection par rapport aux normes	Sélection positive
Par thèmes de développement durable	Par thèmes de développement durable	Investissements selon thèmes ESG	• Best in class	ESG Social et environnement
Intégration des critères ESG	Intégration des critères ESG	Intégration des critères ESG	• Investissements thématiques	ESG intersectoriel
Engagement et vote	Engagement de l'entreprise et engagement actionnarial	Engagement (trois types)	-	Gouvernance ESG
Investissement d'impact	Investissement d'impact/dans les communautés	-	Engagement (Vote)	Impact social, fonds pour la microfinance

Source : adapté d'EUROSIF (2012a, 2014) et KPMG (2013).

Pour les besoins de cette étude, la grille de classification d'EUROSIF a eu notre préférence, car elle reflète mieux les approches de toutes les grilles de classification et est très répandue en Europe, qui est le marché de l'IDR le plus important au niveau mondial. EUROSIF (2012a) définit sept stratégies IDR (une analyse détaillée de celles-ci figure à l'annexe 3) :

1. L'exclusion est une méthode par laquelle sont exclus du portefeuille des investissements ou des catégories d'investissements spécifiques (p. ex. des entreprises, des secteurs ou des pays entiers). L'exclusion fait partie des stratégies les plus anciennes et les plus répandues. Elle se fonde sur la sélection négative.
2. L'intégration de critères ESG est la prise en compte clairement affichée par les gestionnaires d'actifs des risques et opportunités ESG dans l'analyse financière traditionnelle et les décisions d'investissement à partir d'un processus systématique et de sources documentaires appropriées.
3. La sélection par rapport aux normes permet d'évaluer les investissements selon leur conformité par rapport aux normes et référentiels internationaux.
4. L'engagement et le vote sont fondés sur la mobilisation et l'adhésion par l'exercice d'un droit de vote attaché aux actions détenues, en faveur d'objectifs ESG. Il s'agit d'un processus à long terme où l'on cherche à transformer les comportements ou à communiquer davantage.
5. Best in class est une méthode qui permet, grâce aux critères ESG, de sélectionner ou de pondérer les investissements les mieux notés ou les plus performants au sein de leur catégorie ou secteur d'activité.
6. La sélection thématique permet d'investir dans des thèmes ou des actifs liés à la mise en œuvre de mesures de développement durable. Les fonds thématiques privilégient des critères particuliers ou divers critères relatifs à la durabilité environnementale ou sociale ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures qui favorisent une bonne gouvernance.
7. L'investissement d'impact désigne un type d'investissement dans les entreprises, les organisations et les fonds dans l'intention de générer des impacts sociaux et environnementaux parallèlement au rendement attendu. L'investissement d'impact peut s'effectuer sur les marchés développés comme émergents et vise une gamme de

rendement allant d'un rendement inférieur au prix du marché au taux du marché, en fonction des cas.

Souvent, plusieurs stratégies sont appliquées conjointement et, dans ces conditions, il n'est pas aisé de répartir les investissements actuels dans des catégories nettes et précises. Malgré ce bémol, il est cependant évident que toutes ces stratégies affichent un taux de croissance élevé (Tableau 2).

**Tableau 2. Valeur et croissance des stratégies IDR en Europe, 2011–2013.**

Stratégies IDR	Valeur (en millions €)		TCAC <sup>a</sup>
	2011	2013	
Exclusions	3 584 498	6 853 954	+38,3 %
Intégration des critères ESG	3 164 066	5 232 120	+28,6 %
Sélection par rapport aux normes	2 132 394	3 633 794	+30,5 %
Engagement et vote	1 762 687	3 275 930	+36,3 %
Best in class	283 081	353 555	+11,8 %
Par thèmes de développement durable	48 046	58 961	+10,8 %
Investissement d'impact	8 750	20 269	+52,2 %

a taux de croissance annuel composé

Source : (EUROSIF 2014).

### 3.6 L'IDR dans les forêts plantées pour la production

Bien que le nombre des outils d'analyse IDR et des investissements dans les forêts plantées pour la production soit en augmentation (EUROSIF 2010), peu d'études se sont penchées sur les liens qui existent entre les deux. La stratégie la plus adoptée en matière d'investissements dans les forêts plantées est une stratégie thématique (EFAMA 2014 et EUROSIF 2014), c'est-à-dire une stratégie qui recherche les placements privilégiant des thèmes particuliers ou divers thèmes relatifs à la durabilité environnementale ou sociale ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures qui favorisent une bonne gouvernance dans le secteur forestier. 31 fonds forestiers ont été enregistrés en 2012, correspondant à 3,1 milliards EUR d'encours (KPMG 2013). Les fonds d'investissement forestier

peuvent aussi appliquer d'autres stratégies, comme l'investissement d'impact, l'intégration des critères ESG et Best in class (Tableau 3).

Des initiatives en cours telles que l'International Social and Environmental Accreditation and Labelling (ISEAL) Alliance pour la définition d'indicateurs pertinents, le Committee on

Sustainability Assessment pour les mesures d'impact, et la base de données du Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) avec le projet Standards Map, pourraient collectivement permettre d'approfondir les connaissances sur les méthodologies et les indicateurs relatifs aux mesures d'impact (ITC 2011).

**Tableau 3. Le rôle des investissements dans les forêts plantées dans le cadre des stratégies IDR.**

Stratégie	Fonctionnement	Applicabilité aux forêts plantées <sup>a</sup>	Exemple
<b>Par thèmes de développement durable</b>	Transition vers une production et une consommation plus durables	<b>ÉLEVÉE</b> : fonds forestiers spécialisés. Fonds climatiques aussi	Des forêts non certifiées aux forêts certifiées
<b>Intégration des critères ESG</b>	Prise en compte dans l'analyse financière des risques et opportunités ESG	<b>MOYENNE</b> : recours à la prudence nécessaire. Nécessite une mission sur le terrain	Prise en compte des risques en s'appuyant sur le projet Forest Footprint Disclosure. Utilisation de la certification FSC comme cadre de gestion des risques
<b>Investissement d'impact</b>	Création d'impacts sociaux et environnementaux mesurables (p. ex. progrès de la gestion forestière dans les pays en développement, REDD+, MDP et projets de mise en œuvre conjointe)	<b>MOYENNE</b> : l'avantage présenté est le niveau poussé de mesure de durabilité dans le secteur forestier (p. ex. certification de la gestion forestière). Aussi lié au changement climatique	En général de petits projets sous forme de programmes de microfinance. Initiatives telles que Impact Reporting and Investment Standards (IRIS) ou Global Impact Investing Rating Systems (GIIRS)
<b>Best in class</b>	Sélection des entreprises ESG les mieux notées dans un secteur pour compléter un portefeuille	<b>MOYENNE</b> : pour les grandes sociétés de pâte à papier et de papier cotées en bourse	Vérification des entreprises de pâte à papier et de papier les plus performantes grâce aux grilles de notation
<b>Exclusion</b>	Suppression d'entreprises ou de secteurs d'un portefeuille	<b>FAIBLE</b> : habituellement appliquée au niveau d'un secteur, concerne surtout des sujets controversés (armes, tabac, jeux d'argent, nucléaire, etc.). Plus probablement appliquée à la gestion et à la conservation des forêts naturelles	Supprimer le secteur bois-forêt du portefeuille en raison du problème de la conversion des forêts primaires. Peut être utilisée pour les forêts plantées en OGM ou en espèces exotiques
<b>Sélection par rapport aux normes</b>	Sélection des entreprises à l'aide des normes et référentiels internationaux	<b>FAIBLE</b> : normes internationales visant surtout les forêts naturelles. Possibilité d'application avec le FLEGT. Les standards volontaires n'en font pas encore partie.	A pour référence le Pacte mondial des Nations Unies et toute entreprise se livrant à la corruption est exclue du portefeuille
<b>Engagement et vote</b>	Influence sur les autres actionnaires pour que les décisions soient prises en fonction de critères ESG	<b>FAIBLE</b> : l'engagement se fait par les conseils d'administration des fonds forestiers	Accroître la transparence de la rémunération des fonds

<sup>a</sup> Le niveau d'applicabilité indique la facilité d'application de la stratégie IDR aux investissements dans les forêts plantées. Élevée : déjà appliquée, moyenne : possibilité d'application, faible : rarement applicable.

# 4 Outils et méthodes

## 4.1 Description des IDR

Au total, 121 investissements dans les forêts plantées et 339 organisations<sup>3</sup> recourant aux outils d'analyse IDR dans les économies émergentes ont été inventoriés et analysés. Ces investissements et organisations ont été trouvés grâce à la recherche sur internet, à des entretiens avec les principaux acteurs et en participant à des congrès. En suivant un processus d'investissement (c.-à-d. en étudiant l'enchaînement des actions effectuées pour i) comprendre les risques, ii) choisir le portefeuille et iii) évaluer la performance à partir des préférences des investisseurs), notre étude tente de classer en trois groupes les organisations qui réalisent des investissements dans les forêts plantées (Annexe 4) :

- **Acteurs habituels du marché** : organisations qui réalisent des investissements dans les forêts plantées soit de façon conventionnelle soit en suivant des stratégies IDR spécialisées ; ces organisations ont plus (p. ex. les organismes de gestion d'investissements forestiers et les entreprises qui exploitent les forêts plantées) ou moins (p. ex. Banque européenne d'investissement) de liens avec le secteur forestier.
- **Acteurs qui gèrent l'infrastructure IDR** : organisations qui s'emploient particulièrement à promouvoir l'IDR et l'offre de services correspondante (p. ex. les organismes de normalisation et de labellisation, les organes de certification, les forums, etc.).
- **Organisations internationales, ONG et société civile** : surtout des réseaux, des ONG, des associations et organismes intergouvernementaux qui s'intéressent aux investissements dans les forêts plantées, mais sans participer directement au processus d'investissement ou à la fourniture de services liés à l'IDR.

Les outils employés par ces trois groupes ont été identifiés grâce à une analyse de la littérature, aux annuaires relatifs aux investissements et à

l'infrastructure IDR, aux sites internet des acteurs de l'IDR, aux rapports sociaux et environnementaux et, enfin, par des entretiens directs par téléphone ou lors de congrès. Les outils d'analyse IDR admis dans le cadre de cette enquête devaient répondre à deux besoins :

- être applicables aux forêts plantées (les outils uniquement applicables aux forêts naturelles étaient donc exclus) ;
- être déjà appliqués dans au moins un projet d'investissement en cours dans les forêts plantées (par exemple, les directives de la FAO pour la gestion responsable des forêts plantées, ou Voluntary Guidelines for the Responsible Management of Planted Forests, n'ont pas été retenues dans cette étude parce qu'elles ne sont pas employées pour les investissements considérés).

Comme on l'a déjà indiqué, il n'existe pas de grille qui soit communément admise pour la classification des outils d'analyse IDR. Lammerts Van Bueren et Blom (1997) et par la suite Holvoet et Muys (2004) ont posé les fondements d'une classification, lesquels ont été perfectionnés ensuite par Masiero et Secco (2013) et sont décrits par les variables suivantes (se reporter à l'annexe 5 qui présente des informations supplémentaires sur la méthodologie de classification des outils d'analyse IDR) :

- **Type** : quel type d'outil (p. ex. politique d'investissement d'une banque, charte éthique, etc.) ?
- **Spécificité** : s'agit-il d'un outil spécifique aux forêts ou est-il généraliste ?
- **Gouvernance** : quel type d'organisation a conçu et gère cet outil ?
- **Étape du processus d'investissement** : qui utilise l'outil (p. ex. un investisseur, une entreprise de plantation, etc.) ?
- **Niveau de contrôle** : comment s'effectue le contrôle de la mise en œuvre de l'instrument ?
- **Première présentation au public** : Quand l'outil d'analyse IDR a-t-il été présenté au public pour la première fois ?
- **Origine géographique** : où l'outil a-t-il été conçu ?

<sup>3</sup> Pour les besoins de l'étude, une organisation désigne un acteur impliqué dans un processus d'investissement socialement responsable.



- **Application géographique** : où l'outil est-il appliqué ou applicable ?
- **Coordination avec d'autres outils** : dans quelle mesure y a-t-il coordination ou une référence croisée avec d'autres outils ?
- **Part de marché** : dans quelles zones l'outil est-il utilisé et/ou quel est le nombre d'entreprises qui s'en servent ?

## 4.2 Évaluation de la qualité des outils d'analyse IDR

Après l'identification et la caractérisation des outils IDR à l'aide des variables mentionnées, une évaluation de la qualité de la méthode de sélection des critères ESG par ces instruments a été menée. Cette évaluation de la qualité comporte les étapes suivantes :

1. **Préparation d'un document de référence ESG** à partir de normes et de cadres d'évaluation de la qualité qui existent déjà concernant les forêts plantées (Lammerts Van Bueren et Blom 1997 ; Holvoet et Muys 2004 ; Merger 2008 ; WWF 2008 ; Merger *et al.* 2011 ; Masiero et Secco 2013 ; Masiero *et al.* 2015). Ce document de référence ESG est organisé hiérarchiquement en sections, sous-sections et thèmes. Le tableau 4 en présente un exemple. Au final, ce sont 7 sections, 22 sous-sections et 155 thèmes qui ont été retenus (Annexe 6). Le premier ensemble de sections, sous-sections et thèmes est celui formulé par Holvoet et Muys (2004) et perfectionné ensuite par Masiero et Secco (2013). D'autres sections, sous-sections et thèmes rencontrés au cours de l'analyse des IDR ont été intégrés au **document de référence ESG**. Il s'agit par exemple de la

section « Changement climatique et services écosystémiques » qui s'est dégagée pendant l'étude des normes relatives au carbone forestier. Les thèmes similaires ont été regroupés. Par exemple, le volet conservation et conversion évitée des forêts primaires et des zones humides est fréquemment abordé par les outils d'analyse IDR, mais avec un libellé différent : forêts humides, protection des zones humides, paysage forestier intact, forêts tropicales, forêts naturelles, forêts primaires, etc. Pour chaque thème, une liste de vérificateurs pour évaluer les données de terrain a aussi été mise au point.

2. **Analyse des lacunes** de chaque outil d'analyse IDR par rapport au **document de référence ESG** concernant le nombre de thèmes pris en compte par cet outil. L'analyse des lacunes est une technique bien connue pour étudier les normes de gestion forestière (Ferrucci 2004 ; Hickey et Innes 2005 ; Masiero et Secco 2013).
3. **Attribution d'une appréciation sur le contrôle** pour rendre compte du niveau de contrôle de chaque outil IDR. Quatre niveaux de contrôle et, plus précisément, huit stratégies de contrôle ont été retenus.
4. **Grille de classement IDR** qui rassemble un certain nombre de thèmes traités par chaque outil d'analyse IDR, les facteurs de contrôle et la catégorisation par type d'instrument.

Par ailleurs, on a repéré les sections, sous-sections et thèmes les plus fréquemment abordés par les outils d'analyse IDR. En théorie et pour les besoins de cette étude, les thèmes se retrouvant dans plusieurs outils IDR sont censés revêtir plus d'importance que ceux observés dans très peu d'outils.

**Tableau 4. Exemple de grille hiérarchique découpée en sections, sous-sections, thèmes et vérificateurs pour évaluer les outils d'analyse IDR et leurs critères ESG.**

Section	Sous-sections	Thèmes	Vérificateurs
Cadre juridique et institutionnel	Législation	Respect des lois et réglementations locales et nationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amendes et frais depuis la date de démarrage du projet</li> <li>• Plaintes déposées par les parties intéressées et les ONG</li> </ul>
		Compatibilité avec les accords nationaux et internationaux signés par le pays d'accueil	...
		Respect de la législation sur le travail (p. ex. normes de l'OIT)	...
	Exploitation forestière illégale	...	...
	Propriété	...	...

# 5 Résultats

## 5.1 Les processus d'investissement dans les forêts plantées

S'agissant du processus d'investissement dans les forêts plantées, le flux de financement va généralement des institutionnels et des petits investisseurs aux sociétés d'investissement et implique une centralisation des capitaux par des banques ou des fonds (Figure 2).

Les sociétés d'investissement investissent dans les entreprises de plantation, qui peuvent éventuellement être dans le même groupe industriel que des

entreprises de transformation. Les organismes internationaux, les instituts de recherche et les agences de consultants collaborent avec les sociétés d'investissement comme avec les entreprises de plantation et les entreprises de transformation pour leur fournir des directives, des études et des services divers. Au niveau des entreprises de plantation, on observe que les associations de planteurs ont particulièrement un rôle de promotion (c.-à-d. les associations de propriétaires de forêts plantées qui offrent une assistance technique et assurent la défense de leurs intérêts, comme l'Uganda Timber Growers Association ou UTGA, l'Association des

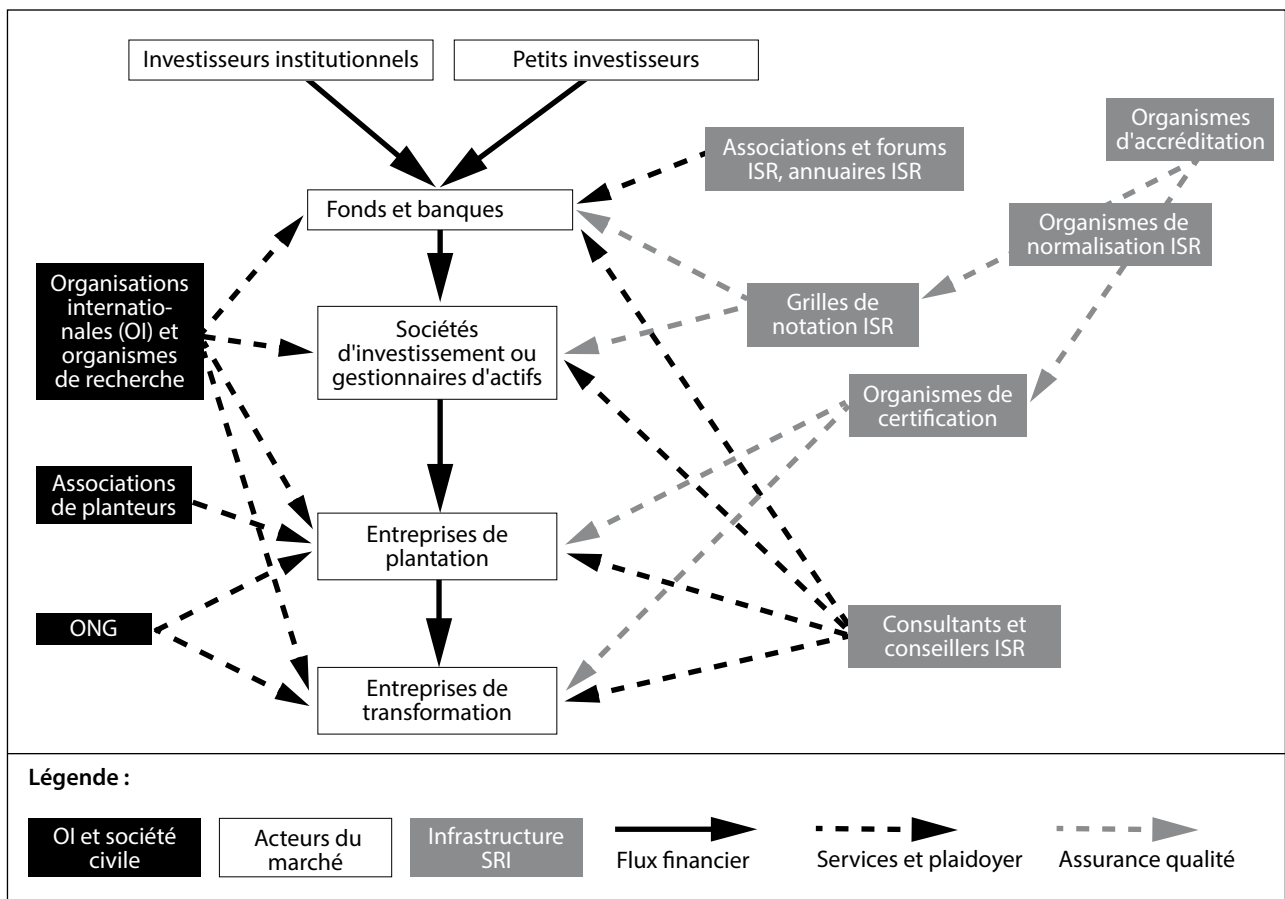


Figure 2. Les acteurs de l'investissement socialement responsable dans les forêts plantées



exploitants forestiers d'Ouganda). Dans certains cas, les associations de planteurs peuvent aussi faire totalement partie des investisseurs, des sociétés d'investissement et des entreprises de transformation (c'est le cas d'Ibá, la Brazilian Tree Industry). Les ONG privilégient habituellement davantage les actions de plaidoyer et les campagnes sur le terrain au niveau des planteurs et des entreprises de transformation, plutôt qu'au niveau des investisseurs.

Concernant l'infrastructure IDR, les organes d'accréditation agréent les agences de notation IDR et les organismes de certification. Les organismes de certification contrôlent l'application des normes au niveau des entreprises de plantation et des entreprises de transformation, tandis que les agences de notation IDR (aussi appelées agences de notation extra-financière) notent la qualité des banques, des fonds et des sociétés d'investissement. Les organismes de normalisation et de labellisation IDR mettent au point les grilles de notation et les référentiels qui seront contrôlés par les agences de notation IDR et les organismes de certification. Les conseillers et les consultants en IDR, comme les annuaires IDR, les forums et les associations font la promotion de l'IDR et proposent des services de conseil.

## 5.2 Les outils d'analyse IDR pour le secteur des forêts plantées

### 5.2.1 Type d'instrument

Au total, 50 outils d'analyse IDR ont été identifiés (Annexe 7 et Annexe 8). Les instruments les plus répandus sont les normes de gestion (11), suivies par les politiques d'investissement des banques (9) et les grilles de notation des investissements (8). Les outils les moins bien représentés sont les chartes éthiques et les indices boursiers. Neuf indicateurs de pays ont également été étudiés. Ces indicateurs sont utiles pour comparer les pays et voir s'ils sont aptes à accueillir des investissements dans les forêts plantées.

### 5.2.2 Spécificité et gouvernance

La plupart des instruments peuvent s'employer pour une large palette de secteurs (29) ou sont plus destinés à la filière bois-forêt (19) en s'adressant aux forêts naturelles comme à celles qui sont plantées. Les normes de gestion sont surtout prévues pour les forêts en général ou les forêts plantées (Figure 3).

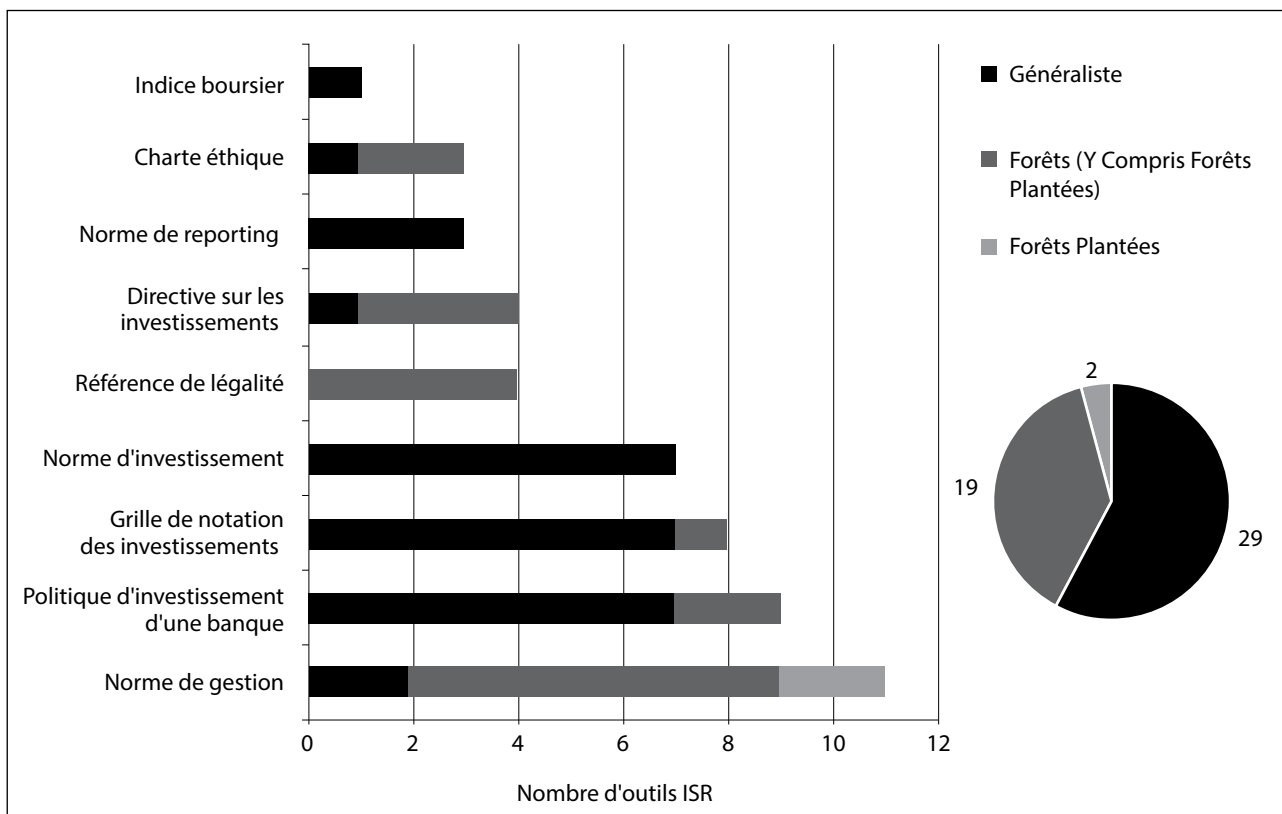


Figure 3. Spécificité des outils d'analyse IDR par type d'instrument. Le nombre de chartes éthiques est sous-estimé et ne représente qu'un échantillon de ce qui existe.

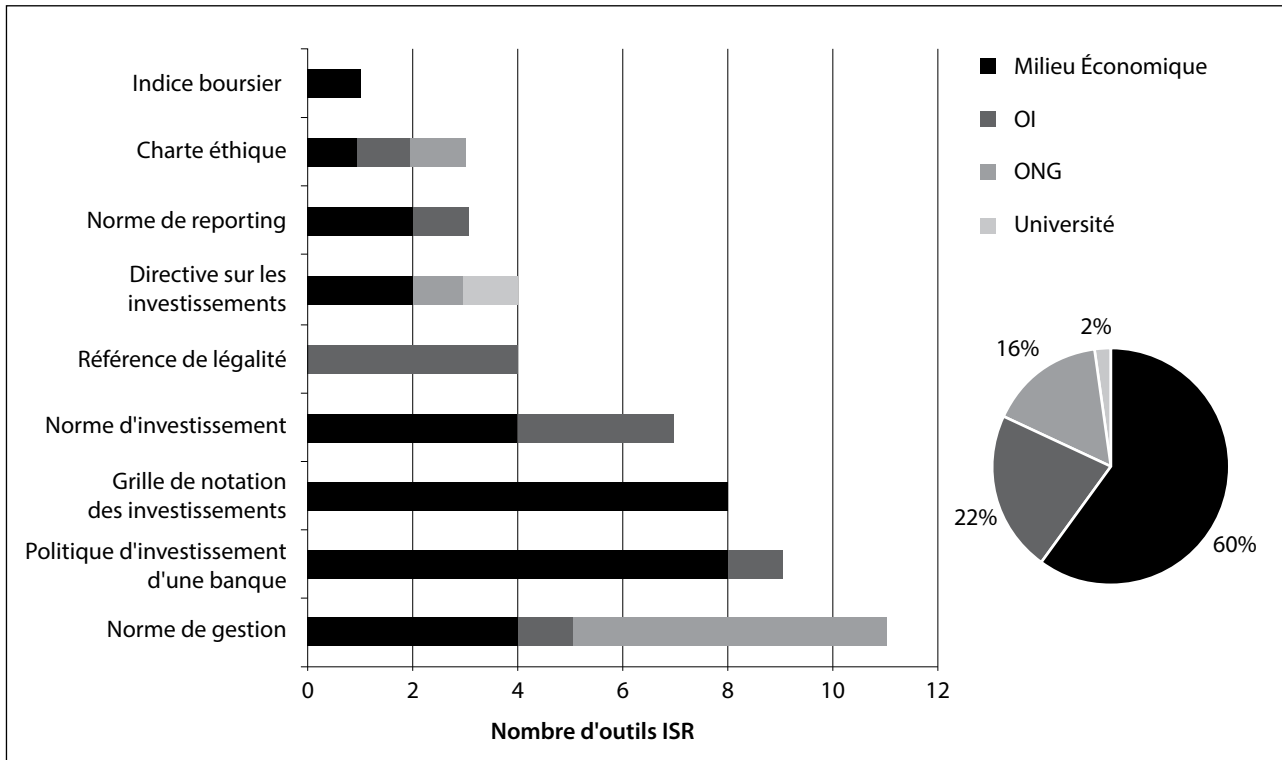


Figure 4. Structure de gouvernance des outils d'analyse IDR par type d'instrument.

Les directives en matière d'investissement (p. ex. le guide de l'investissement responsable du WWF) et les référentiels de légalité (comme la loi américaine dénommée « Lacey Act ») concernent principalement les forêts ; cependant, les normes pour le reporting et l'investissement s'appliquent toutes à une large palette de secteurs. Les investisseurs et les sociétés d'investissement sont les acteurs qui se servent de la majorité des outils d'analyse IDR à portée générale, cela n'étant pas surprenant puisque les actifs forestiers ne constituent que 1 à 2 % des portefeuilles d'investissement.

Seuls deux référentiels concernent spécifiquement les forêts plantées : le Gold Standard et le mécanisme pour un développement propre<sup>4</sup>. Cette situation peut être interprétée comme l'absence de marché pour les outils spécifiquement destinés aux investissements dans les forêts plantées. Par exemple, le critère 10 relatif aux forêts plantées a fini par disparaître en 2015 de la certification

<sup>4</sup> Le référentiel du MDP s'applique à de multiples secteurs, mais comporte aussi une partie méthodologique dédiée aux projets de boisement/reboisement ; c'est la raison pour laquelle ce référentiel se trouve dans la catégorie de ceux qui concernent les forêts plantées.

FSC, l'un des outils d'analyse IDR les plus utilisés pour les forêts plantées (même si elle a été créée à l'origine pour les forêts naturelles). La décision a été prise par le FSC dans l'optique de garantir la même qualité de gestion forestière quel que soit le type de forêt.

À propos de la gouvernance (Figure 4), 60 % des instruments sont conçus et gérés par des organisations à caractère commercial, suivi par les organisations internationales (22 %), les ONG (16 %) et le monde universitaire (1 instrument seulement). Bien que les ONG ne soient pas en reste pour élaborer des normes de gestion, des chartes éthiques et des directives d'investissement, ce sont les organisations à caractère commercial qui prédominent dans le développement et la gestion des indices boursiers, des politiques d'investissement des banques et des grilles de notation des investissements. Les organisations internationales sont actives dans l'élaboration et la gestion des référentiels de légalité et des normes d'investissement. Seul un instrument émane de l'université : il s'agit du Projet Ecobanking.

Le rôle des entreprises privées à but lucratif dans l'élaboration et la gestion des outils d'analyse IDR est particulièrement évident pour trois types

d'outils : les politiques d'investissement des banques, la notation des investissements et les normes d'investissement. Si les politiques d'investissement des banques sont évidemment rédigées par les banques elles-mêmes comme procédures internes pour expliquer les critères ESG, les normes d'investissement et les notations des investissements sont des instruments d'évaluation destinés à comparer différents placements. Un élément important est que l'absence des ONG et des organismes de surveillance indépendants dans le processus d'élaboration et d'évaluation des outils d'analyse IDR peut nuire à leur crédibilité.

### 5.2.3 Étape du processus d'investissement et niveau de contrôle

Les outils d'analyse IDR peuvent être aussi classés selon les groupes d'utilisateurs visés. En particulier, quatre catégories d'utilisateurs ont été identifiées dans le processus d'investissement dans les forêts plantées : les investisseurs, les sociétés d'investissement, les entreprises de plantation et les entreprises de transformation (Figure 5).

Ce sont les investisseurs qui emploient le plus grand nombre d'outils d'analyse IDR (31), suivis par les industriels de la transformation (24), les entreprises de plantation (22) et les sociétés d'investissement (13). La plupart des instruments utilisés par les investisseurs sont les politiques d'investissement des banques, les grilles de notation et les normes d'investissement, tandis que les planteurs se concentrent sur les normes de gestion. Les industriels de la transformation recourent aux types d'instruments les plus diversifiés, tandis que les sociétés d'investissement n'en utilisent qu'un nombre restreint.

Seuls cinq instruments sont employés par les quatre groupes d'utilisateurs, des investisseurs aux industriels de la transformation : FTSE4Good Index Series, Global Reporting Initiative, Pacte mondial, norme SA 8000 et normes de performance de l'IFC (Société financière internationale). La majorité des instruments sont appliqués au début du processus d'investissement (p. ex. les principes pour l'investissement responsable des Nations unies et toutes les politiques d'investissement des banques) ou à la fin de celui-ci, soit par les planteurs soit par les entreprises de transformation (p. ex. presque toutes les normes de gestion).

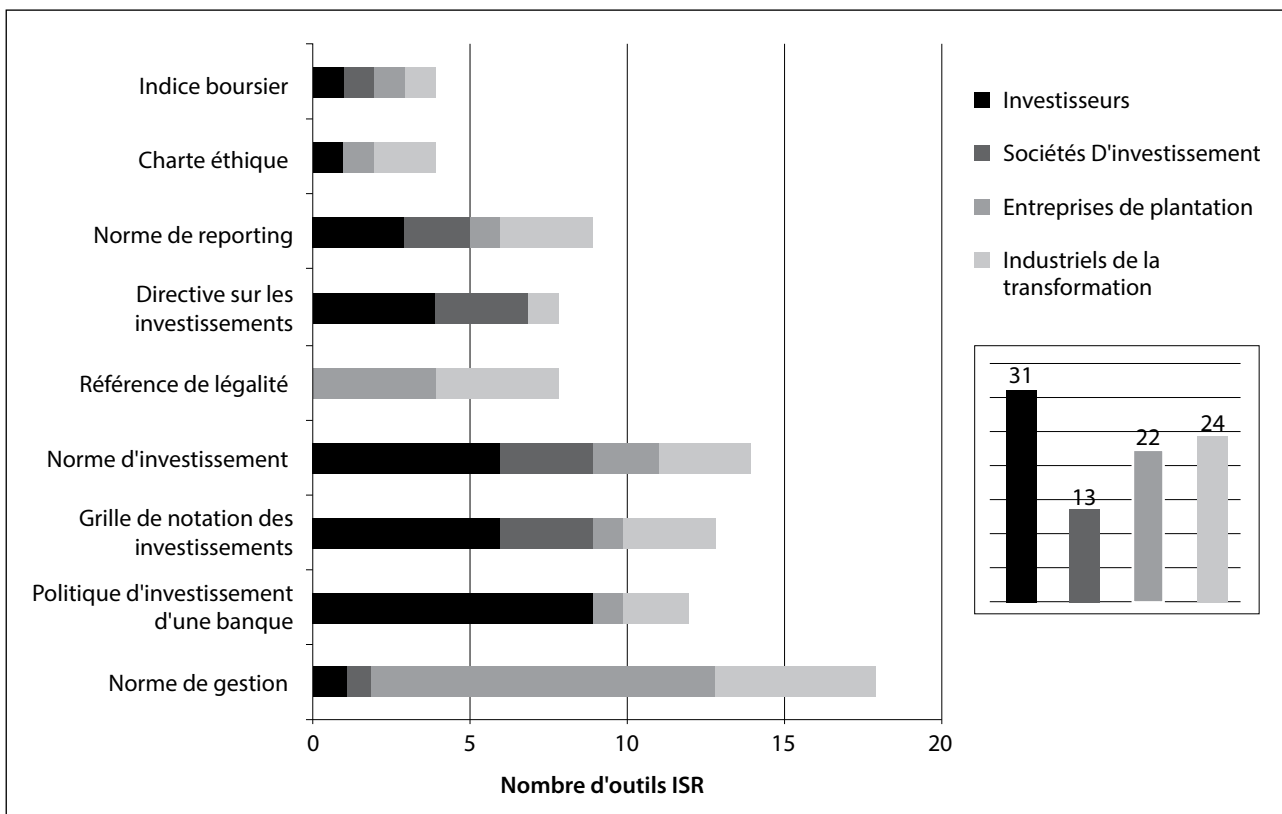


Figure 5. Utilisateurs des outils d'analyse IDR par type d'instrument.

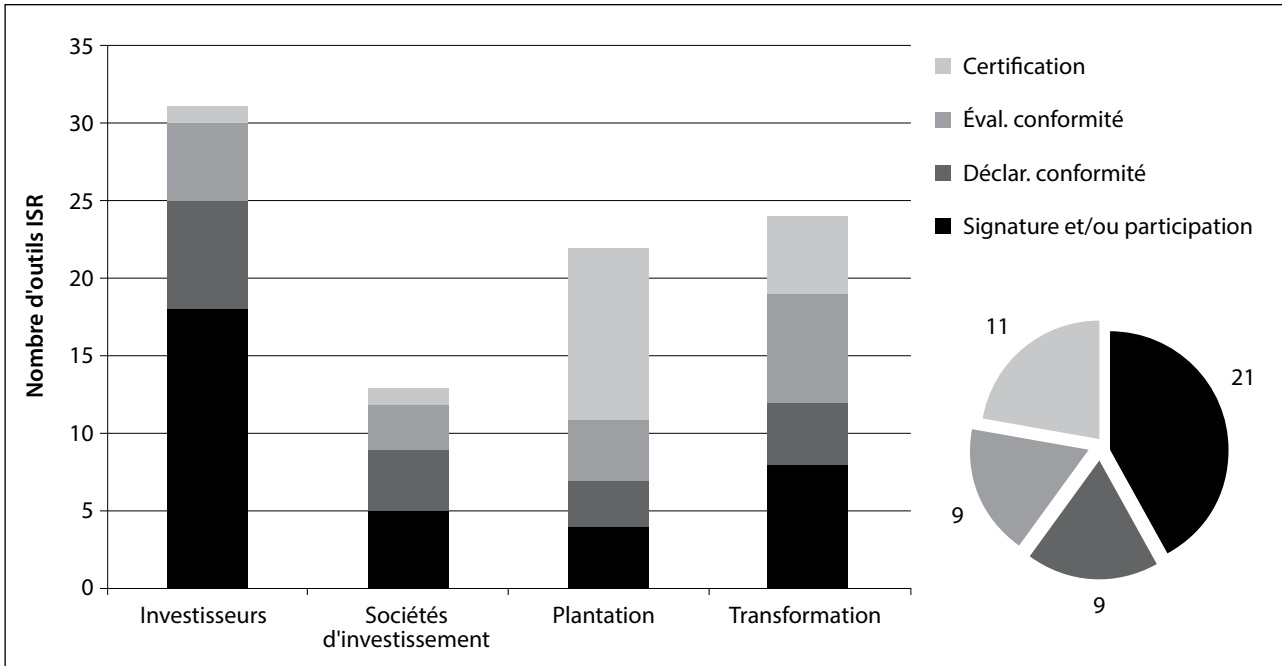


Figure 6. Nombre d'outils d'analyse IDR (avec indication de leur niveau de contrôle) utilisés par les acteurs.

À propos de la coordination entre les instruments, environ 20 % des outils d'analyse IDR sont utilisés séparément, sans référence particulière à d'autres outils ou en lien avec ceux-ci. Environ 50 % présentent au moins un lien avec d'autres outils d'analyse IDR. Il peut s'agir par exemple d'une politique d'investissement dans une banque qui oblige celle-ci à n'employer que du papier certifié FSC ou à n'investir que dans des forêts certifiées FSC. Les outils d'analyse IDR les plus coordonnés sont le « WBCSD Sustainable Procurement of Wood and Paper-based Products Guide and Resource Kit » (dossier de ressources et guide de l'approvisionnement durable en produits dérivés du bois et du papier du World Business Council for Sustainable Development) et le guide de l'investissement responsable du WWF, le premier étant lié à sept outils et le second à six.

Cette étude distingue aussi les instruments IDR en fonction du niveau de contrôle appliqué pour la vérification des impacts ESG : du contrôle le plus faible (signature/participation)<sup>5</sup> aux certifications complexes fondées sur un contrôle de la qualité

effectué par un organisme certificateur agréé. Il semble que la plupart des outils d'analyse IDR employés par les investisseurs (25 sur 31) ont le niveau de contrôle le plus faible et ne demandent qu'une signature ou un engagement officiel de participation à un programme générique ou au plus une déclaration de conformité par rapport à une norme (Figure 6).

Une situation similaire s'observe dans les sociétés d'investissement. En revanche, les entreprises de plantation, les gestionnaires et les industriels de la transformation emploient une vaste palette d'outils d'analyse IDR permettant un niveau de contrôle externe accru. Le niveau de contrôle le plus élevé (évaluation de la conformité) correspond à la certification, car cela implique l'évaluation, par un organe de contrôle externe et indépendant, souvent agréé, du respect de normes ou de directives par les organisations concernées. Par conséquent, le fait qu'il y ait certification indépendante accordée par un organe tiers signifie que cet organe de certification est vérifié par un organisme d'accréditation, qui est en quelque sorte « le contrôleur du contrôleur ». C'est une caractéristique répandue des systèmes comme la certification forestière volontaire : par exemple, le propriétaire d'une plantation qui souhaite obtenir la certification selon le référentiel FSC doit faire appel à un organisme de certification indépendant qui est agréé tous les ans par l'Accreditation Services International (ASI). Ce cas est aussi très fréquent sur les marchés du carbone (volontaire et réglementé)

5 La signature ou la participation officialisent l'acceptation, l'adhésion et le soutien, aux plus hauts niveaux de décision d'une organisation, d'initiatives telles que des campagnes et des réseaux. Il s'agit donc d'une prise de responsabilité par une déclaration et un communiqué écrit. Des détails complémentaires figurent à l'annexe 5.

dans le cadre du mécanisme pour un développement propre des Nations Unies et des démarches volontaires comme le Gold Standard. La certification est aussi en train de devenir un dispositif de plus en plus courant pour contrôler la qualité d'autres produits de base comme le sucre, le café, l'huile de palme, etc. (Potts *et al.* 2014).

Cependant, seuls 21 % des outils d'analyse IDR identifiés s'appuient sur la certification par un tiers. Il est permis de penser que c'est le processus habituel d'élaboration d'une norme, lui-même, qui est la cause de ce faible pourcentage. Au premier stade d'un processus de normalisation, les outils sont nombreux et le niveau de contrôle externe très faible. Au fil du temps, les outils les plus performants sont sélectionnés et leur niveau de contrôle est renforcé, sous l'influence également de la concurrence entre instruments. Cette procédure de sélection positive semble être déjà mature aux derniers stades du processus d'investissement dans les forêts plantées (industriels de la transformation et entreprises de plantation), alors qu'elle est encore peu élaborée lors de la première étape de ce processus d'investissement (investisseurs et sociétés d'investissement). En d'autres termes, la plupart des normes de gestion sur lesquelles s'appuient les entreprises de plantation et de transformation s'inscrivent, depuis le début des années 1990, dans le cadre de dispositifs bien établis de certification par des tiers agréés (FSC par exemple). Au niveau des investisseurs, ce n'est que récemment que les premiers pas ont été faits vers la notation par un organisme tiers agréé, avec le lancement de la Global Initiative for Sustainable Rating ou GIDR (GIDR 2015). Les obstacles à la certification sont en général d'ordre technique (p. ex. l'absence de titres fonciers officiels) ou financier (p. ex. des coûts élevés). Ces obstacles sont rarement constatés quand il s'agit d'importants investissements dans les forêts plantées.

#### 5.2.4 Autres variables descriptives.

D'un point de vue historique, la plupart des instruments ont fait leur apparition sur le marché à quatre moments :

- 1992–1997, le tout premier groupe est entré en vigueur en même temps que le Sommet de la terre de 1992 (p. ex. Domini, FSC, etc.) ;
- 1998–2006, le second groupe a suivi la publication par les Nations Unies des Principes de l'Équateur, du Pacte mondial et des principes pour l'investissement responsable ;
- 2007–2010, le troisième groupe a fait son apparition sur le marché suite à la demande pressante adressée au secteur financier après la

crise financière de 2007-2009 pour qu'il respecte un certain nombre de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (p. ex. ImpactAsset, GIIRS, IRIS, etc.) ;

- 2010–à ce jour, on assiste à une envolée des initiatives de légalité liées à la filière bois (p. ex. le règlement sur le bois de l'Union européenne).

Les autorités de mise en œuvre des outils d'analyse IDR ont pour la plupart leur siège en Europe et aux États-Unis, ce qui indiquerait qu'il existe un lien géographique étroit entre les investisseurs souhaitant investir de façon responsable, qui se trouvent principalement dans les zones citées, et l'offre d'instruments présente sur le marché.

### 5.3 L'évaluation de la qualité des outils d'analyse IDR

#### 5.3.1 Thèmes revenant le plus souvent dans les outils d'analyse IDR

L'étude des 50 outils d'analyse IDR a débouché sur la définition de 7 sections, 22 sous-sections et 155 thèmes (Annexe 9). Les sections présentant le plus grand nombre de thèmes sont celles dédiées à l'environnement (34 thèmes), à la filière d'approvisionnement et à la traçabilité (30 thèmes). Un grand nombre de thèmes ne signifie pas pour autant que la section a plus d'importance, mais simplement que les parties prenantes s'intéressent à des sujets plus diversifiés et qu'ils envisagent tous la section de manière un peu différente.

Parmi les 25 premiers thèmes, les sections « Cadre juridique et institutionnel » et « Environnement » sont les plus représentées, avec 12 thèmes pour la première et 9 pour la seconde. La section « Cadre juridique et institutionnel » est très récurrente en raison du poids de certains sujets comme la lutte contre l'exploitation forestière illégale, le respect du droit de propriété et la clarté du régime foncier dans les pays émergents. Ces sujets sont aussi en général le point de départ commun de bon nombre de normes de gestion dont les critères de durabilité sont plus rigoureux que les obligations légales. La section « Environnement » suscite beaucoup d'intérêt en raison de problèmes reconnus par la communauté internationale tels que la pollution, la déforestation, le cycle de l'eau ou l'appauvrissement de la biodiversité (dans le concept des forêts à haute valeur de conservation). La section « Communauté et employés » est aussi bien représentée dans la liste des 25 thèmes les plus importants et cela comprend l'évaluation de l'impact sur les droits fonciers, la sécurité et la situation sociale.

Dans de nombreux cas, les indicateurs sociaux font référence aux exigences des conventions de l'OIT, ce qu'ont également observé Potts *et al.* (2014).

En revanche, les sections dont les thèmes sont peu représentés sont « Gestion forestière » et « Changement climatique et services écosystémiques ». Cette représentation limitée vient probablement du fait que de nombreux outils IDR sont généralistes sans viser précisément les forêts. Dans la liste des 25 premiers thèmes, on retrouve un seul thème de la « Gestion

forestière » (dégâts dans les forêts à cause des feux, des maladies, etc.), mais aucun thème appartenant à « Changement climatique et services écosystémiques » ou « Gouvernance, communication et transparence ».

Enfin, « Programmes de certification par un tiers » est le thème le plus fréquent parmi les 155 identifiés et se trouve dans 37 outils d'analyse IDR sur les 50 analysés (Tableau 5). Le respect des lois, la prévention de l'exploitation forestière illégale et les forêts à haute valeur de conservation (FHVC) figurent parmi les thèmes les plus représentés.

**Tableau 5. Les trois premiers thèmes de chaque section.**

Section	Thème	R Classement
Filière d'approvisionnement et traçabilité	Programmes de certification par un tiers (p. ex. certification FSC) pour la production ou l'approvisionnement en produits de base facteurs de risque forestier	1
	Évaluation des risques liés aux produits facteurs de risque forestier utilisés par les fournisseurs	31
	Mesure visant à accroître l'adoption de matériaux produits de manière durable dans l'ensemble de l'organisation (y compris le haut de gamme)	37
Cadre juridique et institutionnel	Respect des lois et réglementations locales et nationales	2
	Respect de la législation sur le travail et de la fiscalité (p. ex. normes de l'OIT)	4
	Dessous-de-table pour l'obtention de concessions	7
Environnement	Étude d'impact sur l'environnement (y compris les situations d'urgence, les dangers et les risques)	3
	Zones forestières présentant des concentrations significatives de biodiversité au niveau du pays, d'une région du monde ou de la planète (cela comprend les aires protégées, les espèces endémiques, menacées ou rares, les concentrations saisonnières d'espèces)	5
	Le cycle naturel de l'eau n'est pas perturbé ou est restauré (les zones tampons le long des masses d'eau sont aussi incluses)	9
Communauté et employés	Gestion forestière ne menaçant pas/n'entraînant pas une diminution des ressources (y compris des produits forestiers non-ligneux) ou une restriction des droits fonciers des populations autochtones	6
	Lignes directrices pour les activités opérationnelles et formation aux procédures liées à la santé, à la sécurité et à l'équipement des employés forestiers (y compris formation aux soins d'urgence)	8
	Évaluation de l'impact social	17
Gestion forestière	Existence de politiques, de procédures et de mesures pour la surveillance et/ou la prévention des dégâts causés aux forêts par les incendies, les maladies, les parasites, le vent, l'eau, le changement climatique et les infractions (p. ex. l'exploitation illégale et le dépôt illicite de déchets)	20
	Existence de données et de cartes pour la caractérisation du domaine forestier (propriété, aspects sociaux, économiques et biophysiques)	62
	Présence d'un plan de gestion forestière (inclut le Document de conception de projet)	63
Gouvernance, communication et transparence	Il existe une bonne communication entre les acteurs	28
	Des rapports périodiques sur les pratiques de gestion forestière et leurs conséquences sont fournis par le gestionnaire forestier et accessibles au public	34
	Existence d'un responsable des questions sociales et environnementales auprès du conseil d'administration (qu'il soit membre du conseil ou non)	46
Changement climatique et services écosystémiques	L'entreprise dispose d'un plan de réduction et de compensation des émissions de carbone grâce au secteur forestier	36
	Existence dans l'organisation d'une politique reconnaissant le rôle des forêts en matière d'atténuation du changement climatique	45
	Le changement climatique affecte la capacité de l'organisation à produire, à acheter ou à fournir des denrées menacées	61



### 5.3.2 Niveau de contrôle des thèmes

À côté de la fréquence, le niveau de contrôle joue un grand rôle dans la définition de l'importance des thèmes. Le recours à un mécanisme de pondération (sur une échelle de 1 à 4) permet la notation des thèmes en associant la fréquence et le niveau de contrôle (Tableau 6).

Les thèmes venant en premier pour chaque section sont le respect des lois, l'étude d'impact sur l'environnement, la certification par un tiers, les droits fonciers, les dégâts causés aux forêts, la communication entre les acteurs et la politique concernant le changement climatique. Comme on l'a évoqué précédemment, le respect des lois

est une exigence fondamentale de presque tous les outils d'analyse IDR. L'ensemble des autres thèmes principaux sont typiques des normes de gestion qui préconisent la certification par un tiers et concernent les entreprises de plantation ou de transformation.

Le tableau 7 présente les thèmes en fin de classement en termes de niveau de contrôle. Le transport ou le commerce illégal, la planification des opérations de taille et de dégagement, la publicité négative, le pourcentage minimum d'aires protégées, un mécanisme de partage des avantages, la réduction de la pauvreté et la prévention de l'empiétement sur la forêt figurent parmi les thèmes les moins représentés et les moins contrôlés, ce qui est surprenant.

**Tableau 6. Les thèmes en haut du classement pour chaque section y compris le niveau de contrôle.**

Note avec niveau de contrôle	Section	Sous-section	Thème
88	Cadre juridique et institutionnel	Législation	Respect des lois et réglementations locales et nationales
78	Environnement	Impacts sur l'environnement	Étude d'impact sur l'environnement (y compris les situations d'urgence, les dangers et les risques)
76	Filière d'approvisionnement et traçabilité	Normes internationales en matière de développement durable	Programmes de certification par un tiers (p. ex. certification FSC) pour la production ou l'approvisionnement en produits de base facteurs de risque forestier
70	Communauté et employés	Communautés locales et populations autochtones	Gestion forestière ne menaçant pas/n'entraînant pas une diminution des ressources (y compris des plantes alimentaires) ou une restriction des droits fonciers des populations autochtones
57	Gestion forestière	Santé et vitalité de l'écosystème forestier	Existence de politiques, de procédures et de mesures pour la surveillance et/ou la prévention des dégâts causés aux forêts par les incendies, les maladies, les parasites, le vent, l'eau, le changement climatique et les infractions (p. ex. l'exploitation illégale et le dépôt illicite de déchets)
56	Gouvernance, communication et transparence	Acteurs	Il existe une bonne communication entre les acteurs
41	Changement climatique et services écosystémiques	Gaz à effet de serre	Existence dans l'organisation d'une politique reconnaissant le rôle des forêts en matière d'atténuation du changement climatique

Source : Adapté de Brotto (2016).

**Tableau 7. Les thèmes en fin de classement pour chaque section y compris le niveau de contrôle.**

Note avec niveau de contrôle	Sections	Sous-sections	Thèmes
43	Cadre juridique et institutionnel	Exploitation forestière illégale	Pratiques comptables illégales
43			Permis de transformation
41			Transport ou commerce illégal
10	Gestion forestière	Aspect financier	Existence d'incitations économiques, de subventions et/ou d'exonération fiscale
9		Santé et vitalité de l'écosystème forestier	Les dégagements et la taille dans les forêts plantées sont programmés et mis en œuvre méthodiquement
9			Préplanification afin que les graines et les plants soient disponibles pour la création de la plantation
8	Gouvernance, communication et transparence	Gouvernance	L'organisation ne souffre pas de publicité négative pour des raisons environnementales, sociales ou éthiques
8			L'organisation suit la satisfaction des clients et tient compte de leurs commentaires
7			Communication d'informations et reporting
7	Changement climatique et services écosystémiques	Gaz à effet de serre	L'organisation n'a pas déclaré publiquement être opposée au Protocole de Kyoto
6			Incitations pour l'évaluation du cycle de vie
6			Services écosystémiques
8	Environnement	Conception de plantations et forêts naturelles	Protection des sites du Patrimoine mondial
6			Un pourcentage minimum de la zone du projet (p. ex. 10 %) est réservé à la protection de la biodiversité et des écosystèmes
3			Système de gestion de l'environnement
15	Communauté et employés	Communautés locales et populations autochtones	Un mécanisme de partage des avantages devrait être en place concernant le bois, les produits forestiers non ligneux (PFNL) et les services
6			Le projet réduit la pauvreté
3			Prévention de l'empiètement sur la forêt
2	Filière d'approvisionnement et traçabilité	Normes internationales en matière de développement durable	Vérification de l'origine légale et vérification du respect de la loi
2			AccountAbility (AA1000)
1			Convention du patrimoine mondial

Source : Adapté de Brotto (2016).



### 5.3.3 Performance des outils d'analyse IDR

Concernant la performance des outils d'analyse IDR (Figure 7), l'étude permet de révéler leur nature différente. Des différences notables existent entre des instruments comme les chartes éthiques (signalées par CC) et les normes de gestion (SM). Les directives en matière d'investissements ont une portée assez générale et couvrent le plus grand nombre de thèmes (barres orange, Figure 7), mais ne comportent pas de niveau de contrôle.

Les normes de gestion et les notations des investissements couvrent un champ plus restreint et moins de thèmes, mais avec un niveau de contrôle très rigoureux, comme l'évaluation de la conformité ou la certification. En revanche, si

les chartes éthiques, les référentiels de légalité et les politiques d'investissement des banques semblent aussi couvrir un nombre restreint de thèmes, leur niveau de contrôle est très faible, car une signature, la participation ou une déclaration de conformité suffisent.

Les outils d'analyse IDR les plus performants pour chaque catégorie sont indiqués dans le tableau 8. Les deux meilleures politiques d'investissement de banques sont celles d'ABN AMRO et d'ING. La politique d'ABN AMRO cible particulièrement les forêts naturelles et plantées et comprend une liste d'exclusion (p. ex. aucune espèce mentionnée dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou CITES).

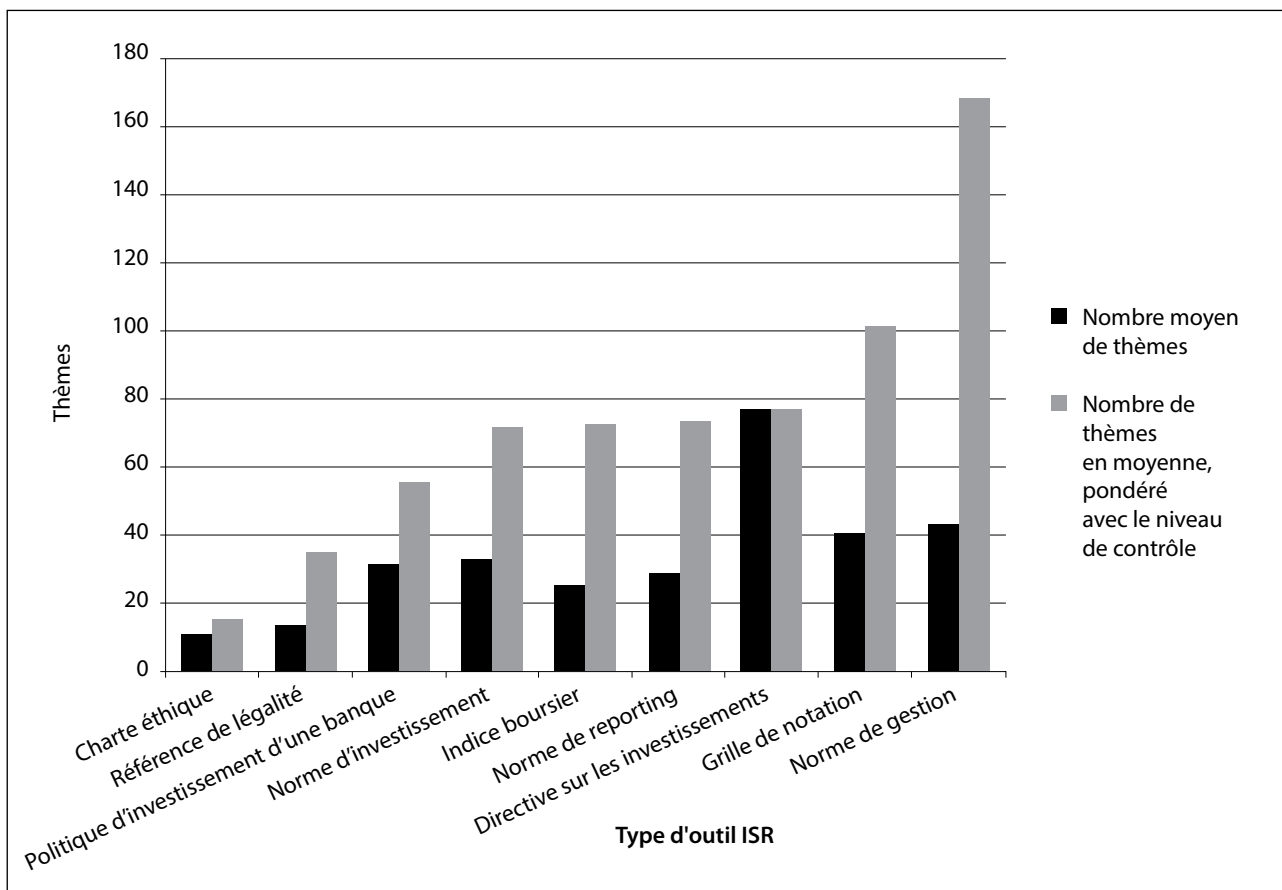


Figure 7. Performance par type d'outil IDR en fonction de la fréquence des thèmes. En vert, la présence des thèmes est pondérée avec le niveau de contrôle.

**Tableau 8. Outils d'analyse IDR les plus performants par type.**

Type d'outils d'analyse IDR	Nom	Code	Thèmes couverts avec niveau de contrôle	Niveau de contrôle
Politique d'investissement d'une banque	Politique sur les forêts et les plantations forestières de l'Algemene Bank Nederland Amsterdamsche Bank Rotterdamsche Bank (ABN AMRO)	IP1	105	2
	Politique RSE de l'International Netherlands Group (ING)	IP8	75	1
Charte éthique	Confederation of European Paper Industries (CEPI) – Charte éthique de l'industrie papetière en matière d'exploitation forestière légale	CC1	24	1
	Pacto Intersectorial por la madera legal (pacte intersectoriel pour le bois légal)	CC2	17	1
Indice boursier	Financial Times Stock Exchange (FTSE4Good) Index Series	II2	72	3
Directives sur les investissements	Guide de l'investissement responsable du Fonds mondial pour la nature (WWF)	IG4	114	1
	Boîte à outils de la finance forestière de PricewaterhouseCoopers (PWC)	IG2	98	1
Grille de notation des investissements	RepRisk	IR8	225	3
	FairForest	IR2	138	2
Norme d'investissement	Certified B Corporation	SI1	162	3
	Normes de performance de la Société financière internationale (IFC)	SI7	102	2
Référence de légalité	Plan d'action de l'Union européenne sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (Plan FLEGT de l'UE)	LB2	53	3
	Règlement sur le bois de l'Union européenne	LB3	49	3
Norme de gestion	Gold Standard	SM8	336	4
	Forest Stewardship Council (FSC)	SM3	324	4
Norme de reporting	Global Reporting Initiative (GRI)	RP2	186	3
	Carbon Disclosure Project (CDP)	RP1	26	2

Source : Adapté de Brotto (2016).

Le Gold Standard (SM8 dans la colonne « Code », Figure 5) et le Forest Stewardship Council (SM3) sont les outils d'analyse IDR les plus performants parmi les 50 étudiés (Figure 8). Si le Gold Standard est une norme sur le carbone forestier s'adressant précisément aux projets de boisement et de reboisement, le FSC vise les forêts naturelles et plantées. Ces deux labels, qui sont adossés à des ONG, sont très bien notés grâce à leur mécanisme

de certification par un organisme tiers indépendant et agréé. Les outils d'analyse IDR qui traitent la majorité des thèmes sont les directives sur les investissements tels que la boîte à outils de la finance forestière de PWC (IG2) et le guide de l'investissement responsable du WWF (IG4). Il est clair que les directives sur les investissements sont éloignées de la certification, ce qui explique pourquoi leur niveau de contrôle est très faible.

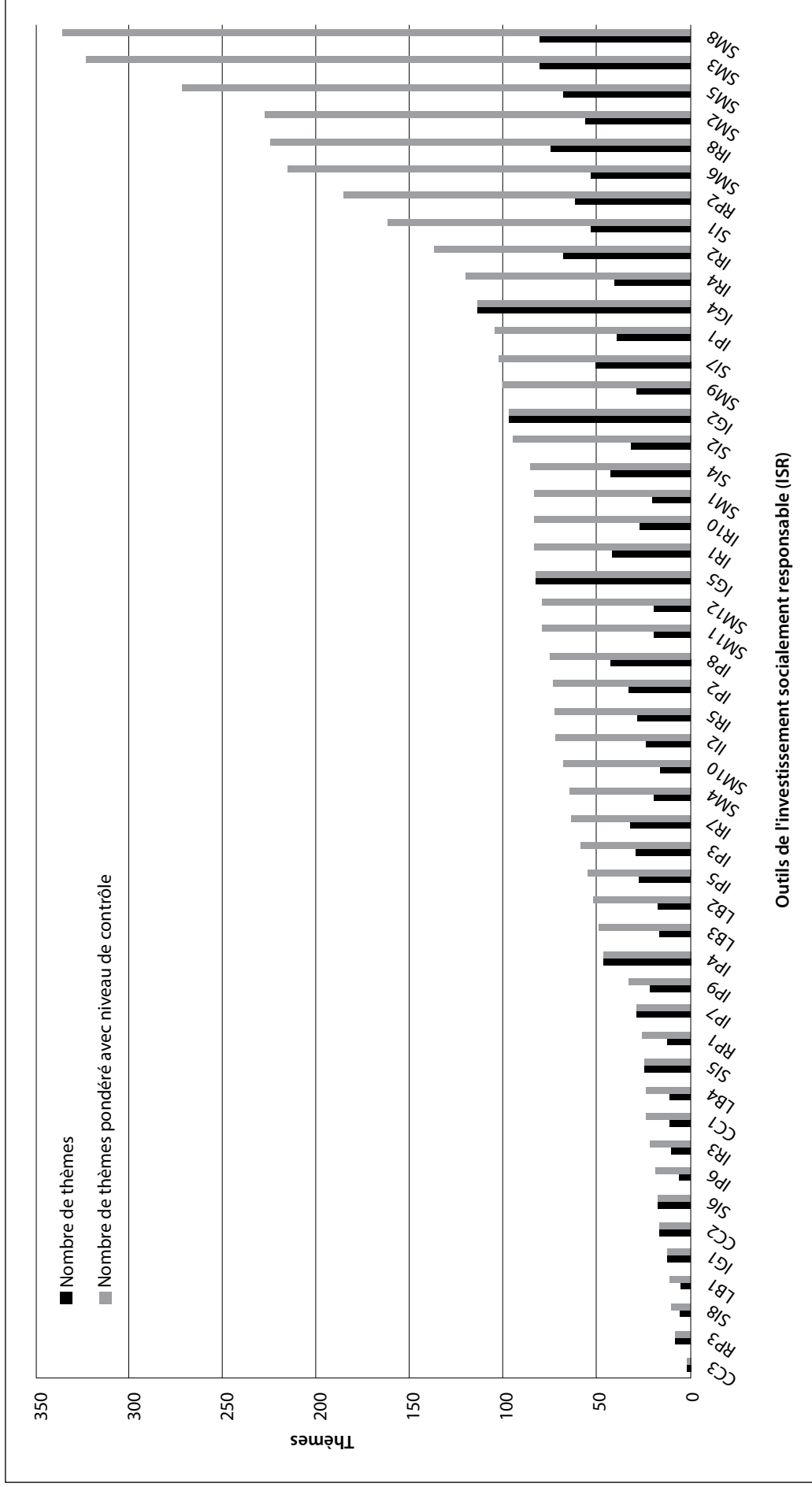


Figure 8. Performance des outils IDR en fonction de la fréquence des thèmes. En vert, la présence du thème dans l'outil IDR est pondérée avec le niveau de contrôle correspondant.

# 6 conclusions

Les investissements dans les forêts plantées sont en croissance constante, les encours de ces dernières années s'élevant à 70–80 milliards USD (FAO 2012). Plus de 30 % des actifs gérés par des professionnels dans le monde ont l'appellation « socialement responsable » (GSIA 2014). Il n'existe toutefois pas de définition consacrée ou admise par tous expliquant ce qui fait qu'un investissement dans les forêts plantées est socialement responsable. Dans ces conditions, il est très difficile pour les investisseurs, les sociétés d'investissement, les entreprises de plantation et les industriels de la transformation de comprendre leurs besoins respectifs alors que les investisseurs ont la volonté d'investir de façon responsable et que les sociétés souhaitent montrer que leurs activités sont durables et dignes de l'investissement.

Pour résumer, cette étude comportait deux objectifs : premièrement décrire et inventorier les investissements durables et responsables (IDR) qui s'appliquent actuellement aux forêts plantées pour la production et les outils utilisés par les investisseurs (outils d'analyse IDR comme les normes, les directives ou les chartes éthiques) pour vérifier que les investissements sont effectivement socialement responsables et, deuxièmement, proposer un cadre pour évaluer la performance des outils IDR, notamment par rapport aux critères ESG auxquels les investisseurs dans les forêts plantées devraient se référer pour se décider.

## 6.1 Quelles sont les grandes caractéristiques des investissements dans les forêts plantées ?

S'ils se trouvaient traditionnellement en Amérique du Nord, les investisseurs dans les forêts plantées se déplacent vers les marchés émergents qui offrent de bonnes perspectives financières. Les acteurs institutionnels comme les petits investisseurs

placent leurs fonds dans les forêts plantées, grâce aussi à l'intérêt que présentent les forêts exploitables pour un portefeuille d'investissement. Au fil des années, l'éventail des investissements s'est ouvert en passant d'une seule cible, le bois d'œuvre et d'industrie, à une gamme de produits et de services diversifiés, dont le bois certifié, le bois-énergie et les services écosystémiques.

Les investisseurs adoptent de plus en plus des stratégies d'investissement socialement responsable (IDR) pour tenir compte de critères liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance (ESG) dans leurs processus d'investissement (EUROSIF 2014). D'après les observations, les stratégies IDR les plus répandues permettent de chercher des investissements qui visent spécifiquement la durabilité sociale et environnementale, ainsi que la mise en œuvre de mesures qui favorisent la bonne gouvernance dans la filière bois-forêt (p. ex. les fonds forestiers). Une autre stratégie suivie consiste à employer des outils externes existants qui portent précisément sur les critères ESG et qui sont ensuite intégrés à cette stratégie d'investissement (p. ex. la certification FSC comme cadre de l'évaluation des risques).

En tout, 339 acteurs de l'IDR dans les forêts plantées des pays émergents ont été identifiés et répartis en trois grands groupes : les acteurs du marché (p. ex. les sociétés d'investissement), les organisations internationales et la société civile (p. ex. ONG) et l'infrastructure IDR (p. ex. les grilles de notation des IDR).

## 6.2 Quels sont les outils d'analyse IDR les plus répandus ?

Depuis 1991, ce sont au moins 50 outils d'analyse IDR applicables aux investissements dans les forêts plantées qui ont été développés. Les plus répandus

sont les normes de gestion (p. ex. FSC), les politiques d'investissement des banques (p. ex. la politique sur les forêts et les plantations forestières d'ABN AMRO) et les grilles de notation des investissements (p. ex. FairForest). Seuls quelques outils d'analyse IDR concernent spécifiquement les forêts plantées. Ce nombre limité n'est pas étonnant puisque les forêts ne représentent en général qu'une fraction d'un portefeuille d'investissement. D'autre part, des instruments volontaires et bien connus du développement durable, comme la certification FSC, évitent de faire une distinction entre forêts naturelles et forêts plantées afin de garantir la même qualité de gestion forestière dans tous les types de massifs ; les forêts plantées ne sont donc pas identifiées en tant que telles, mais se retrouvent dans le grand groupe des investissements forestiers. D'un autre côté, les outils d'analyse IDR propres aux forêts plantées ne sont apparus que récemment (p. ex. le Gold Standard, les indicateurs d'impact liés aux plantations forestières de FAST qui est l'Alliance financière pour le développement durable, MDP) et leur applicabilité et intérêt pour le marché n'ont pas encore été testés complètement.

Selon les données recueillies, les sociétés commerciales gèrent 60 % des outils d'analyse IDR, même si les ONG jouent aussi un rôle dans le développement de normes de gestion. Les investisseurs utilisent plus de 30 outils d'analyse IDR (p. ex. normes, grilles de notation des investissements et politiques d'investissement des banques), avec cependant un niveau de contrôle assez faible : signature et/ou participation, ou au plus, une déclaration de conformité. En revanche, les entreprises de plantation font appel à moins d'instruments, mais avec un niveau de contrôle plus élevé, comme l'évaluation de la conformité et la certification.

On a constaté des références croisées et une coordination entre outils d'analyse IDR dans 50 % des outils étudiés, et cela est appelé à se développer. Un outil peut en effet renvoyer à un autre instrument pour satisfaire ses propres exigences comme lorsqu'une politique d'investissement de banque impose à l'établissement de vérifier l'existence d'un programme de certification FSC avant la décision d'investir dans une entreprise d'exploitation forestière. En effet, l'adoption

récente d'une approche intégrée de l'analyse de la filière d'approvisionnement des entreprises et des produits (p. ex. le Carbon Disclosure Project) pousse les outils d'analyse IDR vers davantage de coordination pour répondre au besoin de cohérence dans le reporting et dans les comparaisons le long des filières. La référence croisée et la reconnaissance mutuelle sont aussi considérées comme un signe d'efficacité et un processus positif destiné à éviter la prolifération des normes qui engendre confusion et lassitude chez le consommateur en pesant sur les coûts de transaction (UNFSS 2013).

### 6.3 Quels sont les thèmes abordés par les outils d'analyse IDR ?

Notre étude de 50 outils d'analyse IDR a débouché sur l'élaboration d'un document de référence ESG pour évaluer les investissements dans les forêts plantées. Au total, les outils d'analyse IDR étudiés mentionnent 155 thèmes différents (p. ex. Y a-t-il un risque d'exploitation forestière illégale ? Existe-t-il une réglementation pour la prévention de l'empiètement sur la forêt ?) Le thème le plus récurrent concerne l'existence de programmes de vérification par un tiers (dans 74 % des outils d'analyse IDR étudiés). Tous les thèmes ont pu être regroupés en sept grandes sections. Parmi ces thèmes, les plus représentés sont ceux qui portent sur le cadre juridique et institutionnel et sur les impacts environnementaux.

Les outils d'analyse IDR mentionnent non seulement l'existence de thèmes, mais indiquent aussi s'il y a suivi et contrôle de leur mise en œuvre, ce qui est important. D'après nos observations, les thèmes les plus contrôlés sont liés au respect de la loi, à l'existence d'une étude d'impact sur l'environnement ou d'une certification par un tiers, mais aussi à l'existence de droits fonciers clairs ou de plateformes de communication entre les acteurs. En revanche, les thèmes les moins fréquents, et aussi les moins contrôlés, sont l'existence de programmes visant à réduire la pauvreté ou à prévenir l'empiètement sur la forêt ou la fixation d'un pourcentage minimum d'aires protégées.

#### 6.4 Quels sont les outils d'analyse IDR qui tiennent le mieux compte des critères ESG liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance ?

Nous avons évalué la performance des outils d'analyse IDR s'agissant de la prise en compte des critères ESG. À partir des normes de l'Alliance ISEAL (2012) et de l'ISO (2004), nous avons identifié et noté les outils d'analyse IDR en fonction de quatre niveaux de contrôle : signature et/ou participation, déclaration de conformité, évaluation de la conformité et certification. Le Forest Stewardship Council et le Gold Standard ont développé les outils d'analyse IDR les plus performants parmi les 50 que nous avons étudiés. Les autres outils performants sont la politique d'ABN AMRO sur les forêts et les plantations forestières, le guide de l'investissement responsable du WWF, FTSE4Good Index Series, et ceux élaborés par RepRisk, FairForest et Certified B Corporation.

Il y a cependant des réserves à prendre en considération à propos des outils même les plus performants. Tout d'abord, les outils d'analyse IDR les plus performants, comme la certification FSC, ne sont pas directement applicables dans tous les pays. Plusieurs facteurs peuvent restreindre leur applicabilité, comme la situation du pays en termes de légalité, de gouvernance, de stabilité politique ou le rôle des parties intéressées dans la définition de normes nationales. Tous ces éléments doivent être pris en compte par les investisseurs lors de la sélection d'outils d'analyse IDR. Quand un outil très performant ne peut pas être mis en œuvre directement, une approche par étapes peut s'avérer préférable. Par exemple, les investisseurs peuvent sélectionner au départ des thèmes prioritaires de développement durable qui pourraient être traités en employant des outils d'analyse IDR plus ciblés mais moins performants, et ensuite seulement, placer plus haut la barre de leur performance en matière de durabilité en se tournant vers des outils très performants.

Deuxièmement, les investisseurs peuvent être confrontés à des enjeux qui ne sont pas couverts par les outils d'analyse IDR de qualité. Par exemple, c'est le cas pour la certification FSC en ce qui concerne le changement climatique, les projets REDD, l'analyse de la filière d'approvisionnement de produits à l'origine de la

déforestation (p. ex. le soja, l'huile de palme, etc.) et les grandes centrales électriques fonctionnant à la biomasse. Dans ces cas, même les outils d'analyse IDR de qualité doivent être associés à d'autres outils dédiés, caractérisés par une performance totale moins élevée, mais une spécialisation plus pointue.

Troisièmement, l'échelle des projets peut fortement entraver la possibilité d'appliquer les outils d'analyse IDR. En général, les outils d'analyse IDR sont plus fréquemment appliqués aux investissements à grande échelle liés aux forêts plantées dans l'intention de commercialiser le bois et les autres produits et services forestiers au niveau international. Quand l'échelle des investissements est moindre et vise à approvisionner les marchés locaux, l'emploi d'outils d'analyse IDR de qualité ou même le recours simultané à plusieurs outils spécialisés est souvent prohibitif à cause des coûts de transaction élevés. Cette situation peut créer une approche dualiste de l'application des outils d'analyse IDR. Bien qu'acceptable dans le principe, l'approche dualiste pourrait générer des conflits si la rareté des terres oblige les petits investisseurs à aller sur le marché international, des enjeux tels que la spoliation des terres et l'empiétement sur la forêt devant être vérifiés en premier lors de l'évaluation de la durabilité d'un investissement.

#### 6.5 Recommandations

Pour les acteurs du marché

- Les outils IDR employés par les investisseurs et les sociétés d'investissement sont contrôlés de manière limitée en moyenne ou ne font pas du tout l'objet d'un contrôle externe. Par exemple, nous avons pu observer que la plupart des outils d'analyse IDR utilisés par les investisseurs n'imposent qu'une signature ou une indication de participation à titre de mécanisme de contrôle. La prise de responsabilité s'effectue ainsi au moyen d'une déclaration et d'un communiqué écrit. Les normes de gestion et d'investissement et les grilles de notation des investissements qui font appel à une certification par un tiers indépendant et agréé devraient donc être préférées.
- Dans le cadre de cette étude, les outils IDR les plus performants étaient les suivants : Gold Standard, RepRisk et Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que la certification FSC

liée à la gestion forestière et à la chaîne de contrôle, la politique d'ABN AMRO sur les forêts et les plantations forestières et le guide de l'investissement responsable du WWF. Les investisseurs soucieux de tenir compte des critères ESG dans leurs stratégies IDR devraient envisager de recourir à ces outils. Cette étude ne présente naturellement qu'un bref panorama et le suivi régulier des outils d'analyse IDR est nécessaire afin de pouvoir établir des comparaisons fiables au fil du temps. Une approche par étapes devrait aussi être adoptée pour les investissements qui correspondent rarement aux exigences des outils d'analyse IDR les plus performants.

#### Pour les acteurs de l'infrastructure IDR

- Peu d'outils IDR visent précisément les forêts plantées. Par conséquent, les outils d'analyse IDR mettent surtout l'accent sur les sujets habituels de la gestion des forêts naturelles (p. ex. les forêts à haute valeur de conservation et l'exploitation illégale). Des outils spécifiques aux forêts plantées ou qui s'adressent aussi à ce type de forêts devraient être envisagés s'ils
- sont applicables à l'investissement envisagé. Les investisseurs visant en priorité le changement climatique, la biomasse pour produire de l'énergie et une approche plus vaste des chaînes d'approvisionnement (p. ex. qui englobe aussi les produits agricoles) devraient pouvoir trouver des points communs entre les normes forestières et les outils d'analyse IDR destinés plus spécifiquement aux effets sur le changement climatique, l'énergie et l'agriculture.
- Les impacts sur le changement climatique, la pérennité financière à long terme, la réduction de la pauvreté et l'empiètement sur la forêt sont marginalisés dans les outils d'analyse IDR actuels. Ces problèmes peuvent être à l'origine de risques importants pour les investissements dans les forêts plantées et méritent donc qu'on leur consacre davantage d'attention pour trouver des solutions. Le fait que les investisseurs soient passés des placements à grande échelle en employant des outils d'analyse IDR à des placements dans des zones forestières à petite échelle pourrait augmenter et exacerber le risque de spoliation des terres, d'empiètement sur la forêt et de problèmes sociaux.

# 7 Bibliographie

- [CEE-ONU/FAO] Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2014 Forest Products Annual Market Review 2014. Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe, Genève, Suisse.
- [EFAMA] European Fund and Asset Management Association 2014 EFAMA Report on Responsible Investments. EFAMA, Bruxelles.
- [EUROSIF] European Social Investment Forum 2010 European SRI Study 2010. EUROSIF, Bruxelles.
- [EUROSIF] European Social Investment Forum 2012a European SRI Study 2012. EUROSIF, Bruxelles.
- [EUROSIF] European Social Investment Forum 2012b High Net Worth Individuals & Sustainable Investment 2012. EUROSIF, Bruxelles.
- [EUROSIF] European Social Investment Forum 2014 European SRI Study 2014. EUROSIF, Bruxelles.
- [FAO] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2010 Évaluation des ressources forestières mondiales 2010. Rapport principal. Division des ressources forestières, FAO, Rome.
- [FAO] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2012 Timberland in Institutional Investment Portfolios: Can Significant Investment Reach Emerging Markets? par Glauner R., Rinehart J.A., D'Anieri P., Boscolo M. et Savenije H. Forestry Policy and Institutions. Document de travail n° 31. FAO, Rome.
- [FAO] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2014 Situation des forêts du monde 2014. Mieux tirer parti des avantages socioéconomiques des forêts. FAO, Rome.
- [GIDR] Global Initiative for Sustainability Ratings 2016 Principles Version 1.1. February 2015. GIDR, Boston.
- [GSIA] Global Sustainable Investment Alliance 2012 2012 Global Sustainable Investment Review. Global Sustainable Investment Alliance, Schaerbeek, Belgium.
- [GSIA] Global Sustainable Investment Alliance 2014 Global Sustainable Investment Review. Global Sustainable Investment Alliance, Schaerbeek, Belgium.
- [HTRG] Hancock Timber Resource Group 2003 Timberland as a Portfolio Diversifier. Research Notes 2003. Hancock Timber Resource Group, John Hancock Financial Services, Boston, États-Unis.
- [ISO] International Standardization Organization 2004 ISO/IEC 17000:2004 (en) Conformity assessment — Vocabulary and general principles. Geneva: ISO Central Secretariat.
- [ITC] International Trade Center 2011 The impacts of private standards on producers in developing countries. Literature review series on the impacts of private standards – Part II. ITC, Genève, Suisse.
- [PNUE] Programme des Nations Unies pour l'environnement 2009 Vital Forest Graphics. Publié en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). PNUE/Earthprint, Nairobi. Consulté le 12 mai 2016. <http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=iXA5nwDNuLYC&pgis=1>
- [PNUE] Programme des Nations Unies pour l'environnement et Mercer 2007 Demystifying Responsible Investment Performance: A review of key academic and broker research on ESG factors. Rapport conjoint du groupe de travail de gestion des actifs de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et Mercer. PNUE, Nairobi.



- [UNFSS] United Nations Forum on Sustainability Standards (Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité) 2013 Voluntary Sustainability Standards. Today's Landscape of Issues & Initiatives to Achieve Public Policy Objectives. UNFSS, New York.
- [WWF] Fonds mondial pour la nature 2008 Green Carbon Guidebook. WWF, Gland, Suisse.
- Allianz 2010 Doing Good by Investing Well? Pension Funds and Socially Responsible Investment: Results of an Expert Survey. International Pension Paper. Allianz, Munich, Allemagne.
- Asen A., Savenije H. et Schmidt F. (éds) 2012 Good Business: Making Private Investments Work for Tropical Forests. Tropenbos International, Wageningen, Pays-Bas.
- Becchetti L. et Fucito L. 1999 La finanza etica: considerazioni teoriche e simulazioni empiriche. Osservatorio del mercato finanziario CEIS-Tor Vergata et ISFSE-CNR, Naples, Italie.
- Benn S., Dunphy D. et Griffiths A. 2014 Organizational Change for Corporate Sustainability. Routledge. Consulté le 12 mai 2016. <http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=WW-LAAwAAQBAJ&pgis=1>
- Bouslah K., M'Zali B., Turcotte M.-F. et Kooli M. 2010 The impact of forest certification on firm financial performance in Canada and the U.S. *Journal of Business Ethics* 96(4):551–72. doi:10.1007/s10551-010-0482-5
- Bowyer J., Howe J., Guillery P. et Fernholz K. 2005 Fast-Growth Tree Plantations for Wood Production – Environmental Threat or a Means of Saving Natural Forests? Dovetail Partners, White Bear Lake, Minnesota (États-Unis).
- Boyle J.R., Winjum J.K., Kavanagh K. et Jensen E.C. (éds) 1999 Planted Forests: Contributions to the Quest for Sustainable Societies (Vol. 56). Springer, Dordrecht, Pays-Bas. doi:10.1007/978-94-017-2689-4
- Brotto L. 2016 Influence of corporate responsibility on financial return in forest plantations: Case studies from South America, South East Asia and Africa. [Thèse de 3<sup>e</sup> cycle FONASO]. Université de Padoue, Italie et Université technique de Dresde, Allemagne.
- Bull G.Q., Bazett M., Schwab O., Nilsson S., White A. et Maginnis S. 2006 Industrial forest plantation subsidies: Impacts and implications. *Forest Policy and Economics* 9(1):13–31. doi:10.1016/j.forpol.2005.01.004
- Carle J. and Holmgren P. 2008 Wood from planted forests. A global outlook. *Forest Products Journal*. <http://www.environmentportal.in/files/dec08-f.pdf>
- Carroll A.B. 1999 Corporate social responsibility. Evolution of a definitional construct. *Business Society* 38(3):268–95. doi:10.1177/000765039903800303
- Cashore B. 2002 Legitimacy and the privatization of environmental governance: How non-state market-driven (NSMD) governance systems gain rule-making authority. *Governance* 15(4):503–29. doi:10.1111/1468-0491.00199
- Commission européenne 2011 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Responsabilité sociale des entreprises : une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014. COM(2011) 681 final. Commission européenne, Bruxelles.
- Cortez M.C., Silva F. et Areal N. 2012 Socially responsible investing in the global market: The performance of US and European funds. *International Journal of Finance & Economics* 17(3):254–71. doi:10.1002/ijfe.454
- Cossalter C. et Pye-Smith C. 2003 Fast-Wood Forestry Myths and Realities. Centre de recherche forestière internationale, Bogor, Indonésie
- Davis E.P. et Steil B. 2004 Institutional Investors. MIT Press, Cambridge, Massachusetts, États-Unis. Consulté le 12 mai 2016. <http://www.amazon.com/Institutional-Investors-E-Philip-Davis/dp/0262041928>
- Dillenburg S., Greene T. et Erekson H. 2003 Approaching socially responsible investment with a comprehensive ratings scheme: Total social impact. *Journal of Business Ethics* 43:167–77.
- Evans J. et Turnbull J.W. 2004 Plantation Forestry in the Tropics: The Role, Silviculture, and Use of Planted Forests for Industrial, Social, Environmental, and Agroforestry Purposes. 3<sup>e</sup> éd. Consulté le 12 mai 2016. <http://www.cabdirect.org/abstracts/20056704537.html;jsessionid=101180B0A0EF60B1E6ED09559EAC08E8#>
- Feldman S.J., Soyka P.A. et Ameer P. 1996 Does improving a firm's environmental management system and environmental performance

- result in a higher stock price? ICF Kaiser International, Inc, Boston.
- Ferrucci M. 2004 Gap analysis and comprehensive scoping assessment. NSF-International Strategic Registrations, Ann Arbor, Michigan, États-Unis.
- Figge F. 2001 Environment-induced systematisation of economic risks. In : Bouma J., Jeucken M. et Klinkers L. (éds) Sustainable Banking. Greenleaf, Sheffield, Royaume-Uni. 268-79.
- Fu C. 2012 Timberland Investments. A Primer. Timberland Investment Resources LLC, Boston, États-Unis.
- Hamilton K., Chokkalingam U. et Bendana M. 2010 State of the Forest Carbon Markets 2009: Taking Root & Branching Out. Ecosystem Marketplace, Washington.
- Hamilton S., Jo H. et Statman M. 1993 Doing well while doing good? The investment performance of socially responsible mutual funds. *Financial Analyst Journal* (novembre-décembre): 62-6.
- Heal G.M. 2008 When Principles Pay: Corporate Social Responsibility and the Bottom Line. Columbia University Press. Consulté le 12 mai 2016. [http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=\\_MPqLqSp79EC&pgis=1](http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=_MPqLqSp79EC&pgis=1)
- Hickey G.M. et Innes J.L. 2005 Scientific Review and Gap Analysis of Sustainable Forest Management Criteria and Indicators Initiatives. FORREX Series 17. FORREX Forest Research Extension Partnership, Kamloops, Colombie-Britannique, Canada.
- Hoepner A.G.F. et McMillan D.G. 2009 Research on 'Responsible Investment': An Influential Literature Analysis Comprising a Rating, Characterisation, Categorisation & Investigation. Social Science Research Network. Consulté le 12 mai 2016. <http://ssrn.com/abstract=1454793>
- Holvoet B. et Muys B. 2004 Sustainable forest management worldwide: A comparative assessment of standards. *International Forestry Review* 6(2):99-122. doi:10.1505/ifer.6.2.99.38388
- Indufor 2012 Forest Stewardship Council (FSC) Strategic Review on the Future of Forest Plantations. Indufor, Helsinki.
- Investopedia 2016 Dictionary. Consulté le 12 mai 2016. <http://www.investopedia.com/dictionary/>
- ISEAL Alliance 2012 Assuring Compliance with Social and Environment Standards. Code of Good Practice. ISEAL Alliance, Londres.
- Jenkins M. et Smith E. 1999 The Business of Sustainable Forestry: Strategies for an Industry in Transition. Island Press. Consulté le 12 mai 2016. <http://books.google.com/books?id=N4omnNnzKooC&pgis=1>
- Jürgensen C., Kollert W. et Lebedys A. 2014 Assessment of industrial roundwood production from planted forests. Planted Forests and Trees Working Paper Series No. 48. Rome: FAO.
- Kinder P.T. et Domini L. 1998 Social Screening: Paradigms Old and New. The Investment Research Guide to Socially Responsible Investing. The Colloquium on Socially Responsible Investing. Plano, TX.
- KPMG 2011 Corporate Sustainability: A Progress Report. KPMG, New-York.
- KPMG 2013 European Responsible Investing Fund Survey 2013. KPMG, New York.
- Kurucz E., Colbert B. et Wheeler D. 2008 The business case for corporate social responsibility. In : Crane A., McWilliams A., Matten D., Moon J. et Siegel D.S. (éds) The Oxford Handbook of Corporate Social Responsibility. Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni. 83-112.
- Laaksonen-Craig S. 2004 Foreign direct investments in the forest sector: Implications for sustainable forest management in developed and developing countries. *Forest Policy and Economics* 6(3-4):359-70. doi:10.1016/j.forpol.2004.03.011
- Lammerts van Bueren E. et Blom E.M. 1997 Hierarchical framework for the formulation of sustainable forest management standards (principles, criteria and indicators). Tropenbos International, Leiden, Pays-Bas.
- Lausti A. 2004 The inflation-hedging characteristics of forest ownership, private housing and stocks in Finland. *Liiketaloudellinen Aikakauskirja* 4/04(4):427-51.
- Lawson S., Blundell A., Cabarle B., Basik N., Jenkins M. et Canby K. 2014 Consumer Goods and Deforestation: An Analysis of the Extent and Nature of Illegality in Forest Conversion for Agriculture and Timber Plantations. Forest Trends, Washington.
- Leite P. et Cortez M.C. 2014 Style and performance of international socially responsible funds in Europe. *Research in International Business and Finance* 30:248-67. doi:10.1016/j.ribaf.2013.09.007

- Louche C., Arenas D. et van Cranenburgh K.C. 2012 From preaching to investing: Attitudes of religious organisations towards responsible investment. *Journal of Business Ethics* 110(3):301–20. doi:10.1007/s10551-011-1155-8.
- Loucks O.L., Homer Erekson O. et Springer A. 2004 Environmental Management and Financial Returns to the Forest and Paper Sector. *Corporate Environmental Strategy: International Journal for Sustainable Business* 11(4):83–100.
- Lutz J. 2009 Inflation and timberland returns. In : Siry J., Izlar B., Bettinger P., Harris T., Tye T., Baldwin S., Merry K. (éds) Actes de l'assemblée annuelle des Southern Forest Economics Workers 2008; 9–1 mars 2008; Center for Forest Business, Warnell School of Forestry, Savannah, Géorgie et Athens, Géorgie, États-Unis. 84-9.
- Masiero M. et Secco L. 2013 Standards and guidelines for management of forest plantations: A global comparative study. Communication présentée à l'atelier scientifique « Governance, Economics and Trade, Markets, Profitability of Planted Forests », Porto 15 mai 2013. Padoue, Italie.
- Masiero M., Secco L., Pettenella D. et Brotto L. 2015 Standards and guidelines for forest plantation management: A global comparative study. *Forest Policy and Economics* 53:29–44.
- Merger E. 2008 Forestry Carbon Standards 2008: A comparison of the leading standards in the voluntary carbon market and the state of climate forestation projects. Université de Canterbury, Christchurch, Nouvelle-Zélande. Consulté le 12 mai 2016. <http://www.globalcarbonproject.org/global/pdf/ComparisonClimateForestationProject%20Standards.2008.pdf>
- Merger E., Dutschke M. et Verchot L. 2011 Options for REDD+ voluntary certification to ensure net GHG benefits, poverty alleviation, sustainable management of forests and biodiversity conservation. *Forests* 2(2):550–77. doi:10.3390/f2020550
- Morrison E. et Bass S. 1992 What about the people?. In : Sargent C. and Bass S. (éds) *Plantations Politics: Forest Plantations in Development*. Earthscan Routledge, Londres. 5:196.
- Nicklin S. et Cornwell B. 2012 Forests for People. In : Witthaus M., Ballard S. et Ingleton T. (éds) *Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF)* et Tudor Rose.
- Pirard R., Dal Secco L. et Warman R. 2016 Do timber plantations contribute to forest conservation? *Environmental Science & Policy* 57:122–30.
- Potts J., Lynch M., Wilkings A., Huppe G., Cunningham M. et Voora V. 2014 The State of Sustainability Initiatives Review 2014, Standards and the Green Economy. SSI state of sustainability initiatives. International Institute for Sustainable Development, Winnipeg, Canada.
- Richardson B.J. 2013 Socially responsible investing for sustainability : Overcoming its incomplete and conflicting rationales. *Transnational Environmental Law* 39(447):1–36.
- Rinehart J. 2010 U.S. Timberland post-recession. Is it the same asset? R&A Investment Forestry, San Francisco, Californie, États-Unis.
- Scheyvens H. et Lopez-Casero F. 2009 REDD Negotiations: Progress, Challenges and Ways Forward. Institute for Global Environmental Strategies, Japon, Hayama. 1-8. IGES Briefing Notes on the Post-2012 Climate Regime. Issue No. 5.
- Scholtens B. 2014 Indicators of responsible investing. *Ecological Indicators* 36:382–385. doi:10.1016/j.ecolind.2013.08.012
- Scholtens B. et Spierdijk L. 2008 The Diversification Properties of US Timberland: A Mean-Variance Approach. Université de Groningen, Groningen, Pays-Bas.
- Sievänen R., Rita H. et Scholtens B. 2012 The drivers of responsible investment: The case of European pension funds. *Journal of Business Ethics* 117(1):137–51. doi:10.1007/s10551-012-1514-0
- Simula M. 2008 Financing flows and needs to implement the Non-legally binding instrument on all types of forests. Préparé pour le Groupe consultatif sur la finance du Partenariat de collaboration sur les forêts. Programme sur les forêts, Washington, D.C., États-Unis.
- Sohngen B., Mendelsohn R. et Sedjo R. 1999 Forest management, conservation, and global timber markets, 81(February):1–13.
- Stanton T., Echavarria M. et Hamilton K. 2010 State of Watershed Payments an Emerging Marketplace. 2010. Forest Trends, Washington. [www.forest-trends.org/documents/files/doc\\_2438.pdf](http://www.forest-trends.org/documents/files/doc_2438.pdf).

- Staub-Bisang M. 2011 Nachhaltige Anlagen für institutionelle Investoren. Einführung und Überblick mit Fachbeiträgen und Praxisbeispielen. NZZ Libro, Zurich, Suisse.
- Toppinen A. et Zhang Y. 2010 Changes in global markets for forest products and timberlands. In : Forest and Society – Responding to Global Drivers of Change. IUFRO World Series Vol. 25. 135-156. International Union of Forest Research Organizations, Vienne.
- Turcotte M.-F. et M'Zali B. 2004 L'industrie financière et les fonds responsables : Tutti frutti et devenir. In : Tremblay D.-G. et Rolland D. (éds) Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable : Quels enjeux? Presse de l'université de Québec, Québec, Canada. 95-105.
- Van Bodegom A.-J., Van den Berg P. et Van der Meer P. 2008 Forest plantations for sustainable production in the tropics: Key issues for decision-makers. Université et centre de recherche de Wageningen, Pays-Bas.
- Vidal N. et Kozak R. 2008 The recent evolution of corporate responsibility practices in the forestry sector. *International Forestry Review* 10(1):1–13. doi:10.1505/ifor.10.1.1
- VIGEO 2012 Green, Social and Ethical Funds in Europe. 2012 Review. VIGEO, Paris.
- Voegtlin C., Patzer M. et Scherer A.G. 2011 Responsible leadership in global business: A new approach to leadership and its multi-level outcomes. *Journal of Business Ethics* 105(1):1–16. doi:10.1007/s10551-011-0952-4
- Zhang Y., Toppinen A. et Uusivuori J. 2014 Internationalization of the forest products industry: A synthesis of literature and implications for future research. *Forest Policy and Economics* 38:8–16. doi:10.1016/j.forpol.2013.06.017
- Zinkhan F.C., Sizemore W.R., Mason G.H. et Ebner T.J. 1992 Timberland investments: A portfolio perspective. Consulté le 12 mai 2016. <http://www.cabdirect.org/abstracts/19940600836.html>

# Annexes

Toutes les annexes sont adaptées de Brotto (2016).

## Annexe 1 Panorama historique des investissements dans les forêts plantées

	1980	1990	2000	2010	2020
Actifs sous gestion	1 milliard	12 milliards	30 milliards	70-80 milliards	
Régions du monde	États-Unis	États-Unis, Nouvelle-Zélande	États-Unis, Océanie, Brésil, Uruguay, Chili	États-Unis, Amérique latine, Océanie, Europe de l'Est, Asie, Afrique australe et orientale	États-Unis, Amérique latine, Océanie et Asie Marchés émergents : Colombie, Mozambique et Tanzanie
Éléments moteurs	Premières études sur l'investissement dans les forêts exploitables comme valeur refuge et élément d'équilibre du rendement du portefeuille	Avantages de la diversification et refuge contre l'inflation. Demande croissante de produits dérivés du bois. Forts rendements sur les marchés émergents.		Avantages de la diversification et refuge contre l'inflation. Demande croissante de produits forestiers sur les marchés émergents. Possibilité d'investissements durables et responsables.	
Produits	Bois	Bois et bois certifié	Bois, bois certifié et carbone	Bois, bois certifié et services écosystémiques	Bois, bois certifié, bois-énergie et services écosystémiques
Stratégies IDR	Depuis 1930 fondées sur l'exclusion (p. ex. pas de tabac)	Apparition des enjeux environnementaux	Nouveaux produits IDR destinés aux petits investisseurs et s'appuyant sur les principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Rôle essentiel des investisseurs institutionnels	Facteurs législatifs et certification par un tiers	
Propriété des plantations	Entreprises d'exploitation forestière	Nouveaux instruments pour les investisseurs institutionnels et privés	Organismes de gestion d'investissements forestiers et fonds de placement immobilier dans les forêts exploitables (américains)	Importance de plus en plus grande des fonds d'investissement privé, des petites et moyennes entreprises de plantation, des contrats de bail entre les États et les entreprises, des partenariats entre les investisseurs stratégiques et financiers ainsi qu'entre les entreprises et les propriétaires fonciers locaux.	

Source : adapté d'EUROSIF, 2012 ; FAO, 2012 ; Indufor, 2012.

## Annexe 2 Panorama historique des investissements durables et responsables

	1700	1920	1960	1970	1990	2000	2010-2020
<b>Définition</b>	Finance éthique	Finance éthique	Investissements responsables	Investissements durables et responsables	Investissements durables et responsables (IDR)	Investissements durables et responsables (IDR)	IDR ou investissement d'impact
<b>Investisseurs</b>	Mouvement des quakers	Milieux religieux comme les méthodistes et les quakers.	Milieux religieux et fonds correspondants	Croissance du nombre des investisseurs institutionnels. Apparition des investisseurs activistes	Croissance du nombre des investisseurs institutionnels et apparition des petits investisseurs	Croissance de tous les types d'investisseurs	Regroupement des investisseurs institutionnels et croissance du nombre de petits investisseurs
<b>Régions du monde</b>	États-Unis	États-Unis et Royaume-Uni	États-Unis et Europe	États-Unis et Europe	États-Unis et Europe	États-Unis et Europe	Monde
<b>Stratégies IDR</b>	Exclusion	Exclusion	Exclusion	Exclusion Engagement et vote	Exclusion Engagement et vote	Exclusion Engagement/Vote Sélection par rapport aux normes	Toutes les stratégies précédentes et à venir (p. ex. les obligations)
<b>Éléments moteurs</b>	Exclusion de l'esclavage et des armes	Évitement des produits condamnables comme l'alcool et le tabac. En 1928 le Pioneer Fund est le premier fonds éthique	Évitement des produits condamnables comme l'alcool, le tabac et la pornographie	Exclusion de produits émanant d'entreprises dont le comportement n'est pas vertueux. Pression de la société : Mouvement pour la défense des droits civiques aux États-Unis, guerre du Vietnam et apartheid	Intérêt pour les enjeux environnementaux après le Sommet de la Terre de 1992. De l'attitude religieuse à la sensibilisation du public. À partir de 1990, l'indice KLD 400 Social est le premier indice IDR	De la responsabilité sociale au développement durable. Priorité au surcroît de valeur financière apporté par l'IDR. En 2006 publication des principes pour l'investissement responsable (PRI)	Mesure et suivi des impacts ESG. Sections ayant le vent en poupe : changement climatique et énergie. Certification, par un tiers agréé, des travaux de recherche et des labels IDR



## Annexe 3 Stratégies d'investissement socialement responsable

Stratégie	Logique	Caractéristiques
Exclusion	Certains produits, secteurs, entreprises ou pays sont exclus du portefeuille soit pour des raisons religieuses soit à cause du risque pour la réputation.	La plus ancienne et plus importante stratégie s'agissant des encours (environ 40 % des encours européens pour une valeur de 7 000 milliards € en 2013). Les critères d'exclusion fréquents sont les armes, la pornographie, le tabac et les tests sur les animaux. Il s'agit d'une stratégie « subjective » fondée sur les décisions d'éthique ou de valeur des gestionnaires ou propriétaires d'actifs.
Intégration des critères ESG	Les risques et opportunités en matière d'ESG sont calculés grâce à un processus de recherche et inclus dans l'analyse financière.	Le recueil d'informations est habituellement la première étape à franchir pour un gestionnaire d'actifs qui pense à l'IDR. L'intégration ESG comporte trois niveaux : i) non systématique avec une recherche disponible, mais pas de processus formalisé ; ii) systématique, fondée sur la prise en compte continue de la recherche dans l'analyse financière ; iii) obligatoire, les résultats de la recherche ESG devant figurer absolument dans les conclusions. C'est la deuxième stratégie en Europe en termes d'importance.
Sélection par rapport aux normes	La sélection des investissements est basée sur le respect des normes internationales. En général, c'est une sélection négative (exclusion).	A vu le jour en Europe du Nord. Normes et référentiels internationaux comme : le Pacte mondial des Nations Unies, les directives de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), les textes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), etc. Cette stratégie prend rapidement de l'ampleur au niveau mondial dans tous les secteurs d'investissement. Indépendante du gestionnaire ou du propriétaire d'actifs. Elle peut être associée aux grilles de notation pour définir le niveau d'engagement des entreprises par rapport aux normes et référentiels.
Engagement et vote	Il s'agit de s'engager, d'adhérer et de voter en faveur des critères ESG. Par exemple : un fonds peut investir dans une entreprise qui fait partie d'un portefeuille pour la pousser à améliorer sa performance ESG.	Stratégie venant du Royaume-Uni qui s'étend aux autres pays et présentait le plus fort taux de croissance annuel composé en 2011-2013, soit 36 %. Cette stratégie est favorisée en Europe par la proposition de la Commission européenne en 2014 en vue de réviser la directive sur le droit des actionnaires (Directive 2007/36/EC).
Best in class	Les entreprises et secteurs les plus performants ou ayant le plus progressé sont repérés par l'analyse ESG. Par exemple : 30 % à 50 % des entreprises les plus performantes sont sélectionnées. C'est typiquement un processus de sélection positive.	Cette stratégie peut aussi comporter un volet best-in-universe et best-effort.

(suite page suivante)

**Annexe 3 (suite)**

<b>Stratégie</b>	<b>Logique</b>	<b>Caractéristiques</b>
Par thèmes de développement durable	Investissements destinés à des secteurs précis du développement durable tels que les énergies renouvelables, le changement climatique, le secteur bois-forêt, la santé, etc.	En majorité des investissements indirects, c'est-à-dire l'achat ou la vente d'investissements qui existent déjà. Relatifs à l'environnement pour la plupart. Parfois, la durabilité est plus liée au secteur lui-même qu'à la performance ESG. Il s'agit d'un secteur d'investissement plutôt fragmenté, de faible ampleur, croissant lentement et dépendant de la réglementation (p. ex. les petits fonds climat dont les prévisions de marché sont en lien avec les objectifs du marché institutionnel du carbone). Les fonds forestiers comptent pour 10,9 % des encours (3,06 milliards en 2012).
Investissement d'impact	Stratégie globale avec objectif fréquent de produire un rendement tout en débouchant sur des impacts mesurables sur les plans social et environnemental. Cette stratégie porte sur la microfinance, l'investissement en faveur des communautés, l'entrepreneuriat social, etc.	À distinguer de la philanthropie : les investisseurs deviennent des propriétaires d'actifs et attendent un retour sur investissement. C'est la stratégie la moins importante en termes d'encours, mais elle dispose du meilleur TCAC (+52 % entre 2011 et 2013).

Source : EFAMA, 2014 ; EUROSIF, 2014 ; Scholtens, 2014.



## Annexe 4 Acteurs présents dans le secteur de l'IDR forestier

Groupe	Catégorie	Sigles	Rôle	Exemples
Acteurs ordinaires du marché	Investisseurs	INV	Il peut s'agir d'institutionnels ou de petits investisseurs. Les institutionnels sont les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les banques qui disposent en général d'actifs substantiels et d'une expérience de l'investissement. Les petits investisseurs achètent et vendent des valeurs mobilières uniquement occasionnellement et dans des volumes souvent réduits. Les fonds communs de placement sont des organismes de placement collectif de valeurs mobilières qui sont gérées par une société de gestion. Catégorie comprenant aussi les particuliers fortunés.	TIAA-CREF, Banque européenne d'investissement
	Sociétés d'investissement	INC	Ces sociétés investissent les fonds que leur confient des investisseurs dans des valeurs correspondant aux objectifs d'investissement indiqués par ceux-ci, en leur facturant des frais de gestion en contrepartie. Catégorie comprenant aussi les gestionnaires d'investissement, les sociétés de gestion d'actifs, les organismes de gestion d'investissements forestiers et les fonds de placement immobilier dans les forêts exploitables	New Forests, Global Forest Partners LP
	Entreprises de plantation	PLC	Entreprises qui gèrent les opérations de plantation forestière : défrichage, pépinière, plantation et exploitation	Green Resources, Dak To Planko
	Entreprises de transformation	PI	Sociétés dont l'activité est, entre autres, de transformer le bois issu des forêts plantées	Fibria, Pomera Garruchos
Infrastructure IDR	Organismes de certification	CB	Organismes indépendants et agréés vérifiant le respect des normes	NEPCon, TUV SUD
	Organismes d'accréditation	AB	Organismes qui contrôlent les organes de certification et les agences de notation	ASI, GIDR
	Organismes de normalisation et de labellisation IDR	STD	Organismes s'occupant de l'élaboration de normes IDR dans le domaine des forêts plantées. Concerne la totalité du processus d'investissement : de la comptabilisation du développement durable aux normes de gestion forestière	FSC, SASB, IRIS
	Grilles de notation IDR	RTG	Organismes qui notent les fonds, les entreprises et les investissements d'après un ensemble d'indicateurs IDR défini au préalable	EIRIS, GIIRS
	Consultants et conseillers IDR	C&A	Professionnels et sociétés assurant des prestations de conseil en matière d'exploitation forestière et d'IDR auprès des investisseurs, des sociétés d'investissement et des gestionnaires de plantations forestières	INDUFOR, OpenForest
	Associations et forum IDR	A&F	Associations à but non lucratif et forum œuvrant en faveur de l'IDR au niveau des investisseurs par des actions de sensibilisation et de réseautage	FAST, Ethical Investment Association
	Annuaire IDR	DRT	Instruments en ligne qui fournissent aux investisseurs des bases de données sur la performance des sociétés et des secteurs	The Global Mechanism

(suite page suivante)

**Annexe 4 (suite)**

<b>Groupe</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Sigles</b>	<b>Rôle</b>	<b>Exemples</b>
Organisations internationales et société civile	Organisations non gouvernementales	ONG	Organisations non gouvernementales qui apportent leur appui ou participent à l'IDR dans les forêts plantées	WWF, Ecotrust
	Organisations internationales	OI	Aussi appelés organisations internationales gouvernementales, elles sont mises en place par les États souverains et sont actives dans le domaine des investissements et du secteur forestier	ONU, Banque mondiale, CIFOR
	Associations de planteurs	PAS	Associations de propriétaires de forêts plantées qui fournissent des services techniques et assurent la défense de leurs intérêts	AFOA, UTGA
	Organismes de recherche	RSC	Universités, comités indépendants de recherche et groupes de réflexion actifs dans le domaine de l'investissement forestier	The Global Canopy Programme

Source : adapté du Financial Dictionary ([www.financial-dictionary.thefreedictionary.com](http://www.financial-dictionary.thefreedictionary.com)), de Wall Street Oasis ([www.wallstreetoasis.com](http://www.wallstreetoasis.com)), d'Investopedia ([www.investopedia.com](http://www.investopedia.com)), de Borsa Italiana ([www.borsaitaliana.it](http://www.borsaitaliana.it)).

## Annexe 5 Variables descriptives des outils IDR

Variables	Éléments considérés dans la définition des variables
<b>Type</b> Quelle sorte d'instrument est-ce ?	Norme de gestion Politique d'investissement d'une banque Directives sur les investissements Norme d'investissement Norme de reporting Grille de notation des investissements Référence de légalité Indice boursier Charte éthique
<b>Spécificité</b> Est-ce un instrument spécifique aux forêts ou est-il généraliste ?	Généraliste Forêts (y compris les forêts plantées) Forêts plantées
<b>Gouvernance</b> Quel type d'organisme a mis au point et gère l'outil d'analyse IDR ?	Université Milieu économique Organisations internationales ONG
<b>Étape du processus d'investissement</b> Qui utilise l'instrument ?	Investisseur Sociétés d'investissement Entreprises de plantation Entreprises de transformation et de commercialisation
<b>Niveau de contrôle</b> Comment l'application de l'instrument est-elle contrôlée ?	Signature et/ou participation Déclaration de conformité Évaluation de la conformité Certification
<b>Première publication</b> Quand l'outil d'analyse IDR a-t-il été rendu public ?	Date de la première publication de l'outil IDR
<b>Origine géographique</b> Où l'outil a-t-il été conçu ?	Afrique, Asie, Europe, Océanie, Amérique du Nord, Amérique du Sud
<b>Application géographique</b> Où l'outil est-il appliqué ou applicable ?	Afrique, Asie, Europe, Océanie, Amérique du Nord, Amérique du Sud, international
<b>Coordination</b> Dans quelle mesure y a-t-il coordination avec d'autres outils ?	Nombre d'outils IDR coordonnés
<b>Part de marché</b> Quelle est l'ampleur de l'application de l'outil en termes de zone concernée et/ou de nombre de sociétés ?  Quelle est l'ampleur de l'application de l'outil en termes de zone concernée et/ou de nombre d'entreprises ?	Nombre d'entreprises, d'encours ou d'hectares concernés

Source : Auteurs.

## Type d'instrument

Parmi la pléthore d'outils IDR qui existent pour analyser les investissements dans les forêts plantées, on peut citer les politiques internes, les chartes éthiques, les normes et référentiels (concernant la gestion, l'investissement ou la comptabilisation), les outils de reporting, les directives d'investissement, les grilles de notation et les indices boursiers. Les références de légalité en font aussi partie, comme le Lacey Act, le règlement sur le bois de l'UE et le FLEGT, même si ce sont plus des instruments réglementaires que volontaires. En fait, ces instruments n'ont une valeur légale que depuis cinq ans et remplacent les instruments volontaires pour vérifier la légalité.

De plus, des indicateurs de pays sont mentionnés, qui portent sur la transparence, les risques politiques et de gouvernance et l'attractivité des investissements forestiers. Ces indicateurs de pays ne sont pas considérés comme des outils IDR, mais sont cependant essentiels pour évaluer si le pays est favorable aux investissements dans les forêts plantées. La définition des instruments s'appuie soit sur :

- des définitions cohérentes et récurrentes extraites d'études révisées par des pairs ;
- une terminologie financière commune aux dictionnaires financiers tels que :
  - Financial Dictionary - [www.financial-dictionary.thefreedictionary.com](http://www.financial-dictionary.thefreedictionary.com) ;
  - Wall Street Oasis - [www.wallstreetoasis.com](http://www.wallstreetoasis.com) ;
  - Investopedia - [www.investopedia.com](http://www.investopedia.com) ;
  - Borsa Italiana - [www.borsaitaliana.it](http://www.borsaitaliana.it).

## Type d'outil d'analyse IDR

Type d'outil	Définition	Exemple
Norme de gestion	Norme appliquée au niveau de la gestion de la plantation forestière et/ou au niveau de la transformation. Implique en général une certification par un tiers indépendant et agréé.	Forest Stewardship Council (FSC)
Politique d'investissement d'une banque	Politique interne à une banque qui vise la prise en compte des critères liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance dans la gestion des investissements.	Politique environnementale de Goldman Sachs
Directive sur les investissements	Directive adoptée ou produite par des organisations qui investissent dans les forêts plantées.	Guide de l'investissement responsable du WWF
Norme d'investissement	Norme appliquée au niveau des entreprises pour tenir compte des critères ESG. Peut éventuellement impliquer la certification par un tiers indépendant et agréé.	Certified B Corporation
Norme de reporting	Cadre pour la communication d'informations sur la performance ESG. En général appliqué aux niveaux des investissements et de la transformation.	Global Reporting Initiative (GRI)
Grille de notation des investissements	Établissement du profil des organisations en fonction de leur performance ESG.	SCOPEinsight
Référence de légalité	Exigences de légalité dans le domaine des forêts.	Règlement sur le bois de l'UE
Indice boursier	Mesure la performance des entreprises qui répondent aux normes RSE reconnues sur le plan international.	FTSE4Good Index Series
Charte éthique	Ensemble de règles internes qui orientent la stratégie des entreprises en matière de développement durable.	Charte éthique de l'industrie papetière en matière d'exploitation forestière légale – CEPI
Indicateurs de pays	Indicateurs qui permettent de comparer l'accueil réservé aux investissements dans un pays	Index of Economic Freedom ( <i>Indice de la liberté économique</i> )

Source : Auteurs.

## Spécificité

Pour les besoins de la présente étude, trois niveaux spécifiques ont été définis :

- Généraliste – quand l’outil d’analyse IDR vise plusieurs secteurs d’investissement, y compris la gestion des forêts naturelles et des forêts plantées ;
- Forêts (y compris les forêts plantées) – Après adaptation de la définition de Masiero et Secco (2013), ce niveau indique quand l’outil IDR est spécialement conçu pour le secteur forestier ou non. Il concerne les forêts naturelles comme celles qui sont plantées ;
- Forêts plantées – quand l’outil IDR est spécialement destiné aux forêts plantées.

## Gouvernance

Les instruments du marché peuvent aussi être distingués en fonction de la gouvernance des organismes s’occupant du processus de normalisation ou de labellisation, des dispositifs de certification et d’accréditation, de notation et de réseautage. En dépit de la qualité apparente d’un instrument, il peut ne pas être l’œuvre d’une structure de gouvernance suffisamment impartiale, démocratique ou éthique. Les instruments portés par des ONG internationales (p. ex. WWF, Greenpeace, etc.), des instituts de recherche et des organismes intergouvernementaux (p. ex. ONU) peuvent être considérés plus indépendants que ceux qui sont gérés par des associations professionnelles ou par des organisations ayant un intérêt financier direct dans l’application de ces outils IDR.

Il faut aussi noter que, indépendamment de la structure de gouvernance dominante, de nombreux instruments sont soutenus par des types divers d’organisations. Par exemple, le dispositif de certification du Forest Stewardship Council (FSC), qui était à l’origine soutenu par des ONG environnementales, représente maintenant une vaste palette de parties prenantes provenant de l’industrie, des ONG, des organisations internationales, etc.

Quatre structures dominantes en matière de gouvernance ont été identifiées :

- Milieu universitaire, qui comprend les universités et les organismes de recherche indépendants ;
- Milieu économique, qui comprend les associations professionnelles et les organisations privées ;

- Organisations internationales (ce qui comprend les organismes onusiens) ;
- ONG, qui comprennent tous les instruments qui dépendent d’une ONG ou dans lesquels la participation des ONG est dominante.

## Étape du processus d’investissement

L’étape du processus d’investissement correspond au groupe précis d’acteurs IDR qui utilise un certain outil. En fait, on observe différents niveaux d’intégration verticale des instruments IDR tout au long du processus d’investissement. Si certains outils concernent particulièrement les investissements (p. ex. les politiques environnementales et sociales des banques et les grilles de notation des investissements), d’autres visent spécifiquement les pratiques de gestion dans les forêts plantées (p. ex. le Gold Standard et d’autres référentiels sur le carbone). Dans certains cas, des outils, comme la Global Reporting Initiative (GRI), peuvent être employés tout au long du processus d’investissement. Quatre catégories sont proposées afin de faciliter la sélection et l’utilisation par les parties intéressées :

- **Les outils IDR pour les investisseurs :** Ces instruments, comme les PRI des Nations Unies, sont employés par les banques, les gestionnaires de fonds, les particuliers fortunés, etc. ; ces outils se caractérisent en général par une approche multisectorielle et servent à sélectionner les investissements fondés sur les critères ESG. Les forêts plantées constituant seulement 2 à 3 % des portefeuilles d’investissement, on s’attend à ce que les investisseurs connaissent peu le secteur bois-forêt. En général, ces investisseurs sont informés de l’existence d’outils IDR spécifiques aux forêts plantées, mais ne disposent pas des connaissances nécessaires pour les sélectionner sur des critères de qualité.
- **Les outils IDR pour les sociétés d’investissement :** Ils sont directement liés à la prise en compte des critères ESG pendant la sélection et la gestion des investissements dans les forêts plantées. Ces outils peuvent avoir une approche multisectorielle comme viser spécialement les forêts plantées ou simplement les forêts (p. ex. l’indice de durabilité Dow Jones).
- **Les outils IDR pour les entreprises de plantation :** Ils sont appliqués au niveau des unités forestières d’aménagement des forêts plantées et ne font pas référence au processus d’investissement. Les investisseurs peuvent

occasionnellement les intégrer à leur processus décisionnel. Il s'agit par exemple du label FSC et des normes carbone (p. ex. le Gold Standard). Ces outils visent très précisément les forêts plantées.

- **Les outils IDR pour les industriels de la transformation :** Il s'agit des scieries, des usines de pâte à papier, etc. Ce groupe comporte des instruments destinés aux organisations qui sont plus proches du consommateur final (p. ex. le Carbon Disclosure Project). Ces outils ont une portée très variable et peuvent viser plusieurs secteurs comme spécialement les forêts plantées selon qu'ils s'appliquent au processus (p. ex. ISO 14001, chaîne de contrôle du FSC) ou au produit (p. ex. Forest Disclosure Project).

### Niveau de contrôle

Ces outils étant volontaires et, par conséquent, non contrôlés par les organismes de réglementation des pays, leur qualité est non seulement fonction de leur contenu, mais aussi du type de contrôle effectué et qui garantira leur fiabilité. Le tableau ci-dessous résume les quatre niveaux de contrôle applicable (Alliance ISEAL, 2012 ; ISO, 2004) :

- Signature et/ou participation ;
- Déclaration de conformité ;
- Évaluation de la conformité ;
- Certification.

À chaque niveau de contrôle a été attribuée une note allant de 1 (la plus basse) à 4 (la plus élevée en termes de fiabilité). Par ailleurs, une stratégie de contrôle ou plusieurs ont été identifiées pour chaque niveau de contrôle.

### Niveau de contrôle concernant les outils d'analyse IDR appliqués aux investissements dans les forêts plantées

Niveau de contrôle	Description	Exemples	Note	Stratégies de contrôle
signature et/ou participation	Officialisation de l'acceptation, de l'adhésion et du soutien, aux plus hauts niveaux de décision d'une organisation, d'initiatives telles que des campagnes et des réseaux. Pas de référence à une norme en particulier. Il s'agit d'un engagement sur un plan général sans mise en place de système de contrôle.	Projet Ecobanking	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thème</li> <li>- Signature</li> </ul>
Déclaration de conformité	Aussi appelée certification de premier niveau, cette déclaration concerne le respect de certaines normes, référentiels ou directives, internes ou externes. Pas de mise en place de système de contrôle.	PRI des Nations Unies	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des risques</li> <li>- Reporting</li> <li>- Déclaration de conformité</li> </ul>
Évaluation de la conformité	Aussi appelée certification de deuxième niveau, il s'agit de l'évaluation de l'organisation par une agence de contrôle externe, MAIS non indépendante, qui vérifie si les normes ou les directives sont respectées. Cela comprend aussi les activités de suivi assurées par des organismes gouvernementaux qui portent surtout sur le contrôle de la légalité.	Certified B Corporation Règlement sur le bois de l'UE	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation de la conformité</li> <li>- Exclusion</li> </ul>
Certification	Aussi appelée certification de troisième niveau, il s'agit de l'évaluation de l'organisation par une agence de contrôle externe, indépendante et agréée, qui vérifie si les normes ou les directives sont respectées.	ISO 14001 FSC Gold Standard	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification</li> </ul>

Source : Auteurs.

### **Première publication, coordination, origine et application géographiques, part de marché**

Les variables descriptives supplémentaires envisagées sont les suivantes :

- **Première publication** : La date de la première publication de l'outil SRI est enregistrée.
- **Coordination** : Un outil IDR peut faire référence à d'autres outils pour répondre à ses exigences ou tenir compte de définitions et de référentiels. Ce processus de référence croisée et de reconnaissance mutuelle est considéré comme un signe d'efficacité et un processus positif destiné à éviter la prolifération des normes qui engendre confusion et lassitude chez le consommateur (UNFSS ou Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité, 2013). Cette variable descriptive est définie par le nombre d'outils IDR auquel un instrument fait référence.
- **Origine géographique** : Cela correspond à la région géographique où l'outil IDR a été développé et appliqué en premier. Options : Afrique, Asie, Europe, Océanie, Amérique du Nord et Amérique du Sud.
- **Application géographique** : Il s'agit de la zone géographique, réelle ou potentielle, d'application de l'instrument. Options : Afrique, Asie, Europe, Océanie, Amérique du Nord, Amérique du Sud et international.
- **Part de marché** : Cela permet d'indiquer le nombre d'entreprises, d'encours ou d'hectares de forêts plantées concernées. La part de marché peut être constatée à partir, soit de la littérature, soit des rapports du marché sur chaque outil IDR.

## Annexe 6 Sections, sous-sections et nombre de thèmes

Sections	Sous-sections	Nombre de thèmes
Cadre juridique et institutionnel	Législation	3
	Exploitation forestière illégale	11
	Propriété	1
Gestion forestière	Planification de la gestion forestière	6
	Santé et vitalité de l'écosystème forestier	6
	Aspect financier	6
Gouvernance, communication et transparence	Gouvernance	8
	Acteurs	5
	Communication d'informations et reporting	9
Communautés et employés	Communautés locales et populations autochtones	13
	Employés	7
Environnement	Impacts sur l'environnement	7
	Forêts à haute valeur de conservation	6
	Conception de plantations et forêts naturelles	10
	Produits phytosanitaires	6
	Système de gestion de l'environnement	5
Changement climatique et services écosystémiques	Crédits carbone	9
	Gaz à effet de serre	4
	Services écosystémiques	3
Filière d'approvisionnement et traçabilité	Traçabilité	2
	Filière d'approvisionnement	9
	Normes internationales en matière de développement durable	19

Source : Auteurs.



## Annexe 7 Base de données des outils IDR

Type d'outil	Nombre	Instruments
Norme de gestion	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- American Carbon Registry (ACR)</li> <li>- Mécanisme pour un développement propre (MDP)</li> <li>- Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCB)</li> <li>- Norme FairTrade sur le bois</li> <li>- Forest Stewardship Council (FSC)</li> <li>- ISO 14001</li> <li>- Programme for Endorsement of Forest Certification Schemes (PEFC)</li> <li>- Plan Vivo</li> <li>- SA8000</li> <li>- Gold Standard</li> <li>- Verified Carbon Standard</li> </ul>
Politique d'investissement (banque)	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique sur les forêts et les plantations forestières d'ABN AMRO</li> <li>- Pratiques forestières de la Bank of America</li> <li>- Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux de Citigroup</li> <li>- Politique environnementale de Goldman Sachs</li> <li>- Politique forestière de HSBC</li> <li>- Stratégie d'investissement de Triodos</li> <li>- Stratégie forestière et politique opérationnelle de la Banque mondiale</li> <li>- Politique RSE d'ING</li> <li>- Politique éthique de la Co-operative Bank</li> </ul>
Grille de notation des investissements	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Global Impact Investing Rating System (GIIRS) (Grille de notation de l'investissement d'impact au niveau mondial)</li> <li>- Equitics</li> <li>- FairForest</li> <li>- Impact Assets</li> <li>- Asset4ESG</li> <li>- ETICA SGR</li> <li>- CSR HUB</li> <li>- RepRisk</li> </ul>
Norme d'investissement	7	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certified B Corporation</li> <li>- Norme de Domini sur les investissements dans le monde</li> <li>- Principes de l'Équateur</li> <li>- Pacte mondial des Nations Unies</li> <li>- Normes de performance de l'IFC</li> <li>- Impact Reporting and Investment Standards (IRIS)</li> <li>- Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies</li> </ul>

## Annexe 7 (suite)

Type d'outil	Nombre	Instruments
Référence de légalité	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi australienne sur l'interdiction de l'exploitation illégale</li> <li>- Plan FLEGT de l'UE</li> <li>- Règlement sur le bois de l'UE</li> <li>- Lacey Act</li> </ul>
Directive sur les investissements	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet Ecobanking</li> <li>- Boîte à outils de la finance forestière de PWC</li> <li>- Dossier de ressources et guide de l'approvisionnement durable en produits dérivés du bois et du papier du WBCSD</li> <li>- Guide de l'investissement responsable du WWF</li> </ul>
Norme de reporting	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carbon Disclosure Project (CDP)</li> <li>- Global Reporting Initiative (GRI)</li> <li>- SD-KPI Standard 2010-2014 (<i>Indicateurs clés de performance du développement durable</i>)</li> </ul>
Charte éthique	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charte éthique de l'industrie papetière en matière d'exploitation forestière légale – CEPI</li> <li>- Déclaration de Collevechio</li> <li>- Pacte intersectoriel pour le bois légal</li> </ul>
Indice boursier	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FTSE4Good Index Series</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>50</b>	
Indicateur de pays	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption Perceptions Index</li> <li>- Doing Business</li> <li>- Sanctions ou mesures de restriction de l'UE en application du règlement (UE) 995/2010</li> <li>- Progrès FLEGT dans les accords de partenariat volontaire</li> <li>- Global Risk 2013 (<i>Rapport sur les risques mondiaux</i>)</li> <li>- GINI Index (<i>Index GINI</i>)</li> <li>- Illegal Logging Index (<i>Index de l'exploitation forestière illégale</i>)</li> <li>- Index of Economic Freedom (<i>Index de la liberté économique</i>)</li> <li>- Comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU – Sanctions sur les exportations de bois</li> <li>- Worldwide Governance Indicators (WGI) (<i>Indicateurs de gouvernance mondiaux</i>)</li> </ul>

Source : Auteurs.

## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
Charte éthique de l'industrie papetière en matière d'exploitation forestière légale – CEPI	CC1	CHARTE ÉTHIQUE	FORÊTS (y compris forêts plantées)	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	Europe	2005	1	636 entreprises, 75 500 millions €
Pacte intersectoriel pour le bois légal	CC2	CHARTE ÉTHIQUE	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ORG. INTERNATIONALES	1	Amérique du Sud	Amérique du Sud	2011	1	sans objet
Déclaration de COLLEVECCHIO	CC3	CHARTE ÉTHIQUE	GÉNÉRALISTE	ONG	1	Europe	International	2003	1	40 membres surtout des ONG et des organismes de recherche
PROJET ECOBANKING	IG1	DIRECTIVES SUR LES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	UNIVERSITÉ	1	Amérique du Sud	International	2003	1	300 institutions financières
Boîte à outils de la finance forestière de PWC	IG2	DIRECTIVES SUR LES INVESTISSEMENTS	FORÊTS (y compris forêts plantées)	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	International	2009	4	sans objet
Guide de l'investissement responsable du WWF	IG4	DIRECTIVES SUR LES INVESTISSEMENTS	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ONG	1	Amérique du Nord	International	2003	7	15 organisations impliquées

(suite page suivante)

## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
Dossier de ressources et guide de l'approvisionnement durable en produits dérivés du bois et du papier du WBCSD	IG5	DIRECTIVES SUR LES INVESTISSEMENTS	FORÊTS (y compris forêts plantées)	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	International	2013	7	sans objet
FTSE4Good Index Series	II2	INDICE BOURSIER	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	3	Amérique du Nord	International	2001	4	sans objet
Politique sur les forêts et les plantations forestières d'ABN AMRO	IP1	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	FORÊTS (y compris forêts plantées)	MILIEU ÉCONOMIQUE	2	Europe	International	2013	1	sans objet
BANK OF AMERICA	IP2	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Amérique du Nord	International	2004	1	sans objet
CITIGROUP ESRM (Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux)	IP3	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Amérique du Nord	International	2006	4	sans objet

(suite page suivante)

## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
Politique environnementale de Goldman Sachs	IP4	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Amérique du Nord	International	2007	2	sans objet
HSBC	IP5	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	International	2004	2	sans objet
Stratégie d'investissement de TRIODOS	IP6	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	Europe	NA	2	sans objet
Stratégie forestière et politique opérationnelle de la Banque mondiale	IP7	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ORG. INTERNATIONALES	1	Amérique du Nord	International	2002	1	sans objet
Politique RSE d'ING	IP8	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	International	2003	4	sans objet
POLITIQUE ÉTHIQUE DE LA CO-OPERATIVE BANK	IP9	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (BANQUE)	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	Europe	1992	1	sans objet
GIIRS - Global Impact Investing Rating System	IR1	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	2	Amérique du Nord	International	2009	1	900 entreprises « certified B corporation »
EQUITICS (comprend le FORUM ETHIBEL)	IR10	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	3	Europe	International	2003	1	sans objet

(suite page suivante)

## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
FAIRFOREST	IR2	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	FORÊTS (y compris forêts plantées)	MILIEU ÉCONOMIQUE	2	Europe	International	2014	5	1 projet
IMPACTASSETS	IR3	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	2	Amérique du Nord	International	2010	4	sans objet
ASSET4 ESG	IR4	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	2	Amérique du Nord	International	2010	6	3500 entreprises
ETICA SGR	IR5	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	International	2003	1	1 milliard d'AUM
CSR HUB	IR7	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	3	Amérique du Nord	International	2008	5	9143 entreprises
REPRISK	IR8	GRILLE DE NOTATION DES INVESTISSEMENTS	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	3	Europe	International	2006	6	sans objet
LOI AUSTRALIENNE SUR L'INTERDICTION DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE	LB1	RÉFÉRENCE DE LÉGALITÉ	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ORG. INTERNATIONALES	1	Océanie	Océanie	2013	0	sans objet
Plan FLEGT de l'UE	LB2	RÉFÉRENCE DE LÉGALITÉ	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ORG. INTERNATIONALES	3	Europe	International	2004	0	Mis en œuvre dans 6 pays tropicaux

(suite page suivante)

## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
RÈGLEMENT SUR LE BOIS DE L'UE	LB3	RÉFÉRENCE DE LÉGALITÉ	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ORG. INTERNATIONALES	3	Europe	Europe	2013	1	sans objet
LACEY ACT	LB4	RÉFÉRENCE DE LÉGALITÉ	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ORG. INTERNATIONALES	2	Amérique du Nord	Amérique du Nord	2012	0	sans objet
CARBON DISCLOSURE PROJECT (comprend le FOREST DISCLOSURE)	RP1	NORME DE REPORTING	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	2	Europe	International	2003	1	162 entreprises ayant une valeur boursière de 324 000 milliards USD
GRI	RP2	NORME DE REPORTING	GÉNÉRALISTE	ORG. INTERNATIONALES	3	Amérique du Nord	International	2000	1	6730 organisations
SD-KPI StanDarD 2010 -2014	RP3	NORME DE REPORTING	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Europe	International	2010	1	sans objet
Certified B Corporation	S11	NORME D'INVESTISSEMENT	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	3	Amérique du Nord	International	2006	5	900 organisations « certified B»
Principes de l'Équateur	S12	NORME D'INVESTISSEMENT	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	3	Europe	International	2003	4	80 institutions financières dans 34 pays, 70 % de prêts pour des projets internationaux dans les pays émergents

(suite page suivante)

## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
IRIS - Impact Reporting & Investment Standards (Agriculture, Action transsectorielle, Environnement, Services financiers, Eau et conservation des espaces naturels)	S14	NORME D'INVESTISSEMENT	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	1	Amérique du Nord	International	2009	1	5000 organisations
PACTE MONDIAL	S15	NORME D'INVESTISSEMENT	GÉNÉRALISTE	ORG. INTERNATIONALES	1	Amérique du Nord	International	2000	1	8000 organisations dans 145 pays
PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DES NATIONS UNIES	S16	NORME D'INVESTISSEMENT	GÉNÉRALISTE	ORG. INTERNATIONALES	1	Amérique du Nord	International	2006	3	1314 institutions financières, 45 000 milliards USD d'AUM
Normes de performance de l'IFC	S17	NORME D'INVESTISSEMENT	GÉNÉRALISTE	ORG. INTERNATIONALES	2	Amérique du Nord	International	1998	2	6,3 milliards USD d'AUM
NORMES DE DOMINI SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LE MONDE	S18	NORME D'INVESTISSEMENT	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	2	Amérique du Nord	International	1991	1	1,4 milliard USD d'AUM
AMERICAN CARBON REGISTRY	SM1	NORME DE GESTION	FORÊTS (y compris forêts plantées)	MILIEU ÉCONOMIQUE	4	Amérique du Nord	International	2008	0	24 millions d'USD

(suite page suivante)



## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
MÉCANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT PROPRE	SM10	NORME DE GESTION	FORÊTS PLANTÉES	ORG. INTERNATIONALES	4	Amérique du Nord	International	2005	0	90 millions d'USD
NORME FAIRTRADE SUR LE BOIS DESTINÉE AUX ENTREPRISES FORESTIÈRES	SM11	NORME DE GESTION	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ONG	4	Europe	International	2010	1	Activités pilotes
SA 8000	SM12	NORME DE GESTION	GÉNÉRALISTE	ONG	4	Amérique du Nord	International	1997	0	3000 organisations
CCB	SM2	NORME DE GESTION	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ONG	4	Amérique du Nord	International	2005	0	0,18 million ha
Normes du FSC en matière de gestion forestière et de chaîne de contrôle	SM3	NORME DE GESTION	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ONG	4	Amérique du Sud	International	1993	1	16,4 millions ha
ISO 14001	SM4	NORME DE GESTION	GÉNÉRALISTE	MILIEU ÉCONOMIQUE	4	Europe	International	2004	0	sans objet
PEFC	SM5	NORME DE GESTION	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ONG	4	Europe	International	1999	1	sans objet

(suite page suivante)

## Annexe 7 (suite)

Outil	Code	Type	Spécificité	Gouvernance	Niveau de contrôle*	Origine géographique	Application géographique	1re publication	Coordination	Part de marché (d'après les rapports de 2013 ou le site internet à la date de novembre 2014)
Plan Vivo	SM6	NORME DE GESTION	FORÊTS (y compris forêts plantées)	ONG	4	Europe	International	2008	0	10,5 millions USD
The Gold Standard	SM8	NORME DE GESTION	FORÊTS PLANTÉES	MILIEU ÉCONOMIQUE	4	Europe	International	2013	1	6,56 millions d'USD
VCS	SM9	NORME DE GESTION	FORÊTS (y compris forêts plantées)	MILIEU ÉCONOMIQUE	4	Amérique du Nord	International	2005	0	69,9 millions d'USD

\* 1-Signature et/ou participation ; 2-Déclaration conformité ; 3-Éval. conformité ; 4-Certification

## Annexe 8 Description des outils IDR

Les chiffres figurant dans les colonnes relatives aux acteurs correspondent au niveau de contrôle. INV = investisseurs, INC = sociétés d'investissement, PLC = entreprises de plantation, PI = industriels de la transformation.

Outil	Description	INV	INC	PLC	PI
Politique sur les forêts et les plantations forestières d'ABN AMRO	Cette politique a pour objet d'empêcher la Banque de s'engager, en toute connaissance de cause, dans des activités liées à l'exploitation illégale ou non durable des ressources dans les forêts primaires et les forêts à haute valeur de conservation.	1			
American Carbon Registry	L'American Carbon Registry® (ACR) est un registre sans but lucratif et une norme de premier plan aux États-Unis sur le marché du carbone. Premier registre américain privé et volontaire concernant les gaz à effet de serre (GES), l'ACR jouit de 15 années d'expérience dans l'élaboration de normes et protocoles de qualité dans le domaine de la compensation carbone, de l'émission et de la sérialisation de crédits compensatoires et du reporting transparent, en ligne, des transactions. ACR a émis plus de 37 millions de crédits compensatoires et continue d'être le fer de lance de l'innovation sur le marché volontaire du carbone.				4
ASSET4 ESG	Les enjeux tels que le changement climatique, la rémunération des dirigeants et les droits des employés sont en train de prendre autant d'importance que les paramètres traditionnels pour les entreprises et les investisseurs, ce qui rend indispensable l'accès à une base de données objective et comparable et à des outils d'analyse. Entreprise de Thomson Reuters, ASSET4 fournit des informations objectives, pertinentes et systématiques dans le domaine de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG) en s'appuyant sur plus de 250 indicateurs clés de performance et plus de 750 points de données en indiquant leur source. Ces données ESG peuvent être intégrées à une analyse d'investissement traditionnelle pour définir un éventail de stratégies responsables ou à une solution d'analyse quantitative pour identifier un nouvel ensemble de paramètres.		2		
Loi Australienne sur l'interdiction de l'exploitation illégale	Ce texte révisé et complète le règlement sur l'interdiction de l'exploitation illégale de 2012. Il prescrit les produits dérivés du bois qui sont réglementés, les obligations de diligence pour les importateurs de produits dérivés du bois réglementés et pour les entreprises de transformation des grumes.			1	1
Bank of America	La Bank of America dispose d'une palette de politiques environnementales relatives au changement climatique, aux forêts, à l'énergie et aux prêts environnementaux entre autres. Nos politiques permettent d'exposer notre position sur des enjeux environnementaux importants, clairement et en toute transparence.				1

(suite page suivante)

## Annexe 8 (suite)

Outil	Description	INV	INC	PLC	PI
Carbon Disclosure Project (comprend Forest Disclosure)	Dans l'optique de protéger leurs placements, les investisseurs institutionnels doivent agir pour réduire ce risque stratégique à long terme qui pèse sur leur portefeuille. Les initiatives du CDP permettent aux investisseurs d'accéder à une source mondiale d'informations d'année en année, utiles pour une analyse objective à long terme. En 2013, ce sont plus de 722 investisseurs institutionnels représentant plus de 87 000 milliards d'actifs qui ont soutenu ces initiatives du CDP. Il s'agit de données et d'observations concernant les émissions de gaz à effet de serre des entreprises, leur consommation d'eau et leurs stratégies pour gérer les risques liés au changement climatique, à l'eau et à la déforestation. L'un des projets du CDP, le Climate Disclosure Standards Board (CDSB), vise à intégrer les informations sur le changement climatique dans le reporting financier habituel des sociétés. Le programme « Forêts » du CDP aide les sociétés et leurs investisseurs dans le monde entier à comprendre leur exposition au risque de déforestation et à prendre des mesures à cet égard, ce risque provenant du fait qu'elles utilisent des produits agricoles qui sont souvent à l'origine du déboisement : produits dérivés du bois, huile de palme, soja, bœuf et agrocarburants.	2			2
CCB	La CCBA, l'Alliance Climat, Communauté et Biodiversité, est un partenariat unique en son genre, fondé en 2003 par des ONG internationales très connues, et dont la mission est de promouvoir un aménagement du territoire qui atténue de façon crédible le changement climatique, améliore le bien-être et réduit la pauvreté des communautés locales tout en préservant la biodiversité. La CCBA rassemble des acteurs divers grâce à un processus participatif transparent et inclusif afin d'élaborer des normes qui permettent d'identifier et de promouvoir des activités d'aménagement du territoire de qualité et comportant un certain nombre d'avantages.				4
Charte éthique de l'industrie papetière en matière d'exploitation forestière légale – CEPI	Depuis 2005, le CEPI demande à ses membres de respecter cette charte d'approvisionnement en bois légale.				1
Certified B Corporation	Les « B corporations » sont certifiées par le B Lab, entité à but non lucratif, quand elles répondent à des critères rigoureux de performance sociale et environnementale, de responsabilité et de transparence.		3		3
Citigroup ESRM (Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux)	Citi respecte des principes et des pratiques environnementales et sociales reconnues sur le plan international, comme ses engagements en faveur de l'environnement inscrits dans ses politiques et ses déclarations.				1
Mécanisme pour un Développement Propre	Le MDP permet à des projets de réduction d'émissions dans les pays en développement d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions (URCE), équivalent chacune à une tonne of CO2. Ces URCE peuvent être commercialisées et les pays industrialisés s'en servent pour atteindre en partie leurs objectifs de réduction des émissions au titre du Protocole de Kyoto. Ce mécanisme stimule le développement durable et les réductions d'émissions, tout en apportant aux pays industrialisés une certaine flexibilité dans la réalisation de leurs objectifs de réductions d'émissions.				4

(suite page suivante)

## Annexe 8 (suite)

Outil	Description	INV	INC	PLC	PI
Politique Éthique de la Co-operative Bank	La politique éthique de la Co-operative Bank concerne cinq grands domaines : droits humains, développement international, impact écologique, bien-être animal et entreprise sociale. Dans le droit fil des préoccupations éthiques de nos clients, nous ne finançons que certains secteurs ou activités économiques, tout en nous engageant dans le même temps à accorder un financement aux organisations dont l'activité bénéficie à la collectivité, à la situation sociale et à l'environnement.	1			1
Déclaration de Collevocchio	BankTrack est un réseau international d'organisations non gouvernementales qui collaborent dans le domaine de la banque privée et du développement durable. Ce réseau comprend 40 organisations, dont Greenpeace International, Rainforest Action Network et divers établissements nationaux de Friends of the Earth. Sa création date de 2003 à la suite d'initiatives qui ont conduit à la Déclaration de Collevocchio. Cette déclaration est la première de la société civile sur le rôle du secteur financier et le développement durable. Elle a été signée par plus d'une centaine d'organisations de la société civile.		1		
CSR Hub	CSRHub propose des informations et une notation de la responsabilité sociétale des entreprises et du développement durable sur plus de 9 143 entreprises travaillant dans 135 secteurs et dans 104 pays. Gestionnaires, chercheurs et activistes se servent du CSRHub pour vérifier la performance des entreprises, savoir comment les parties intéressées évaluent les pratiques de RSE et explorer des moyens pour changer le monde.				3
Normes De Domini sur Les Investissements Dans Le Monde	Nous sommes une société d'investissement exclusivement spécialisée dans l'investissement socialement responsable. Nous gérons des fonds pour le compte de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui souhaitent intégrer des normes sociales et environnementales dans leur processus décisionnel. Ces normes guident nos investissements en actions et en titres à revenu fixe. Nous appliquons ces normes à tous nos investissements, car nous sommes convaincus qu'elles nous aident à déceler des opportunités pour à la fois fournir un fort rendement et créer un système économique plus durable et plus juste afin d'ouvrir le champ des possibles pour tous.				2
Projet Ecobanking	Le projet a vocation à faire progresser la compétitivité du secteur financier en Amérique latine grâce à une meilleure gestion environnementale, une réduction du risque environnemental et social et par la conception de produits financiers innovants.				1
Principes de l'Équateur	Les Principes de l'Équateur sont un cadre de gestion des risques, adopté par des institutions financières, pour déterminer, estimer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets. Ils sont destinés au départ à fournir un référentiel minimum afin de prendre des décisions responsables avec la prudence nécessaire.				3
EQUITICS (comprend le Forum Ethibel)	L'indice ASPI (Advanced Sustainable Performance Indices) Eurozone est une référence pour les entreprises et les investisseurs qui souhaitent s'engager en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises. Vigeo évalue et note la performance des entreprises selon la méthodologie Equitics fondée sur 38 critères, répartis dans six domaines clés de la responsabilité des entreprises en matière environnementale, sociale et de gouvernance.				3

(suite page suivante)

## Annexe 8 (suite)

Outil	Description	INV	INC	PLC	PI
ETICA SGR	ETICA Sgr évalue les impacts socioéconomiques et environnementaux des entreprises à partir des données EIRIS qui portent sur plus de 3 000 sociétés par actions.	1			
Plan FLEGT de l'UE	FLEGT signifie Forest Law Enforcement, Governance and Trade, ce qui correspond à l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux. Le plan d'action FLEGT a été mis en place par l'Union européenne en 2003. Son objectif est de réduire l'exploitation illégale en renforçant la gestion forestière légale et durable, en transformant la gouvernance et en faisant la promotion du commerce du bois produit légalement.			3	3
Règlement sur le bois de l'UE	Le Règlement (UE) No 995/2010 du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2010 expose les obligations des opérateurs qui commercialisent du bois et ses produits dérivés dans l'UE – également appelé Règlement sur le bois illégal, car il interdit la mise sur le marché de l'UE du bois récolté illégalement et des produits dérivés de ce bois.			3	3
Norme Fairtrade sur le bois destinée aux entreprises forestières	Norme de la gamme FairTrade applicable conjointement avec la certification FSC.			4	4
FairForest	FairForest propose une autoévaluation volontaire dans le cadre des projets relatifs aux paysages faisant l'objet d'une exploitation forestière, à l'aide d'une échelle allant de 0 à 100 %. Comportant une grande variété de questions, sa grille de notation est destinée à s'appliquer à un large éventail de types de projets forestiers. La notation porte sur l'impact environnemental et social ainsi que sur la performance en matière financière et de gestion. Elle considère aussi les risques de production et ceux qui sont liés à l'environnement économique.		2		2
Normes du FSC en matière de gestion forestière et de chaîne de contrôle	FSC est une organisation mondiale, sans but lucratif, vouée à la promotion de la gestion responsable des forêts dans le monde entier. Ensemble, ces diverses voix définissent les meilleures pratiques forestières qui permettent de traiter les questions sociales et environnementales. Le consensus des membres fixe les principes et critères du FSC – les normes de gestion forestière les plus exigeantes. Pour une gestion forestière écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable.			4	4
FTSE4Good Index Series	Cet indice mesure depuis 2001 la performance des entreprises qui répondent aux normes RSE reconnues sur le plan international.	3	3	3	3
GIIRS - Global Impact Investing Rating System	Le GIIRS (Global Impact Investing Rating System) est un dispositif exhaustif et transparent qui permet d'évaluer l'impact environnemental et social des entreprises et des fonds qui opèrent sur les marchés émergents comme développés, grâce à une notation et une démarche analytique analogues au classement des investissements de Morningstar et à une analyse similaire à l'analyse financière de Capital IQ.	2	2		2

(suite page suivante)

## Annexe 8 (suite)

Outil	Description	INV	INC	PLC	PI
Pacte Mondial	Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politique stratégique s'adressant aux entreprises qui s'engagent à respecter, dans leurs opérations et leurs stratégies, les 10 principes universellement acceptés dans les domaines des Droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.	1	1	1	1
Politique environnementale de Goldman Sachs	Ce cadre de politique environnementale constitue notre engagement en faveur du développement de solutions de marché efficaces pour agir sur les lourds enjeux environnementaux, comme le changement climatique et la dégradation des écosystèmes entre autres, et aussi pour susciter des opportunités économiques bénéfiques pour l'environnement.	1			
GRI	Le cadre de la GRI, qui comprend les lignes directrices du reporting du développement durable (les Guidelines), expose les principes et les communiqués standards que les organisations peuvent utiliser pour publier leurs impacts et leur performance dans les domaines économique, environnemental et social.	3	3	3	3
HSBC	HSBC dispose depuis 2004 d'une politique forestière qui est régulièrement révisée et mise à jour comme ses autres politiques. HSBC a commandé deux études indépendantes de sa politique forestière en 2013. La première étude a été réalisée par ProForest qui a comparé les bonnes pratiques avec les normes évoquées dans notre politique pour voir si elles pouvaient être améliorées. Nous avons publié cette étude sur notre site internet en mars 2014 avec les nouvelles politiques sur les forêts et les matières premières agricoles, émises suite aux recommandations.	1			
Normes de performance de l'IFC	Il s'agit de la politique de durabilité sociale et environnementale qui définit les engagements de l'IFC en la matière. Le cadre de durabilité comprend i) la politique de durabilité environnementale et sociale, qui définit les engagements de l'IFC dans ce domaine ; ii) les normes de performance, qui précisent les responsabilités des clients en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux ; iii) la politique d'accès à l'information, qui expose l'engagement de l'IFC pour promouvoir la transparence.	2	2	2	2
ImpactAssets	Présentation annuelle des gestionnaires de fonds d'investissement d'impact. ImpactAssets est un établissement de services financiers, à but non lucratif, dont la vocation est d'encourager et de permettre aux philanthropes et aux particuliers de se lancer dans l'investissement d'impact.	2	2		
Politique RSE d'ING	Créée à l'origine aux Pays-Bas, ING est une institution financière d'envergure mondiale qui propose des services bancaires, des solutions d'investissement, d'assurance vie (NN Group) et de prévoyance en vue de la retraite. Ces politiques sectorielles d'ING Groep N.V. (« ING ») sur les risques environnementaux et sociaux sont publiées dans le but d'informer nos clients et partenaires et d'exposer en détail notre engagement et notre performance dans le domaine du développement durable.	1			
IRIS	IRIS est un catalogue de mesures normalisées qui servent à décrire la performance financière, environnementale et sociale d'une organisation. Les mesures de performance indépendantes et crédibles d'IRIS aident les organisations à évaluer leur performance sociale et à communiquer à ce sujet.	1			

(suite page suivante)



## Annexe 8 (suite)

Outil	Description	INV	INC	PLC	PI
ISO 14001	La tranche des normes ISO 14000 traite divers aspects de la gestion environnementale. Elle fournit des outils pratiques aux entreprises et aux organisations qui cherchent à déterminer leur impact environnemental et à le maîtriser, en améliorant constamment leur performance dans ce domaine.			4	4
LACEY ACT	Adoptée en 1900 aux États-Unis, le Lacey Act, ou loi Lacey, considère que le braconnage de gibier dans un État pour le vendre dans un autre est une infraction fédérale.			2	2
Pacto Intersectorial por la madera legal (pacte intersectoriel pour le bois légal)	Cet accord passé pour la période 2011-2015 en Colombie a pour objet de garantir la légalité de la récolte, de la transformation, du transport, du négoce et de la commercialisation des produits dérivés du bois.			1	1
PEFC	Le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) Scheme est une organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif, qui s'emploie à promouvoir la gestion durable des forêts (GDF) grâce à une certification par un tiers indépendant.			4	4
Plan Vivo	Plan Vivo est une norme sur le carbone qui permet aux communautés de gérer leurs ressources naturelles plus durablement, dans l'optique de générer des avantages pour le climat, les écosystèmes et les moyens de subsistance. Les participants sont des petits exploitants et des communautés rurales qui dépendent des ressources naturelles pour vivre. Les activités sont mises en œuvre sur les terres des petits exploitants ou des communautés (qui leur appartiennent ou sur lesquelles ils détiennent des droits d'usage à long terme).			4	
Boîte à outils de la finance forestière de PWC	Cette boîte à outils de la finance forestière a été élaborée en commun par PricewaterhouseCoopers (PwC) et le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Elle est destinée à aider le secteur financier dans le financement durable des secteurs dont les activités impactent les forêts.	1	1		
REPRISK	RepRisk AG est à la pointe de l'intelligence économique dynamique sur les risques dans le domaine de l'environnement, du social et de la gouvernance qui peuvent affecter un nombre considérable d'entreprises et de projets.	3			3
SA 8000	La norme SA8000 est le fleuron de nos travaux chez SAI (Social Accountability International) C'est l'un des premiers référentiels de certification sociale auditable permettant de promouvoir des lieux de travail dignes dans tous les secteurs d'activité. S'appuyant sur les conventions de l'OIT, de l'ONU et sur les lois nationales, il reprend les codes des sociétés et des secteurs professionnels pour créer un langage commun afin de mesurer la conformité sociale.	4	4	4	4
SD-KPI StanDarD 2010 -2014	Ces indicateurs clés de performance en matière de développement durable (SD-KPI) sont les critères ESG les plus matériels concernant la performance économique attendue de différents secteurs. Ils ont été mis au point par SD-M® GmbH avec le ministère allemand de l'Environnement, des directeurs comptables, des investisseurs et analystes internationaux, ces deux derniers gérant 2 000 milliards d'EUR d'actifs.	1	1		1

(suite page suivante)



## Annexe 8 (suite)

Outil	Description	INV	INC	PLC	PI
Gold Standard	Le Gold Standard est une certification des projets d'atténuation du carbone. Il a été primé et est reconnu sur le plan international comme une référence de qualité et de rigueur sur les deux marchés du carbone, réglementé et volontaire.			4	
Stratégie d'investissement de TRIODOS	La banque Triodos est l'une des premières banques du monde pour le financement du développement durable. Notre mission est de faire travailler l'argent en vue d'un changement positif sur les plans social, environnemental et culturel.	1			
Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies	Les principes pour l'investissement responsable des Nations Unies sont une initiative d'un réseau international d'investisseurs qui œuvrent ensemble pour mettre en pratique ces six principes. L'objectif est de comprendre les enjeux du développement durable pour les investisseurs et d'aider les signataires à les prendre en compte dans leurs décisions d'investissement et leurs pratiques financières.	1			
VCS	Le Verified Carbon Standard, principal programme volontaire de lutte contre les gaz à effet de serre au niveau mondial, a été fondé par un collectif de dirigeants d'entreprises et de leaders dans le domaine de l'environnement qui ont décelé le besoin d'une plus grande assurance qualité sur les marchés volontaires du carbone.			4	
Stratégie forestière et politique opérationnelle de la Banque mondiale	La stratégie forestière et la politique opérationnelle de la Banque, approuvées par le Conseil des Administrateurs en octobre 2002, sont fondées sur trois piliers de même importance : le développement économique, la réduction de la pauvreté, la protection des forêts mondiales.	1		1	1
Dossier de ressources et guide de l'approvisionnement durable en produits dérivés du bois et du papier du WBCSD	Le guide et le dossier de ressources du WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT constitue une boîte à outils destinée à aider les dirigeants d'entreprises à comprendre, à faire des choix éclairés, et à trouver le meilleur conseil avant d'acheter des produits issus des forêts, que ce soit le papier pour les imprimantes et pour l'emballage ou le bois pour la construction ou le mobilier de bureau.	1	1		1
Guide de l'investissement responsable du WWF	Ces directives font partie d'un dossier de fond préparé par le WWF pour le forum sur les investissements forestiers qui s'est tenu au siège de la Banque mondiale à Washington les 22 et 23 octobre 2003. Ces directives s'appuient sur l'expérience acquise par le WWF, Friends of the Earth, Forest Stewardship Council, la Banque mondiale, la Société financière internationale, Transparency International, l'Organisation Internationale du Travail, les Nations Unies, ProFundo, ProForest, UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), et la Global Reporting Initiative.	1			1

## Annexe 9 Document de référence ESG

ID	Sections	Sous-Sections	Thèmes
1	Cadre juridique et institutionnel	<i>Législation</i>	Respect des lois et réglementations locales et nationales
2			Compatibilité avec les accords nationaux et internationaux signés par le pays d'accueil
3			Respect de la législation sur le travail et la fiscalité (p. ex. normes de l'OIT)
4		Exploitation forestière illégale	À l'extérieur de la concession
5			Aires protégées
6			Sans permis
7			Infraction à la réglementation sur la facturation
8			Plans de gestion
9			Dessous-de-table pour l'obtention de concessions
10			Pratiques comptables illégales
11			Transport ou commerce illégal
12			Permis de transformation
13			Espèce interdite
14		Pas d'exploitation forestière illégale	
15		Propriété	Existence de concessions réglementées ou de permis
16	Gestion forestière	<i>Planification de la gestion forestière</i>	Existence de données et de cartes pour la caractérisation du domaine forestier (propriété, aspects sociaux, économiques et biophysiques)
17			Périmètre de la forêt protégée
18			Présence d'un plan de gestion forestière (inclut le document de conception de projet)
19			Engagement à long terme pour la gestion des forêts
20			Diversification des produits et des services forestiers
21			L'organisation dispose de la capacité requise
22		Santé et vitalité de l'écosystème forestier	Techniques de plantation et activités forestières prévues et adaptées aux conditions du site
23			Pratiques sylvicoles et mesures de prévention (entretien des forêts naturelles et des bandes) pour limiter la propagation des parasites et des maladies dans les forêts plantées
24			Les dégagements et la taille dans les forêts plantées sont programmés et mis en œuvre méthodiquement.
25			Préplanification afin que les graines et les plants soient disponibles pour la création de la plantation
26			Existence de politiques, de procédures et de mesures pour la surveillance et/ou la prévention des dégâts causés aux forêts par les incendies, les maladies, les parasites, le vent, l'eau, le changement climatique et les infractions (p. ex. l'exploitation illégale et le dépôt illicite de déchets)
27		Récolte durable (comprend les plantes sauvages et les PFNL)	
28	Aspect financier	Recettes provenant de la gestion des ressources forestières	
29		Montant des investissements et/ou des dépenses dans le secteur forestier et des ressources correspondantes	
30		Existence d'incitations économiques, de subventions et/ou d'exonération fiscale	
31		Montant des investissements dans la recherche, la technologie, le développement et l'éducation	
32		Prévisions des besoins et attribution des ressources (financières, humaines, matériel, terres)	
33		Les financements et les investissements dans le secteur forestier garantissent la durabilité de la gestion sur le long terme	

## Annexe 9 (suite)

ID	SECTIONS	SOUS-SECTIONS	THÈMES	
34	Gouvernance, communication et transparence	Gouvernance	Existence légale de l'organisation vérifiée	
35			Type de gouvernance d'entreprise (p. ex. président ou PDG, etc.)	
36			L'organisation ne souffre pas de publicité négative pour des raisons environnementales, sociales ou éthiques	
37			Les risques afférents aux produits de base sont évalués au niveau du conseil d'administration	
38			Existence d'un responsable des questions sociales et environnementales auprès du conseil d'administration (qu'il soit membre du conseil ou non)	
39			Collaboration et/ou soutien d'ONG et d'initiatives non gouvernementales philanthropiques, volontaires et environnementales	
40			L'organisme suit la satisfaction des clients et tient compte de leurs commentaires	
41			Les employés possèdent des parts dans l'entreprise (coopérative, plan d'achat d'actions par les employés, etc.)	
42			Acteurs	Cours pour l'apprentissage de langues (locales) destinés au personnel de gestion forestière
43				Existence d'une coopération entre les parties prenantes du secteur forestier et celles du secteur agricole
44				Existence de mécanismes en cas de doléances pour résoudre les conflits et régler les réclamations entre les acteurs
45	Les résultats de l'engagement des acteurs sont publics			
46	Il existe une bonne communication entre les acteurs.			
47	Communication d'informations et reporting	Plan de gestion forestière accessible au public (comprend le Document de conception de projet – Project Design Document ou PDD en anglais)		
48		Des rapports périodiques sur les pratiques de gestion forestière et leurs conséquences sont fournis par le gestionnaire forestier et accessibles au public		
49		Publication des droits sur la zone forestière		
50		Publication de l'utilisation de matières contenant un produit facteur de risque forestier (bois, soja, huile de palme, bœuf, agrocarburants)		
51		Publication de rapports sur les déchets, l'eau et le sol		
52		Publication de rapports sur le changement climatique et les niveaux d'émissions		
53		Politiques accessibles au public sur l'environnement, le changement climatique et les droits humains		
54		Publication de rapports sur le respect de la législation du travail par les fournisseurs		
55		Reporting des opérations dont le compte est clôturé		

(suite page suivante)

## Annexe 9 (suite)

ID	SECTIONS	SOUS-SECTIONS	THÈMES	
56	Communautés et employés	Communautés locales et populations autochtones	Évaluation de l'impact social	
57			Montant des investissements de la population locale dans le secteur forestier	
58			Existence du droit à l'éducation pour la population locale et/ou autochtone	
59			Activités de gestion et recours à l'évaluation du savoir traditionnel et autorisation des populations autochtones et des communautés locales grâce au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause	
60			Gestion forestière ne menaçant pas/n'entraînant pas une diminution des ressources (y compris des plantes alimentaires) ou une restriction des droits fonciers des populations autochtones	
61			Un mécanisme de partage des avantages devrait être en place concernant le bois, les PFNL et les services	
62			S'ils sont inévitables, les déplacements de population se font suite au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause ; des mesures compensatoires sont mises en place	
63			Prévention de l'empiètement sur la forêt	
64			Stratégie pour protéger la vie et les biens des habitants en cas d'incendie dans les plantations	
65			Le projet réduit la pauvreté	
66			La gestion forestière tient compte du caractère sacré, de l'intérêt culturel, récréatif et archéologique des forêts	
67			Alimentation en eau de la communauté locale	
68			Adhésion à la déclaration universelle des droits de l'homme et/ou vigilance appropriée en matière de droits de l'homme	
69			Employés	Rémunération et avantages en vue de renforcer la fidélité et les relations avec les employés et l'emploi à long terme
70				Absence de discrimination (sexe, langue, éthique, etc.)
71				Formation des employés sur la politique concernant les droits humains
72				Liberté d'association des employés
73				Absence de travail forcé, de travail des enfants, etc.
74				Pratiques internes relatives à l'engagement environnemental (politique, formation des employés, etc.)
75	Lignes directrices pour les activités opérationnelles et formation aux procédures liées à la santé et à la sécurité et à l'équipement des employés forestiers (y compris formation aux soins d'urgence)			
76	Environnement	Impacts sur l'environnement		Existence de politiques de développement durable et d'un objectif concernant les produits facteurs de risque forestier
77			Étude d'impact sur l'environnement (y compris les situations d'urgence, les dangers et les risques)	
78			Les projets sont répartis dans des catégories de risque A, B et C	
79			Des opérations de préparation du site appropriées pour minimiser les préjudices sont prévues et mises en œuvre et leurs effets à long terme sont évalués	
80			Un règlement pour la protection du sol et des mesures contre l'érosion et le compactage sont en place (p. ex. labour le long du périmètre du terrain avec une pente de 10 % - 5°)	
81			L'impact des infrastructures doit être réduit au minimum	
82			Le cycle naturel de l'eau n'est pas perturbé ou est restauré (les zones tampons le long des masses d'eau sont aussi incluses)	

(suite page suivante)

## Annexe 9 (suite)

ID	SECTIONS	SOUS-SECTIONS	THÈMES	
83	Environnement	Forêts à haute valeur de conservation	Zones forestières présentant des concentrations significatives de biodiversité au niveau du pays, d'une région du monde ou de la planète (cela comprend les aires protégées, les espèces endémiques, menacées ou rares, les concentrations saisonnières d'espèces)	
84			Grands massifs forestiers importants pour le pays, la région du monde ou la planète	
85			Zones forestières qui se trouvent dans des écosystèmes rares, menacés ou en danger, ou qui en comportent	
86			Zones forestières qui fournissent des services naturels fondamentaux dans des situations critiques (cela comprend : la protection des bassins hydrographiques, la protection contre l'érosion et l'incendie)	
87			Zones forestières vitales qui répondent aux besoins de base des communautés locales	
88			Zones forestières essentielles à l'identité culturelle traditionnelle des communautés locales	
89		Conception de plantations et forêts naturelles	Les forêts primaires et les zones humides sont préservées	
90			Un pourcentage minimum de la zone du projet (p. ex. 10 %) est réservé à la protection de la biodiversité et des écosystèmes	
91			Protection des sites du Patrimoine mondial	
92			La création d'une forêt plantée n'est autorisée que lorsqu'elle permet de soulager la pression qui pèse sur la forêt naturelle et n'a pas vocation à la remplacer, et/ou lorsqu'elle crée des avantages socioéconomiques sans nuisance importante d'aucune sorte.	
93			Les objectifs des forêts plantées sont clairement inscrits dans la planification	
94			Choix attentif des sites, des espèces et des génotypes adaptés aux conditions locales	
95			Origine des graines, des plants et des coupes identifiée et certifiée	
96			La diversité de la composition est préférée (taille, répartition spatiale, nombre et types d'espèces, âges, structures)	
97			Échelle et implantation des forêts plantées cohérentes avec la physionomie des peuplements forestiers naturels	
98			Les OGM (organismes génétiquement modifiés) ne sont pas utilisés	
99		Produits phytosanitaires	L'usage d'agents de lutte biologique est strictement réglementé	
100			Ampleur de l'utilisation d'agents de lutte biologique et d'engrais organique	
101			Les carburants, les huiles, les substances toxiques et les déchets sont stockés et éliminés de manière convenable	
102			Existence et mise en œuvre de réglementations pour l'utilisation des engrais	
103			Les conséquences à long terme de la fertilisation, de la lutte contre les parasites et des traitements contre les maladies sont évalués dans les forêts plantées	
104			Présence d'un responsable pour le traitement des parasites et des maladies	
105			Gestion de l'environnement	Bruit de l'usine de transformation à proximité de zones d'habitation (scierie par exemple)
106				Réduction des impacts environnementaux de l'organisation (efficacité énergétique, emploi de matériaux recyclés, certification LEED, etc.)
107				<i>Produits locaux/énergie produite localement</i>
108				Emploi de papier certifié FSC
109		L'organisation ne respecte pas la Convention sur la diversité biologique (CDB) ou a enfreint ses règles		

(suite page suivante)

## Annexe 9 (suite)

ID	SECTIONS	SOUS-SECTIONS	THÈMES	
110	Changement climatique et services écosystémiques	Crédits carbone	Les droits de propriété sur les crédits carbone sont clairement définis	
111			Approbation du projet carbone par les autorités concernées	
112			Le niveau de référence est estimé	
113			L'additionnalité est démontrée	
114			Calcul des fuites	
115			Prise en compte de la permanence (p. ex. tampon)	
116			Estimation des émissions nettes de gaz à effet de serre et des volumes séquestrés	
117			Plan de suivi	
118			Le comptage en double est résolu	
119			Gaz à effet de serre	L'organisme n'a pas déclaré publiquement être opposé au Protocole de Kyoto
120				Existence dans l'organisation d'une politique reconnaissant le rôle des forêts en matière d'atténuation du changement climatique
121				Incitations pour l'évaluation du cycle de vie
122				L'entreprise dispose d'un plan de réduction et de compensation des émissions de carbone grâce au secteur forestier
123	Services écosystémiques	Le changement climatique affecte la capacité de l'organisation à produire, à acheter ou à fournir des denrées menacées.		
124		Compensation de la destruction de biodiversité		
125		Très impliqué dans le développement de marchés pour les services écosystémiques, le CO <sub>2</sub> , les produits durables, etc.		
126	Filière d'approvisionnement et traçabilité	Traçabilité	Un système est en place pour garantir que le bois provenant de zones faisant l'objet d'un différend juridique n'est pas vendu comme certifié avant la résolution du conflit	
127			Approvisionnement auprès de coopératives et de petits producteurs	
128		Filière d'approvisionnement	Fournisseur qui transforme du bois certifié par un tiers indépendant	
129			Fournisseur conscient des exigences environnementales	
130			Évaluation des risques liés aux produits facteurs de risque forestier utilisés par les fournisseurs	
131			Le fournisseur s'est organisé pour éviter d'utiliser des matériaux en bois illégal	
132			Le fournisseur a mis en place une méthode de calcul, de réduction et de compensation des GES	
133			Le fournisseur s'est organisé pour éviter d'utiliser du bois provenant des forêts à haute valeur de conservation	
134			Le fournisseur respecte la législation sur le travail	
135			Le fournisseur s'est organisé pour éviter d'utiliser du bois provenant d'organismes génétiquement modifiés	
136	Mesure visant à accroître l'adoption de matériaux produits de manière durable dans l'ensemble de l'organisation (y compris le haut de gamme)			

(suite page suivante)

**Annexe 9 (suite)**

ID	SECTIONS	SOUS-SECTIONS	THÈMES
137	Filière	Normes	Norme FairTrade
138	d'approvisionnement et traçabilité	internationales en matière de développement durable	Principes de l'Équateur
139			Normes de performance de l'IFC (1-8)
140			Pacte mondial des Nations Unies
141			Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (Directives EHS) du Groupe de la Banque mondiale
142			Carbon Disclosure Project (CDP)
143			Programmes de certification par un tiers (p. ex. certification FSC) pour la production ou l'approvisionnement en produits de base facteurs de risque forestier
144			ISO 14001
145			SA8000
146			Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies
147			Certified B Corporation
148			Catalogue IRIS
149			Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) du PNUD
150			Convention du patrimoine mondial
151			Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
152			Convention des Nations Unies contre la corruption
153	Vérification de l'origine légale et vérification du respect de la loi		
154	Global Reporting Initiative (GRI)		
155	AccountAbility (AA1000)		





*Les Documents occasionnels du CIFOR* contiennent des résultats de recherche qui sont importants pour la foresterie tropicale. Le contenu est revu par des pairs en interne comme en externe.

Les investissements dans les forêts plantées à vocation industrielle ont connu une croissance exponentielle ces dernières années et sont intéressants dans les portefeuilles pour diverses raisons (p. ex. diversification, atténuation des risques, rendements attractifs). La croissance rapide des forêts plantées peut cependant entraîner des impacts environnementaux et sociaux négatifs. Les sociétés d'investissement et les gestionnaires de fonds sont donc de plus en plus intéressés par les outils d'analyse de l'investissement socialement responsable (IDR) (p. ex. normes, directives et chartes éthiques). Cependant, il y a encore absence de consensus autour d'un système de classification des outils IDR dans le domaine des forêts plantées.

Par conséquent, la présente étude identifie, décrit et analyse les outils IDR applicables aux forêts plantées et brosse les grandes lignes d'un cadre pour évaluer leur prise en compte des critères ESG liés à l'environnement, au domaine social et à la gouvernance.

Quatre constats s'en sont dégagés :

- Ce sont plus de 50 outils d'analyse IDR qui sont employés pour catégoriser les investissements dans les forêts plantées. Les plus répandus sont les normes de gestion, les politiques d'investissement des banques et les grilles de notation.
- Le document de référence ESG proposé permet d'évaluer la qualité des outils IDR. Les thèmes les plus importants mis en lumière par les outils IDR sont : la légalité, l'impact environnemental et la certification par un tiers. En revanche, on a observé que la réduction de la pauvreté, un pourcentage minimum d'aires protégées et la prévention de l'empiétement sur la forêt ne sont pas adéquatement pris en compte.
- Les outils IDR présentant la meilleure performance globale sont ceux du Forest Stewardship Council (FSC), du Gold Standard, de RepRisk, de Certified B Corporation et de FairForest, sans oublier le guide de l'investissement responsable du WWF et FTSE4Good Index Series.
- Il est important d'évaluer les forêts plantées soit à l'aide d'outils d'analyse IDR spécifiques ou à défaut en tenant compte de façon appropriée des facteurs de risque qui pèsent sur l'amélioration des moyens de subsistance et sur la prévention des conflits et de l'empiétement sur la forêt.



PROGRAMME DE  
RECHERCHE SUR  
Les Forêts, les Arbres et  
l'Agroforesterie

Cette recherche a été menée par le CIFOR dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA). Ce programme collaboratif vise à améliorer la gestion et l'utilisation des forêts, de l'agroforesterie et des ressources génétiques des arbres à l'échelle du paysage, des forêts aux exploitations agricoles. Le CIFOR dirige le FTA en partenariat avec Bioversity International, le CATIE, le CIRAD, le Centre international d'agriculture tropicale et le Centre mondial de l'Agroforesterie.

[cifor.org](http://cifor.org)

[blog.cifor.org](http://blog.cifor.org)



Fund



TESAF

Dipartimento Territorio  
e Sistemi Agro-Forestali  
Università di Padova



**Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)**

Le CIFOR oeuvre en faveur du bien-être humain, de la conservation de l'environnement et de l'équité par sa recherche scientifique qui contribue à l'élaboration des politiques et des pratiques affectant les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est un centre de recherches du CGIAR. Son siège est situé à Bogor en Indonésie et il est également implanté en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

